

## Montée des périls : les Européens s'organisent

► Des représentants russes et américains entament une négociation à Riyad sur un accord pour une trêve partielle dans la guerre en Ukraine

► L'issue des discussions est incertaine, alors que se poursuivent les combats. Près de Soumy, les bombardements sont incessants

► Les pays européens font face à la nouvelle donne géopolitique chacun à leur manière. « Le Monde » saisit cette diversité à travers une série de sept articles

► Premier volet avec la Suède, qui a décidé de reconstruire son modèle de « défense totale », selon lequel chaque habitant doit se préparer

► En France, la menace russe et le désengagement américain suscitent une peur diffuse et un relatif soutien à l'effort de défense

PAGES 2-3 ET 10

## TURQUIE ERDOGAN BAILLONNE L'OPPOSITION, LA RUE S'INSURGE

► L'arrestation et l'incarcération d'Ekrem Imamoglu, maire d'Istanbul et candidat à la prochaine présidentielle, a déclenché une vague de révolte

► Une armada policière a durement réprimé les manifestations, des dizaines de jeunes ont été arrêtés

► « Nous allons arracher cette tache sombre sur notre démocratie », a lancé le rival du président Erdogan, dimanche, à l'annonce de sa condamnation

PAGE 4

**M** ÉDITORIAL  
UN PAYS QUI  
BASCULE DANS  
L'AUTOCRATIE

PAGE 28



Un manifestant brandit un drapeau à l'effigie de Mustafa Kemal Atatürk, à Istanbul, le 23 mars. YASIN AKGUL/AFP

**Justice**  
**Chahinez Daoud :**  
**le procès**  
**d'un féminicide**  
**« archétypal »**

Mounir Boutaa, qui a brûlé vive son ex-conjointe en 2021, est jugé devant les assises de la Gironde. Ce crime au retentissement national incarne les dysfonctionnements qui émaillent les dossiers de féminicide

PAGE 12

**Planète**  
L'environnement en France :  
des progrès et des reculs

« Le Monde » s'est procuré l'édition 2024 du rapport sur l'état de l'environnement qui n'a pas été publié

PAGE 6

Economie  
Les clients des restaurants lassés de la hausse des prix à la carte

PAGE 16

Antisémitisme  
L'agression d'un rabbin à Orléans unanimement condamnée

PAGE 13

Tribune  
Irène Théry :  
« Un consensus est possible sur la définition du viol »

PAGE 25

**Etats-Unis**  
**Scott Bessent,**  
**converti zélé**  
**au trumpisme et**  
**patron du Trésor**

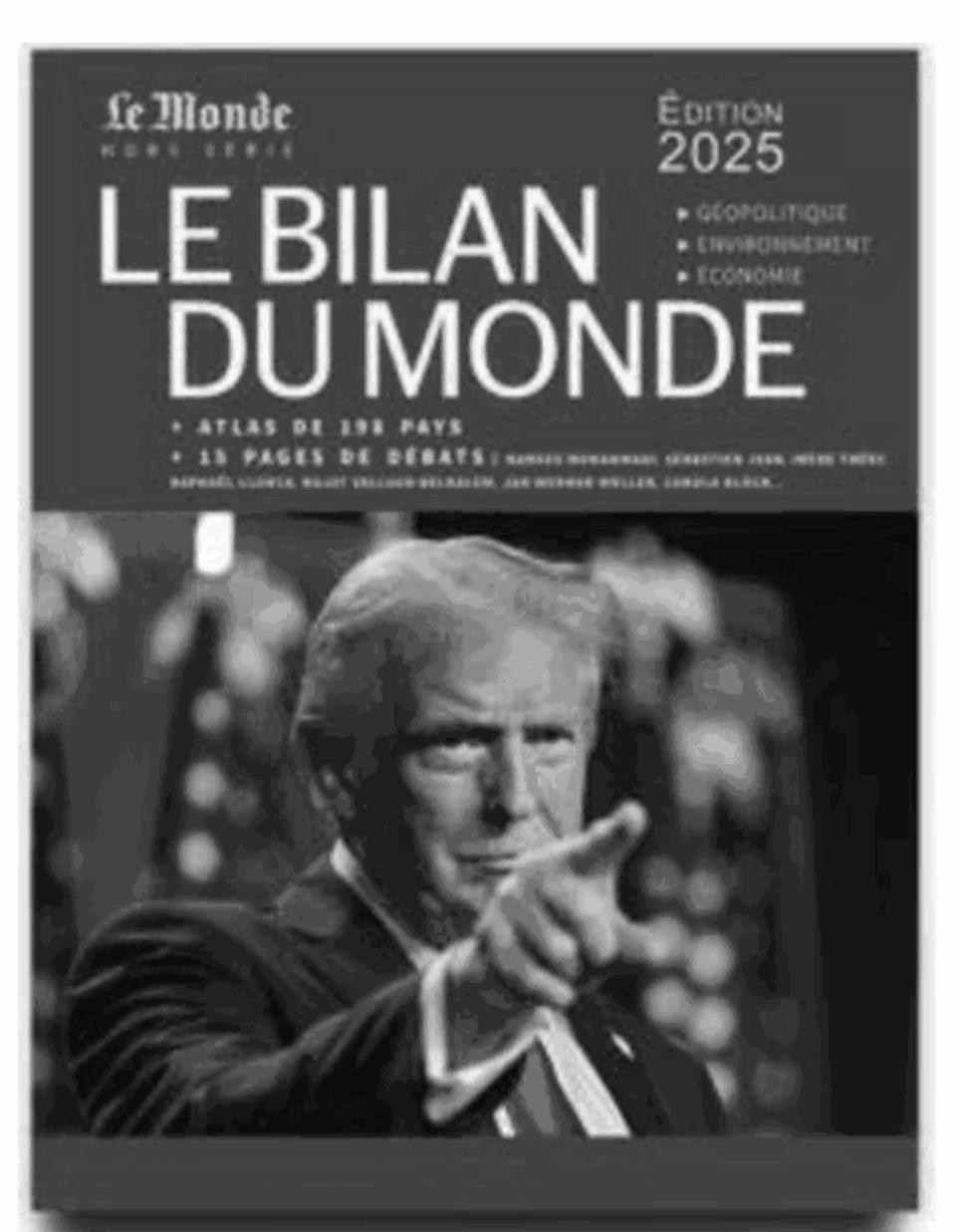
Ce financier de 62 ans, qui a fait ses classes avec les équipes de George Soros, défend la politique de déstabilisation prônée par la Maison Blanche

PAGE 15

**Arts**  
Le patron de la Philharmonie veut protéger la culture des ingérences

Entretien avec Olivier Mantei, à l'occasion des 10 ans de la salle parisienne

PAGE 22



Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

**Le Monde**

VU PAR CHAPPATTE (SUISSE)



PUBLIÉ DANS « DER SPIEGEL » LE 22 MARS

GUERRE EN UKRAINE

# Périlleuses évacuations de civils en Ukraine

Des volontaires risquent leur vie pour éloigner les habitants des zones bombardées par les Russes, dans la région de Soumy

**REPORTAGE**  
KRASNOPILLIA (UKRAINE) -  
envoyé spécial

**C**haque jour à 4 heures du matin, Denis Naoumov, 33 ans, donne rendez-vous à une poignée de volontaires de l'ONG ukrainienne Proliska dans une station-service à la sortie de Soumy. Proliska («Perce-neige», en ukrainien) se spécialise dans l'évacuation de civils en danger de mort dans les zones bombardées.

Samedi 22 mars, deux minibus prennent la route vers Krasnopolia, un gros bourg qui comptait 7 000 habitants avant l'invasion russe à grande échelle, et n'en a plus que 300 aujourd'hui. Il faut environ une heure pour rejoindre Krasnopolia, qui est systématiquement bombardé depuis une semaine par l'aviation russe, après que Vladimir Poutine a donné l'ordre de créer une «zone tampon» du côté ukrainien de la frontière.

La région de Soumy, dans le nord-est de l'Ukraine, fait face à la région russe de Koursk, dont les forces armées ukrainiennes occupaient une partie autour de Soudja depuis le 6 août 2024. Repoussés par des forces russes et nord-coréennes numériquement supérieures, les Ukrainiens ne contrôleraient plus que 80 kilomètres carrés du territoire russe.

Contrairement à la règle, les militaires tenant le barrage routier à la sortie de Soumy font signe aux conducteurs des minibus de passer sans s'arrêter. On comprend

vite pourquoi. Dans les phares des véhicules, émergeant de la nuit noire, apparaît au milieu de la chicanne un tout-terrain dont la partie arrière est carbonisée. «Il vient d'y avoir une frappe ici. Ils [les militaires] ont manifestement autre chose à faire que de s'occuper de nous», constate Anatoly, chauffeur de Proliska, en mettant un coup d'accélérateur.

#### CONSTRUCTIONS RASÉES

Dans la zone proche du front, les conducteurs ont pris l'habitude de rouler à tombeau ouvert. Non sans raison. «Hier, j'ai été pris en chasse par un drone FPV [First Person View, c'est-à-dire équipé d'une caméra] près de Vessele et j'ai dû mettre la gomme pour lui échapper», raconte Anatoli, 53 ans, le troisième volontaire de Proliska.

Le village de Vessele se trouve à 15 kilomètres des lignes russes. La plupart des drones FPV ne peuvent pas dépasser les 60 kilomètres par heure, une vitesse suffisante pour rattraper et endommager, voire détruire, la plupart des véhicules blindés, tandis que les véhicules plus légers conservent une chance de leur échapper.

«Les militaires ne nous ont rien dit. Du coup, on ne sait pas trop quelle est la situation sécuritaire sur la route», maugréa Denis Naoumov, responsable de la branche de Proliska dans la région de Soumy. Les deux jours précédents, Proliska a dû renoncer à des évacuations du fait de la présence de nombreux drones ennemis. Homme de petite taille au visage rond et débonnaire, l'humanitaire



Anatoly, de l'ONG Proliska, prend en charge des civils, à Krasnopolia (Ukraine), le 22 mars. ADRIEN VAUTIER/LE PICTORIUM POUR «LE MONDE»

#### DENIS NAOUMOV REÇOIT 300 APPELS ET MESSAGES PAR JOUR DE FAMILLES SIGNALANT DES PARENTS EN DANGER, DES PERSONNES ÂGÉES, TROP EFFRAYÉES POUR SORTIR DE CHEZ ELLES

explique recevoir en moyenne 300 appels et messages par jour venant de résidents des zones frontalières ou de proches «à travers le monde entier» signalant des parents en danger dans la zone. Il s'agit presque toujours de personnes âgées trop effrayées pour sortir de leur domicile.

«Les gens se passent mon numéro de bouche à oreille», raconte Denis Naoumov. La veille, un militaire ukrainien l'a appelé pour lui dire qu'il désertera si Proliska n'allait pas immédiatement évacuer sa mère invalide coincée près de la frontière russe, après que l'auxiliaire de vie s'est fait évacuer. L'homme a expliqué que son frère et son père combattaient aussi sur le front et qu'il n'avait pas d'autre choix pour sauver sa mère. «Nous sommes allés la chercher et nous allons la transférer en Transcarpatie, à l'autre bout du pays, où sont logées la plupart des personnes âgées invalides.»

Le jour s'est déjà levé lorsque les deux minibus arrivent à destina-

tion. Krasnopolia fait partie de ces villes proches du front dont la physionomie change chaque jour. Les constructions de plus d'un étage, principalement les immeubles, bâtiments administratifs et usines sont progressivement aplatis par des bombes guidées planantes (KAB, en ukrainien) larguées à des dizaines de kilomètres et à haute altitude par l'aviation russe. La veille, vendredi 21 mars, la Maison de la culture a perdu un étage. Au cours des derniers jours, un dispensaire, une usine à pain et une église ont été rasés.

Le bâtiment de la mairie, qui fait face à la Maison de la culture, de l'autre côté d'une vaste place centrale, attend son tour. Les vitres de la façade ont déjà été soufflées, ainsi que les planches de contreplaqué qui devaient les protéger.

Peu avant 6 heures du matin, une demi-douzaine d'employés de la mairie et d'élus locaux viennent avec des mines graves contempler les dégâts. Ils étaient restés terrés chez eux depuis la veille



en raison de la violence du bombardement. Avec l'aide de policiers, ils déblaient les débris de verre, de bois et de plastique jonchant le rez-de-chaussée. Quelques portes refusent de s'ouvrir parce que leurs cadres ont été déformés. Il n'y a plus ni électricité, ni gaz, ni eau dans la commune.

On entend fréquemment des explosions au loin, mais personne

## Kiev sceptique sur les négociations entre Washington et Moscou

Des représentants de l'administration Trump ont rencontré des responsables ukrainiens avant de discuter, lundi, avec des émissaires russes

KIEV - correspondant

Réprésentants russes et américains ont commencé à discuter lundi 24 mars, en Arabie saoudite, d'un accord pour une trêve partielle dans la guerre en Ukraine. La veille, plusieurs officiels de l'administration de Donald Trump se sont entretenus jusqu'à tard dans la soirée avec une délégation ukrainienne menée par le ministre de la défense, Rustem Umerov. «La discussion a été productive et ciblée. Nous avons abordé des points-clés, notamment l'énergie», a rapporté ce dernier sur les réseaux sociaux, ajoutant que l'Ukraine s'efforçait de concrétiser son objectif d'une «paix juste et durable».

Ces rencontres à Riyad se déroulent après que les deux belligérants, sous pression de Washington, ont donné leur accord de principe à un arrêt provisoire des frappes sur les infrastructures énergétiques, largement endommagées côté ukrainien après trois ans de bombardements. Tout l'enjeu de ces négociations consiste à déterminer les moyens techniques permettant de mettre en place cette trêve, qui concerne aussi la sécurité de la navigation en mer Noire. Aucune rencontre entre les délégations russe et ukrainienne n'est prévue.

L'envoyé spécial de Donald Trump en Russie, Steve Witkoff, a indiqué lors d'une interview au journaliste Tucker Carlson, figure de la droite conservatrice américaine, disant s'attendre à un

caine, que l'objectif final de ces rencontres vise à trouver un accord pour un cessez-le-feu de trente jours qui permettrait par la suite une trêve permanente. Les Ukrainiens avaient donné leur accord de principe pour un tel cessez-le-feu jeudi 11 mars, à la suite d'une première rencontre avec des représentants américains à Djedda, en Arabie saoudite. Mais le président russe, Vladimir Poutine, a repoussé l'initiative, imposant des conditions inacceptables pour Kiev, et proposant à défaut une trêve partielle des frappes sur les infrastructures énergétiques. L'émissaire Steve Witkoff s'est montré très optimiste quant à l'issue de ces négociations sur la chaîne américaine Fox News, dimanche, disant s'attendre à un

«vrais progrès» lors de ces pourparlers. «Je pense qu'il veut la paix» a-t-il aussi affirmé à propos de Poutine. Un optimisme qu'a tempéré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov: «Il s'agit d'un sujet très complexe et il y a beaucoup à faire», a-t-il dit, estimant que les négociations seraient «difficiles». «Nous n'en sommes qu'au début», juge-t-il.

#### Détruire l'Ukraine

Plusieurs frappes russes sur des villes ukrainiennes, ces derniers jours, ont fait de nombreuses victimes à Zaporijia et Kiev. Moscou, de son côté, accuse Kiev d'avoir frappé des infrastructures énergétiques sur son territoire.

Si l'Ukraine, sous forte pression américaine s'est dite prête à un

cessez-le-feu de trente jours, la Russie conditionne une telle trêve à des demandes inacceptables pour Kiev. Le président russe, a répété, lors d'une conversation téléphonique avec Donald Trump, le 18 mars, qu'il n'accepterait une telle trêve qu'à condition que l'Ukraine cesse de mobiliser et d'entraîner des soldats, et que ses alliés interrompent les livraisons d'armes et le partage de renseignements. Le Kremlin ne fait pour le moment aucun compromis sur ses ambitions, demandant que Kiev acte l'occupation de cinq régions ukrainiennes, que le pays déclare sa neutralité et réduise la taille de son armée.

Autant de demandes créant le sentiment en Ukraine que la guerre n'est pas près de s'arrêter.

*La longue histoire de l'Ukraine avec Poutine nous a appris une seule leçon: tant que son objectif restera d'éliminer l'Ukraine en tant que nation, il ne sera pas en mesure d'adhérer à un quelconque cessez-le-feu et de respecter un accord négocié avec une Ukraine souveraine et indépendante au centre de cet accord, expose Alyona Getmanchuk, nommée ambassadrice de son pays auprès de l'OTAN, précisant répondre aux questions du Monde en tant que directrice du centre de réflexion ukrainien New Europe Center. Poutine fera tout ce qui est en son pouvoir pour détruire l'Ukraine. Et si ce n'est sur le champ de bataille, ce sera à la table des négociations.»*

THOMAS D'ISTRIA

# La Suède reconstruit sa défense civile

LES EUROPÉENS, LA GUERRE ET LA PAIX 1/7 Le royaume s'organise pour fonctionner en cas de guerre

## REPORTAGE

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante

**I**l est 18 heures, jeudi 20 mars. Vingt-cinq personnes se sont inscrites pour suivre le cours intitulé « Débrouille-toi » (« Sköt dig själv »), proposé gratuitement en ligne, par l'organisation de femmes Lotta. La trentaine, les deux formatrices commencent par donner quelques conseils pour reconnaître une situation d'urgence – le numéro à appeler, la fréquence radio à écouter. Puis, pendant plus de deux heures, elles détaillent la nourriture et le matériel à stocker chez soi, avant d'inciter à cultiver un bout de jardin ou de balcon, pour accroître l'autosuffisance alimentaire du pays, dépendant à 50 % des importations.

Les organisations de défense civile proposent des cours comme celui-là chaque semaine en Suède. Si l'éventualité d'un conflit armé y est rarement évoquée, elle plane dans tous les esprits. « La Suède n'est pas en guerre. Mais elle n'est pas en paix non plus », résumait le premier ministre conservateur, Ulf Kristersson, le 12 janvier. Aucun des 10 millions d'habitants du royaume ne peut l'ignorer. En novembre 2024, ils ont tous reçu, dans leur boîte aux lettres, une nouvelle édition du livret « En cas de crise ou de guerre », distribué par l'Agence de la protection civile, leur rappelant qu'ils doivent avoir de quoi manger, boire, se chauffer et se soigner, pendant une semaine, sans aucune aide extérieure.

### Sacs en plastique

Imprimée à trois reprises pendant la guerre froide, la brochure avait déjà été envoyée à 4,9 millions de foyers en 2018, à la suite de la décision de la Suède, en 2015, de ressusciter sa « défense totale ». Développé après la seconde guerre mondiale pour faire face à une « guerre totale », ce modèle, combinant défense militaire et défense civile, partait du principe que l'armée ne suffirait pas à protéger le pays : encore fallait-il que sa population tienne.

La défense civile alors se composait de trois éléments, explique Jenny Ingemarsdotter, spécialiste



Population en millions d'habitants (2024)

Pays membre de l'UE

• Suède 10,6

Finlande 5,6

Adhésion à

• l'Union européenne 1995

• l'OTAN Suède Mars 2024

Finlande Avril 2023

	SUÈDE	FINLANDE
Conscription	Obligatoire 9-15 mois	Obligatoire 6-12 mois
Budget de la défense en milliards d'euros 2024	11,3	6,32
Seuil des dépenses de défense établi par l'OTAN	2,01% du PIB 2 % ↘	2,25% du PIB
Forces armées 2024		
D'active	14 850	23 850
De réserve	21 500	233 000

Source : Military Balance, 2025

du sujet auprès de l'Agence suédoise de recherche sur la défense : « La défense économique, avec la mise en place de stocks d'approvisionnement, qui devaient permettre de tenir, pendant de longues périodes et de résister à des pressions économiques ; la défense psychologique [contre la propagande] ; et la protection de la population, avec la construction d'abris anti-bombes. » Il en existe toujours 64 000, pouvant accueillir 7 millions de personnes. Mais pour le reste, tout est à rebâtir.

Avec l'implosion du bloc soviétique et la fin de la guerre froide, au début des années 1990, la Suède a renoncé à sa défense civile, en même temps qu'elle se démilitarisait. Ce n'est qu'avec l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, que Stockholm a pris conscience de son erreur. La défense totale est redevenue une priorité en 2022, après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine.

Depuis, les agences gouvernementales, les collectivités locales, les entreprises et les organisa-

tions de la société civile ont été priées de commencer les préparatifs, pour garantir que le pays continue à fonctionner en cas de guerre. Après deux cents ans de paix, les Suédois, eux, sont appelés à envisager le pire.

De l'argent liquide à prévoir en cas de panne des systèmes de paiement, en passant par les sacs en plastique, à conserver, pour y jeter ses excréments s'il n'est plus possible de tirer la chasse d'eau, sans oublier l'importance de saluer ses voisins, pour faciliter l'entraide plus tard : chaque jour, les médias du royaume donnent des conseils pour se préparer.

Comme beaucoup en Suède, Jonna Godaly, enseignante de 49 ans, a commencé à faire des réserves de nourriture, de manière un peu aléatoire. Elle a aussi acheté une « boîte de crise », parle biais de son syndicat, pour 1100 couronnes (100 euros), qui contient une cuisine de camping, une radio fonctionnant à l'énergie solaire, une batterie de secours rechargeable et un bidon à eau de 5 litres, ainsi que des comprimés de purification d'eau, une couverture de survie et une pharmacie. De nombreux sites Internet proposent ces kits, dont les ventes flambent à chaque fois qu'un ministre rappelle la gravité de la situation.

Sur Facebook, plusieurs groupes de « preppers » ont vu le jour, depuis 2015. Loin des survivalistes américains, tendance libertarienne, leurs membres y échangent des idées pour recycler des bougies, faire de la culture hors-sol ou fermenter des légumes. « Pour moi, se préparer consiste à être un individu aussi solide que possible », déclare Martin Svartberg, 53 ans, qui estime que tous les Suédois devraient s'y mettre « pour être prêts d'ici à quelques années ». Salarié dans l'informatique, Martin anime un podcast et, depuis 2022, le groupe *Vardags-preppings vänner* (« les amis de la préparation au quotidien »), qui compte 5 900 adhérents. Dans son appartement à Stockholm, il a stocké de quoi tenir « un à deux mois », pour lui, sa femme, leur fils de 19 ans et leurs deux chats.

Pour mobilier les jeunes, l'Agence suédoise de la protection

## LE CONTEXTE

Devant le désengagement américain et la pression russe, les gouvernements européens sont confrontés à des choix cruciaux concernant leur défense. Comme le démontrent leurs discussions, les points de vue sont différents et renvoient à la variété des orientations de leurs électorats. Chaque pays fait face à sa manière à la nouvelle donne géopolitique, avec le poids de son histoire et celui de sa géographie. *Le Monde* a souhaité saisir, à travers une série de sept articles, la diversité des attitudes des Européens envers la possibilité d'une guerre, l'institution militaire, le réarmement, la Russie, l'éloignement des Etats-Unis.

civile (MSB) leur envoie, depuis 2022, un courrier, l'année de leurs 16 ans, les informant qu'ils font partie de la « défense totale » du pays : comme tous les résidents de moins de 70 ans en Suède, cela signifie qu'ils ont interdiction de quitter la Suède en cas de guerre et peuvent être réquisitionnés par l'Agence nationale de l'emploi, pour accomplir différentes tâches, telles que la distribution d'eau, de nourriture ou d'informations. A 18 ans, ils doivent répondre à un questionnaire, servant de base à la sélection pour le service militaire obligatoire, d'une durée de neuf à quinze mois, rétabli en 2017, et que 8 000 d'entre eux devront accomplir cette année.

### Restes déshydratés

Dans les entreprises et les administrations, les employés commencent à recevoir leur ordre de mobilisation. Français, naturalisé suédois, Sébastien avoue avoir ressenti « un choc psychologique », quand il a appris que son employeur, une grande compagnie électrique européenne, l'avait réquisitionné. Depuis, il a eu le temps de digérer : « En fait, cet ordre n'est activé que s'il y a la guerre. Du coup, c'est plutôt rassurant, car je sais que je devrais continuer à venir travailler. »

Au nord de Stockholm, la région d'Uppsala a décidé, le 14 mars, de réquisitionner ses 13 000 salariés en CDI : certains, comme le personnel de santé, seront mobilisés à leur poste. D'autres pourraient être affectés à de nouvelles tâches. Comme toutes les collectivités en Suède, la région d'Uppsala est « en train de construire son organisation de guerre », explique Jan Stangeby, directeur de la préparation d'urgence, sans donner plus de détails, « pour ne pas servir l'ennemi ». D'autres sont moins discrètes : la commune de Lycksele, dans le nord, a annoncé qu'elle commençait à déshydrater les restes de ses cantines scolaires, pour pouvoir nourrir ses 12 000 habitants pendant au moins trois mois.

Si les efforts menés pour rebâtir la défense civile du pays ne vont pas assez vite, du point de vue de la Cour des comptes suédoise, qui s'en est plaint dans un rapport, publié le 13 mars, elle commence pourtant à avoir des effets : selon une enquête de MSB, réalisée en début d'année, 76 % des personnes interrogées déclaraient vouloir participer à la défense civile de la Suède, tandis que 43 % disaient s'être préparées à tenir une semaine en autonomie. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX  
(LONDRES, CORRESPONDANCE)  
ET PHILIPPE JACQUÉ  
(BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)

ANNE-FRANÇOISE HIVERT  
*Prochain épisode Les Italiens et le « parti » de la paix*

## La « coalition des volontaires » accélère ses préparatifs

**L**ES MEMBRES de la « coalition des bonnes volontés », lancée par la France et le Royaume-Uni, il y a un mois, veulent passer à la vitesse supérieure. Alors que les négociations sur un cessez-le-feu en Ukraine ont repris dimanche 23 mars en Arabie saoudite, entre officiels ukrainiens et américains, puis entre Américains et Russes, lundi, la trentaine de pays volontaires pour créer une force de sécurisation en Ukraine, en cas d'éventuelle cessation des hostilités, multiplie les réunions de travail. « Nous devons être préparés pour toutes les éventualités, le pire serait qu'il y ait un accord et que nous soyons encore en train de nous demander comment le défendre », a précisé, vendredi 21 mars, un porte-parole de Downing Street.

Lundi 24 mars, le chef d'état-major des forces armées britanniques devait accueillir son homologue français, Thierry Burkhard. De mardi à jeudi, ils devraient être rejoints par les responsables militaires d'autres pays volontaires. Jeudi 27 mars, la France organisera à son tour à Paris une réunion, au niveau des dirigeants, de la « coalition des bonnes volontés ».

Ces préparatifs militaires ont pour but, outre de sécuriser un cessez-le-feu, de montrer la volonté de l'Europe de monter en puissance pour défendre le continent, et tenter d'avoir son mot à dire dans les négociations de paix. Selon l'agence Bloomberg, la Maison Blanche voudrait obtenir un cessez-le-feu pour Pâques, qui tombe cette année le 20 avril pour les orthodoxes et les catholiques.

Des officiels occidentaux ont avancé le chiffre de 30 000 hommes au sol, à condition que les Américains assurent un « backstop » (« filet de sécurité »), pour dissuader les troupes russes d'attaquer ces forces de maintien de la paix. Mais l'administration Trump n'a pas pris d'engagement de la sorte. Et Vladimir Poutine a signalé qu'il refuserait toute présence de troupes de l'OTAN en Ukraine après un cessez-le-feu.

**Troupes non européennes**  
A Londres, le discours du premier ministre Keir Starmer semble avoir évolué en conséquence : au sortir de la réunion des chefs d'état-major, le 20 mars, le traîvailliste n'a pas mis l'accent sur l'envoi de troupes au sol en Ukraine, insistant plutôt sur les « défenses en mer et dans les airs » pour « assurer la paix ». « Nous examinons [les forces] en mer dans un scénario, le ciel, et évidemment les frontières », a ajouté le dirigeant, précisant que la priorité restait d'aider l'Ukraine à se défendre seule. *Elle a les capacités, les quantités et l'expérience du front.* Le soutien militaire à Kiev, et la façon de consolider son armée dans la durée seront d'ailleurs au menu de la réunion de l'Elysée, jeudi, tout autant que les « garanties de sécurité ».

Ce scénario fait écho à la lecture faite également à Bruxelles. Pour assurer une présence de forces européennes sur le territoire ukrainien, il faudra que les deux belligerants l'acceptent, confirme une source à Bruxelles, ce qui n'est pas le cas. Dès lors, il

lui semble plus crédible que le territoire de l'Ukraine sera sécurisé avant tout par les forces ukrainiennes, renforcées par de l'aide militaire européenne.

En revanche, l'idée d'une force d'interposition n'est pas oubliée, notamment en faisant appel à des troupes issues de pays non européens. Présent à Bruxelles, jeudi 20 mars, pour rencontrer les Vingt-Sept, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, a été interrogé sur un éventuel déploiement de casques bleus. Si une résolution était adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire général s'y plierait, mais une telle perspective reste pour l'instant peu crédible.

Un porte-parole de Downing Street a minimisé ce changement apparent d'attitude, assurant vendredi que, « clairement, des milliers de troupes seront nécessaires pour soutenir tout déploiement, qu'il soit en mer, au sol ou dans les airs. Rien n'a été exclu sur chacun de ces fronts ». Selon des informations du *Daily Telegraph*, le Royaume-Uni a proposé, dans le cadre de la coalition des bonnes volontés, d'assurer une sécurisation du ciel ukrainien – avec des Typhoon ou des F-35 de la Royal Air Force. « Nous n'envoyons jamais de troupes britanniques au sol sans leur assurer une couverture aérienne », a précisé une source de la Royal Air Force. ■

C

CÉCILE DUCOURTIEUX  
(LONDRES, CORRESPONDANCE)  
ET PHILIPPE JACQUÉ  
(BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)

# En Turquie, mobilisation inédite contre Erdogan

Des millions de personnes ont manifesté leur soutien au maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, incarcéré

## REPORTAGE

ISTANBUL - correspondant

**L**e contraste des images est saisissant. D'un côté, le ballet de voitures emmenant, dimanche 23 mars, dans la matinée, le maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, et cinquante et un coaccusés, à la prison de Silivri, l'un des plus vastes complexes pénitentiaires d'Europe, situé en périphérie de la ville. De l'autre, les files sans fin d'électeurs entourant les points de vote organisés un peu partout dans le pays par le Parti républicain du peuple (CHP), la principale formation d'opposition, pour désigner l'élu candidat à la prochaine présidentielle, prévue en 2028. Deux scènes qui, en face à face, disent le tourbillon dans lequel est plongée la Turquie depuis l'arrestation spectaculaire, mercredi 19 mars, de ce rival et bête noire du chef de l'Etat, Recep Tayyip Erdogan, et de ses principaux collaborateurs. Tard dans la nuit de dimanche à lundi, ce sont les images des policiers intervenant brutalement contre les manifestants qui sont venues clore une nouvelle folle journée.

Selon un décompte publié par le parti, «sur 15 millions de votes [la primaire était ouverte à tous, et non aux seuls 1,8 million d'adhérents du CHP], 1321000 ont exprimé leur solidarité» avec Ekrem Imamoglu, seul candidat en lice. L'intéressé a salué cette nouvelle, de prison. «Des dizaines de millions de personnes dans ce pays, qui souffrent de l'oppression du gouvernement, d'une économie ruinée, de l'incompétence et d'une situation de non-droit, se sont précipitées aux urnes pour dire à Erdogan que cela suffit», écrit-il dans une déclaration transmise par la mairie. Et de conclure : «Les urnes viendront, la nation donnera à ce gouvernement une gifle qu'il n'oubliera jamais.» Plus tôt dans la journée, après son incarcération, M. Imamoglu avait dénoncé cette «exécution extra-judiciaire complète». «Je me tiens debout, je ne m'incline pas jamais», avait-il affirmé, ajoutant : «Nous allons arracher tous ensemble ce coup d'Etat, cette tache sombre sur notre démocratie.»

### Droit, loi, justice !

Toute la soirée de dimanche, comme les quatre précédentes, une marée humaine a déferlé devant l'imposant bâtiment de la municipalité d'Istanbul, tout le long des avenues alentour et du parc Sarachane. Tel un rituel, plusieurs groupes de jeunes sont venus se frotter aux barrages de police bloquant tout accès vers Taksim, la place iconique du mouvement de révolte de Gezi, en 2013.

De nouveau, il a souligné l'importance des jeunes dans le mouvement, qui ont «permis de casser, de leur détermination, cette atmosphère délétère que [leur] impose le pouvoir depuis Gezi». De nouveau, il a fustigé le gouvernement et dénoncé la vacuité des charges retenues contre le maire de la ville et les codétenus, ainsi

que la violence des attaques des principaux médias sous la coupe du gouvernement, contre les-quel M. Özel a appelé au boycott.

La veille, samedi, la journée avait commencé par un communiqué du ministère de l'intérieur annonçant le nombre d'arrestations en cours. On apprenait que 342 personnes, principalement des étudiants, fer de lance de la contestation depuis le premier jour, avaient été appréhendées par la police, la plupart à leur domicile ou à la fin des rassemblements. Des listes, selon certaines organisations étudiantes, auraient été établies, de 31 jeunes à Ankara, 92 à Istanbul et 20 à Izmir.

Quelques heures plus tard, au moment même où M. Imamoglu et les coaccusés étaient interrogés par les procureurs dans le commissariat du quartier de Fatih, plusieurs responsables politiques ont tenu à afficher une position ferme, quitte à jeter de l'huile sur le feu de la contestation. Recep Tayyip Erdogan, au pouvoir depuis 2003 comme premier ministre, puis comme président depuis 2014, a affirmé : «L'époque où l'on descendait dans la rue et brandissait le doigt contre la volonté nationale avec des organisations de gauche et des vandales est révolue.»

Peu ou prou, au même moment, un député de la formation ultra-

nationaliste Parti d'action nationaliste (MHP), pilier de la coalition gouvernementale, a menacé la direction du CHP de lui faire «perdre ses dents» si elle s'obstinent à contester les décisions de justice.

Ancien président et bras droit du chef de l'Etat pendant des années, Abdullah Gül est, lui, sorti de son silence en mettant les autorités en garde, d'un ton prudent.

Il a rappelé que «les injustices subies par Recep Tayyip Erdogan ne doivent pas s'appliquer à Ekrem Imamoglu qui a été également démocratiquement par le peuple». Une allusion transparente à l'incarcération du futur président turc, durant quatre mois, en 1999, pour avoir prononcé en public des vers du poète islamo-nationaliste Ziya Gökalp.

Samedi comme dimanche, un peu partout dans le pays, les manifestations de soutien au CHP se sont multipliées. Aux slogans «Ensemble contre le fascisme!» ou «Droit, loi, justice!» ont répondu les pancartes manuscrites : «Ekrem, tu n'es pas seul», «La peur ne sert à rien» et «Le jour viendra où le pouvoir rendra des comptes». Ici, les associations de médecins turcs ; là, des groupes de défense des droits des femmes. On rigole, on crie, mais la tension, jour après jour, est palpable. Des appels à la grève des cours sont lancés. «J'ai 20 ans et n'ai connu qu'Erdogan.

J'étouffe dans ce pays où chaque élection semble jouée d'avance, dit Cigdem, étudiante en histoire à l'université d'Istanbul. En incarcérant Ekrem, Erdogan nous fait comprendre que c'est lui qui choisit désormais, aussi, le nom de son prochain adversaire.»

### Interdiction prolongée

Malgré un déploiement important de véhicules anti-meute, une trentaine de lanceurs d'eau et des cordons de policiers à portée de vue, plusieurs milliers de manifestants s'étaient rendus, samedi, en fin d'après midi, sur l'imposante parvis du palais de justice de Çaglayan, situé plus au nord de la mégapole. C'est là que les accusés ont été emmenés, vers 19 h 30, pour faire leurs dépositions. Des dizaines d'avocats sont empêchés d'entrer. Plus la nuit avance et plus les charges des policiers se multiplient. Une bagarre éclate avec une délégation de députés.

Lorsque M. Özel prend la parole, samedi, vers 22 h 30, devant la mairie, les dépositions des accusés devant les juges sont loin d'être terminées. Devant une foule compacte, il affirme que, de 120 000 personnes présentes le premier soir, la foule est passée à plus de 1 million. A 23 heures, le célèbre chanteur Zülfü Livaneli entonne à ses côtés un de ses hymnes.

**Lundi matin, neuf journalistes ont été arrêtés chez eux pour leur couverture des manifestations**

nes à la liberté, repris par la foule : «Il n'a fait de mal à personne, il n'a pas volé, il n'a pas tué et, pourtant, il est en prison.» La chanson avait été écrite lors de l'arrestation du grand poète communiste turc Nâzim Hikmet (1901-1963) et avait été reprise, en 1993, après l'assassinat du journaliste Uğur Mumcu.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le président du Haut Conseil de la radio-télévision (RTUK), Ebu-bekir Sahin, avait appelé les directeurs des chaînes de télévision et leur avait ordonné de cesser leurs émissions en direct, faute de quoi leurs licences seraient annulées. Il réitérera son injonction le lendemain. Lundi matin, neuf journalistes ont été arrêtés chez eux pour leur couverture des manifestations. Le gouverneur d'Istanbul a annoncé, lui, qu'il prolongeait de quatre jours l'interdiction des manifestations, mise en place le 19 mars. Il interdit également d'entrer et de sortir d'Istanbul «individus, groupes et véhicules susceptibles de participer à des actions illégales, individuellement ou collectivement». Il faut remonter au XVII<sup>e</sup> siècle, quand les Ottomans craignaient un soulèvement des paysans, pour trouver trace d'une pareille mesure, a souligné, sur son compte X, Soner Çağaptay, directeur de recherche au Washington Institute.

Dimanche soir, la direction du réseau social X a publié un tweet pour annoncer son refus de censurer de nouveaux comptes turcs : «Nous nous opposons aux ordonnances judiciaires du RTUK visant à bloquer plus de 700 comptes d'organismes de presse, de journalistes, de personnalités politiques, d'étudiants et d'autres personnes. Nous pensons que cette décision du gouvernement turc est illégale.»

Un message auquel le journaliste Mehmet Baran Kılıç a immédiatement répondu : «De trop nombreux comptes ont déjà été bloqués en Turquie. La plupart appartiennent à des étudiants qui participent activement aux manifestations. Des comptes de journalistes, d'ONG et de syndicats sont également sur la liste. Certes, vous vous opposez aux ordres, mais vous leur obéissez également.» ■

NICOLAS BOURCIER



Manifestation en soutien à Ekrem Imamoglu, à Istanbul, en Turquie, le 23 mars. DILARA SENKAYA/REUTERS

**« J'ai 20 ans et n'ai connu qu'Erdogan. J'étouffe dans ce pays où chaque élection semble jouée d'avance »**

CIGDEM  
étudiante en histoire  
à l'université d'Istanbul

## La Chine présente un robot coupeur de câbles sous-marins

La démonstration de Pékin intervient alors que les sabotages de câbles se multiplient, de la mer Baltique à Taïwan

PÉKIN - correspondant

**L**'outil ressemble à une simple scie circulaire fixée à un bras articulé, mais, conçu en alliage de titane, il peut résister à la pression de profondeurs jusqu'à 4 000 mètres, soit deux fois plus bas que le plus profond des câbles sous-marins actuels. Les chercheurs d'un institut officiel chinois qui l'ont créé le présentent comme un instrument de «développement des ressources marines», mais il pourra aussi s'avérer une arme redoutable dans une bataille de plus en plus évidente ciblant les câbles optiques posés au fond des océans. Un article publié fin février dans une revue spécialisée chinoise,

de réussite qui atteint 100 %, lit-on dans l'article, photos de câbles endommagés à l'appui.

Cette démonstration de l'intérêt de la Chine pour la découpe de câbles intervient à un moment où les opérations de sabotage deviennent un moyen de déstabilisation, de la mer Baltique au détroit de Taïwan. Elles relèvent de tactiques dites «de zone grise» voire de «guerre hybride», c'est-à-dire d'attaques qui font la démonstration d'importantes capacités de nuisance mais qui, n'étant pas directement menées par les armées, permettent de démentir toute implication des Etats et laissent à la victime la responsabilité d'une improbable escalade. En novembre 2024, un vraquier chinois,

qui venait de faire escale en Russie, s'est trouvé successivement au-dessus de deux câbles optiques reliant la Suède à la Lituanie et la Finlande à l'Allemagne, lorsque ceux-ci ont été rompus.

### Vulnérabilités taïwanaises

Autour de Taïwan, l'emploi de méthodes similaires augmentent ces dernières années à mesure que se dégradent les relations entre les deux rives du détroit. L'Armée populaire de libération multiplie les exercices pour se préparer, au cas où les dirigeants chinois opteraient pour le scénario de l'invasion de l'île. En parallèle, les incidents sur des câbles sous-marins impliquant des navires civils sont toujours plus nombreux. Ils souli-

gnent les vulnérabilités taïwanaises, ce qui est déjà une victoire chinoise dans une guerre également psychologique sur la pertinence même de résister à la Chine. Sur-

tout, des ruptures similaires pourraient jouer un rôle-clé en cas de blocus imposé par la Chine, soit sur l'île principale de Taïwan soit sur de plus petites îles qui sont sous la souveraineté de Taipei.

Ainsi les gardes-côtes taïwanais ont-ils intercepté, le 25 février, un cargo chinois, le *Hongtai*, qui était le seul dans la zone lorsqu'un câble optique permettant les communications entre l'île principale de Taïwan et une petite île lui appartenant à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de ses côtes, Penghu, a été rompu. Le navire

était resté trois jours dans la zone où passe le câble en ignorant sept appels radio des gardes-côtes taïwanais. Son équipage chinois a été placé en détention.

Quelques semaines plus tôt, le 3 janvier, un cargo détenu par une société hongkongaise et son équipage chinois avaient été suspectés d'avoir, en laissant traîner l'ancre, endommagé un des câbles optiques reliant Taïwan à la Corée du Sud, au Japon et aux Etats-Unis. Début 2023, la rupture de deux câbles près d'un petit archipel dépendant de Taïwan mais très proche géographiquement de la Chine, les îles Matsu, avait laissé les habitants sans Internet durant deux semaines. ■

HAROLD THIBAULT

# Nétanyahou à l'offensive sur tous les fronts

Le premier ministre israélien s'en prend à plusieurs institutions et poursuit les attaques sur Gaza

JÉRUSALEM - correspondance

**L**e geste était attendu. Il n'en a pas moins provoqué autant de colère que d'inquiétude. Le cabinet du gouvernement le plus radical de l'histoire du pays a voté dimanche 23 mars à l'unanimité une motion de censure contre la procureure générale, ouvrant ainsi la voie à son potentiel renvoi. La résolution accuse la magistrate de «conduite inappropriée» et de «divergences d'opinions substantielles».

Gali Baharav-Miara est également conseillère légale du gouvernement. L'organe qu'elle dirige rend des avis sur les projets de loi présentés à la Knesset, le Parlement. Absente de la réunion, elle a répondu à la procédure de licenciement par une lettre adressée au conseil : «Quand ce système de conseil juridique présente au gouvernement les limites de la loi, il fait son travail et on ne peut pas prétendre qu'il s'agit là de divergences d'opinions qui justifient un licenciement», a écrit la magistrate. Elle conclut que «le gouvernement cherche à se placer au-dessus de la loi et à fonctionner sans contre-pouvoir». Des professeurs d'université, d'anciens juges de la Cour suprême et tous les ex-procureurs généraux la soutiennent.

Après le limogeage, annoncé jeudi 20 mars mais suspendu par la Cour suprême israélienne, de Ronen Bar, le chef du Shin Bet, le service du renseignement intérieur, l'initiative de dimanche est une nouvelle attaque du gouvernement contre les institutions israéliennes, jouant une légitimité supposée contre une légalité reconnue, la force contre le droit.

#### Mouvement de contestation

C'est le ministre de la justice, Yariv Levin, qui a lancé la procédure de licenciement de Gali Baharav-Miara. Il est le père de la réforme judiciaire du système israélien, lancée en 2023, visant à brider le pouvoir des juges, considéré comme exorbitant. Cette réforme a suscité un mouvement d'une ampleur inédite dans l'histoire d'Israël : chaque semaine pendant sept mois, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues d'un pays de 9 millions d'habitants. La majorité de la population, selon les sondages, désapprouvait ce texte.

Le mouvement de contestation avait inquiété Ronen Bar, qui avait fait part au gouvernement, à plusieurs reprises, du danger que représentait le spectacle de la division du pays, observé attentivement par les ennemis d'Israël, notamment l'Iran et son «axe de la résistance», et qui pouvait inciter ceux-ci à agir. Est arrivé le 7-Octobre, le pire massacre de l'histoire d'Israël, entraînant un conflit d'une longueur inédite.

Même cause, mêmes effets. Samedi soir, quelque 100 000 Israéliens sont descendus dans les rues du pays, scandant «Démoc-

## «Le gouvernement cherche à se placer au-dessus de la loi et à fonctionner sans contre-pouvoir»

GALI BAHARAV-MIARA  
procureure générale d'Israël

de la frontière égyptienne. Ce week-end, deux membres du bureau politique du Hamas ont été tués, Salah Al-Bardawil et Ismaïl Barhoun. Celui-ci est le quatrième responsable à être tué en moins d'une semaine.

#### Siège total de l'enclave

Près de 700 personnes ont perdu la vie depuis la rupture du cessez-le-feu, il y a moins d'une semaine, selon le ministère de la santé à Gaza. Celui-ci a annoncé dimanche qu'un seuil symbolique a été franchi : l'armée israélienne a tué plus 50 000 Palestiniens depuis le 7 octobre 2023 – civils et combattants confondus.

Plus que jamais, la pression monte sur les Gazaouis. Le siège de l'enclave est total. L'entrée d'aide humanitaire est bloquée depuis le 2 mars, soit plus de trois semaines. C'est la période la plus longue après l'interdiction initiale, qui avait duré deux semaines, du 7 au 21 octobre 2023. L'élec-

tricité alimentant la principale centrale de désalinisation d'eau a été coupée le 9 mars. Et l'offensive a repris le 18.

La pression monte dans les actes, mais aussi dans les mots. Le 19 mars, Israel Katz, le ministre de la défense, déclarait dans un communiqué «suivre le conseil du président américain : rendez les otages et chassez le Hamas, et de nou-

velles options s'ouvriront pour vous [les Gazaouis], y compris la réinstallation dans d'autres régions du monde pour ceux qui le souhaitent. L'alternative est la destruction et la dévastation totale.»

Deux jours plus tard, le 21 mars, Israel Katz montait d'un cran, disant qu'Israël annexerait des zones de la bande de Gaza si le Hamas refusait de libérer les otages.

Le mouvement islamiste palestinien détient encore 59 personnes, dont 35 ont été déclarées mortes par l'armée israélienne.

Dernière déclaration choc : dimanche, le cabinet de sécurité a approuvé la création d'une nouvelle administration, subordonnée au ministre de la défense, pour organiser le «transit volontaire» des résidents de Gaza qui en exprimeraient «l'intérêt» vers des pays tiers.

Ce n'est pas la première fois qu'Israël mettrait en place une telle agence. Un dispositif similaire avait été créé après la guerre des Six-Jours pour les habitants de l'enclave, selon l'historien américain Zachary Foster. Quelques dizaines de milliers de Palestiniens étaient partis, en majorité pour la Cisjordanie. Le projet avait été abandonné en 1969, les Israéliens ne trouvant aucun pays volontaire pour accepter les Palestiniens. ■

SAMUEL FOREY

cratie» sur tous les tons et avec tous les instruments. Dimanche, des dizaines de milliers de personnes défilaient dans Jérusalem, pour réclamer le maintien à leurs postes de Ronen Bar et de Gali Baharav-Miara.

Le chef du Shin Bet et la procureure générale ont en commun d'avoir été nommés par la coalition précédente, dirigée en 2021 et 2022 par Naftali Bennett et Yair Lapid – l'une des rares occasions où le pouvoir a échappé à Benjamin Nétanyahou, en poste depuis 2009. Le premier est dans le collimateur de l'extrême droite israélienne, notamment pour avoir affirmé que le «terrorisme juif» alimente le «terrorisme palestinien». Il s'est opposé au ministre de la sécurité nationale, le suprémaciste Itamar Ben Gvir, qui multiplie les visites sur l'esplanade des Mosquées – lieu saint pour les juifs et les musulmans, et symbole national palestinien.

«Quand on pense à la sécurité nationale israélienne, les mêmes problèmes qui la menaçaient avant le 7-Octobre la menacent aujourd'hui : divisions internes, corruption, manque de confiance, conflits entre les échelons politique et militaire – et tout cela après quinze mois de guerre, avec des otages toujours à Gaza», a écrit sur le réseau social X Mairav Zonszein, analyste Israël-Palestine pour le groupe de réflexion International Crisis Group. La procédure de licenciement de Gali Baharav-Miara prendra des semaines, sinon des mois. Et pour l'instant, Ronen Bar reste à son poste, protégé par la Cour suprême. Mais débarqués ou pas, leur légitimité est fragilisée par les attaques du gouvernement.

Benjamin Nétanyahou a, lui, renforcé sa coalition avec le retour d'Itamar Ben Gvir, constituant une confortable majorité de 68 élus sur 120 à la Knesset. Mais le sondage hebdomadaire du journal israélien *Maariv* montre une forme de flottement dans la population israélienne. A la question de savoir à qui obéir en cas de crise constitutionnelle, les personnes interrogées répondent à 38 % à la Cour suprême, contre 35 % au gouvernement, alors que 27 % ne se prononcent pas.

Cela n'empêche pas Israël de poursuivre l'offensive terrestre à Gaza, commencée le 18 mars. Après avoir pénétré le centre, le nord et le sud de l'enclave, l'armée israélienne a ordonné aux Palestiniens l'évacuation du quartier de Tell Al-Sultan, à Rafah, non loin

## Israël frappe le sud du Liban

Israël a mené, dimanche 23 mars, plusieurs frappes sur le sud du Liban. Une personne serait morte dans l'attaque d'un drone, selon des sources officielles. Samedi, des bombardements israéliens avaient déjà tué huit personnes dans le sud du Liban, lors des attaques les plus violentes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 27 novembre 2024. Israël a assuré agir en riposte à des tirs de roquettes du Hezbollah, du territoire libanais, ce que le mouvement pro-iranien a nié. Le premier ministre libanais a mis en garde contre le risque d'une nouvelle guerre après quatre mois de trêve. Dans un communiqué, le porte-parole du ministère des affaires étrangères iranien a accusé Israël d'être une «véritable menace pour la paix et la sécurité internationales».

# Les cadeaux! Les cadeaux! Les cadeaux!

# 250€ offerts\*

Pour nos 25 ans,  
nous offrons jusqu'à 250€ à  
tous nos nouveaux clients.



Scannez  
pour profiter  
de l'offre.

 **fortuneo**  
BANQUE  
J'aime ma banque

25  
ans

\*Du 13.03.2025 au 02.04.2025 inclus, jusqu'à 250€ offerts sous réserve de satisfaire aux conditions suivantes: pour une première ouverture d'un compte de dépôt (individuel ou joint): 160€ offerts avec une carte Gold Mastercard ou 70€ avec une carte FOSFO Mastercard, suivi de 5 paiements dans les 90 jours. 80€ offerts pour la première utilisation du service neoChange. 10€ offerts pour la première ouverture d'un Livret +. Code opération **FTNO252**. Sous réserve de remplir les conditions d'octroi en vigueur et d'acceptation par Fortuneo (voir les autres conditions sur fortuneo.fr/compte-bancaire/offre-exclusive-mobilite-mars-25). Délai de rétractation de 14 jours. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Trinity - 1 bis place de la Défense 92400 COURBEVOIE. Courtier en assurance n°ORIAS 07 008 441 - Adresse postale : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.

#### CORÉE DU SUD La justice rejette la destitution du premier ministre

La Cour constitutionnelle sud-coréenne a confirmé, lundi 24 mars, la destitution du premier ministre, Han Duck-soo, et l'a rétabli avec effet immédiat dans ses fonctions de président par intérim. Le Parlement avait voté fin décembre 2024 la destitution de Han Duck-soo, qui assurait l'intérim à la tête de l'Etat à la suite de la destitution du président de la République, Yoon Suk Yeol, qui

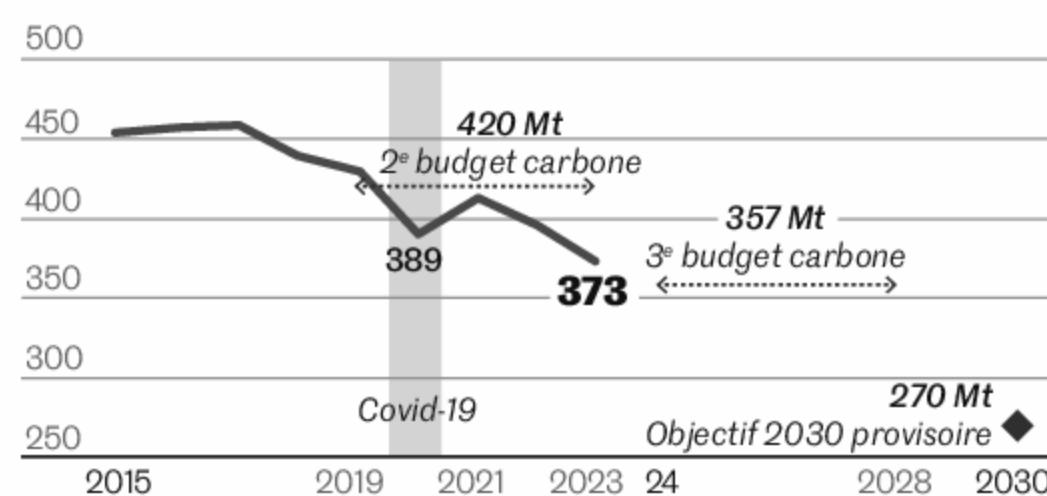
avait voulu imposer la loi martiale dans le pays le 6 décembre. Yoon Suk Yeol fait face depuis à des accusations d'insurrection. – (AFP)

#### DIPLOMATIE Lula en visite officielle au Japon

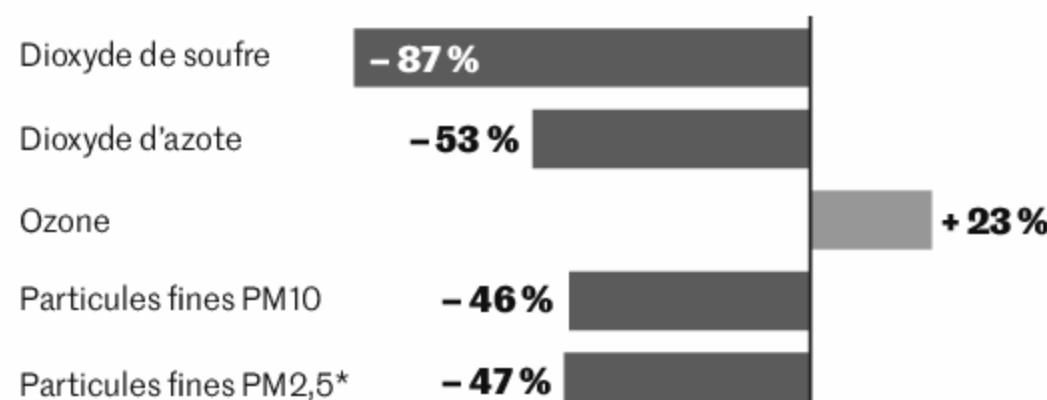
Le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, accompagné d'une délégation d'acteurs économiques, a entamé lundi 24 mars au Japon une visite d'Etat visant à renforcer les liens commerciaux et la coopération climatique entre les deux pays. – (AFP)

**Des émissions de gaz à effet de serre en baisse**

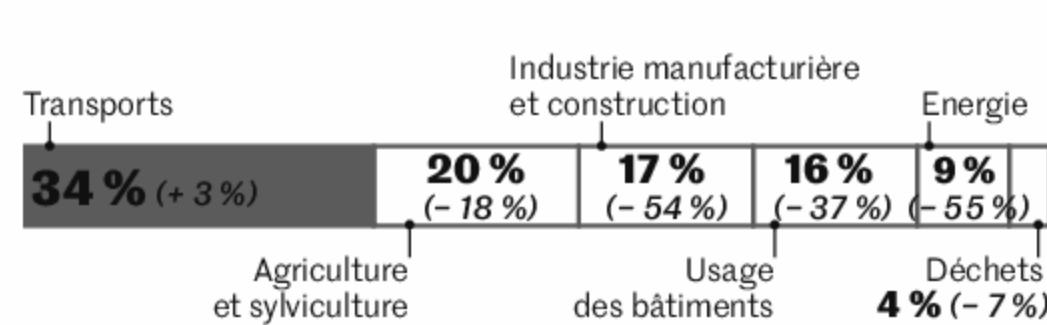
Emissions de gaz à effet de serre de la France et objectifs climatiques politiques, en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Evolution des concentrations annuelles de polluants dans l'air extérieur, en milieu urbain entre 2000 et 2023

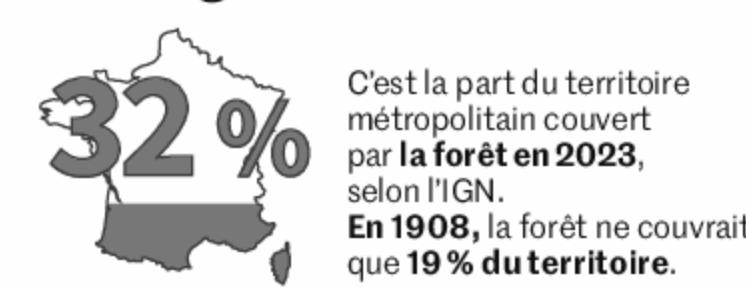


Répartition des émissions de gaz à effet de serre, par secteur en France en 2023\*\*, et évolution entre 1990 et 2023

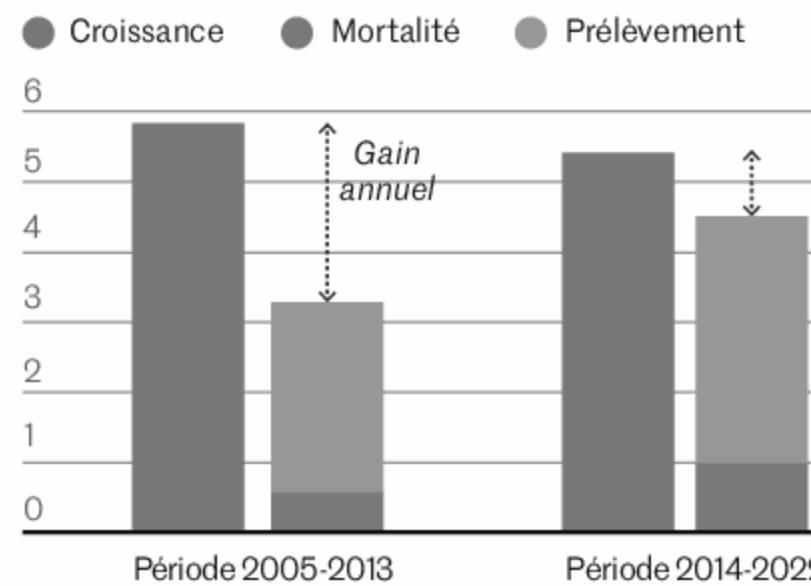


\* 2009-2023

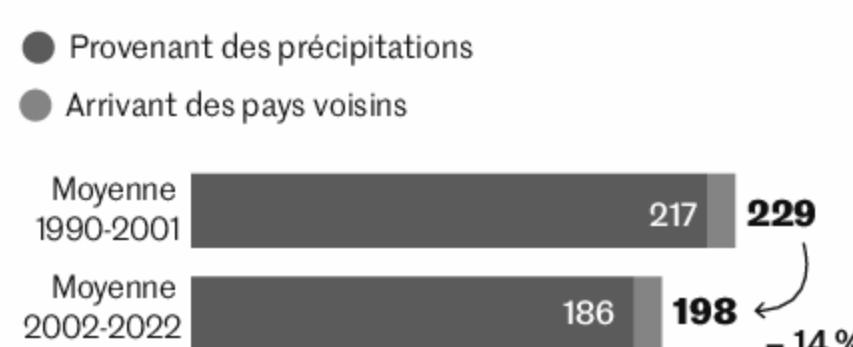
\*\* hors UTCATF : utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

**Des forêt encore en croissance mais fragiles**

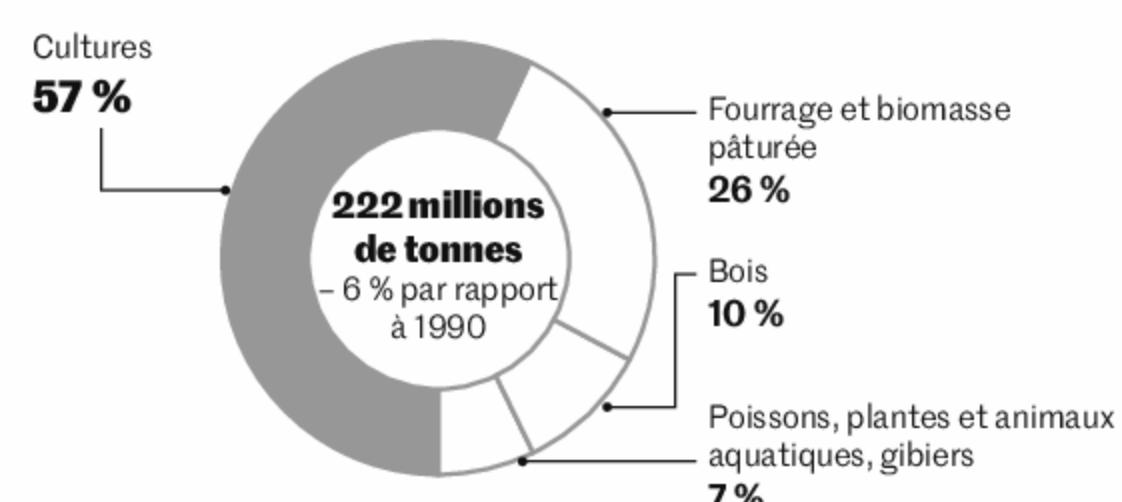
Evolution des flux de bois, en m<sup>3</sup> par hectare et par an

**Une diminution des ressources en eau**

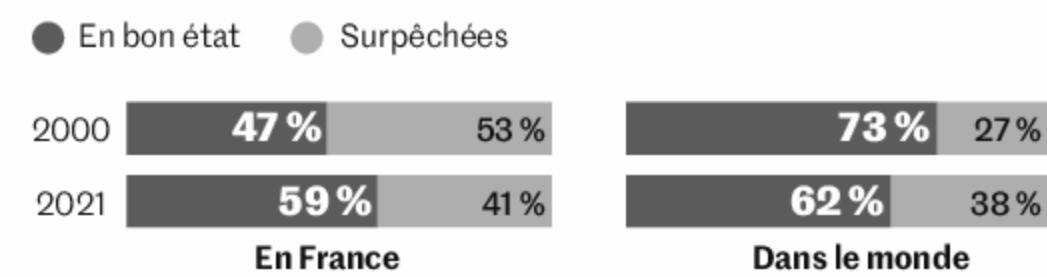
Volume de la ressource en eau en France métropolitaine, en milliards de mètres cubes

**Un recul de la production de la biomasse**

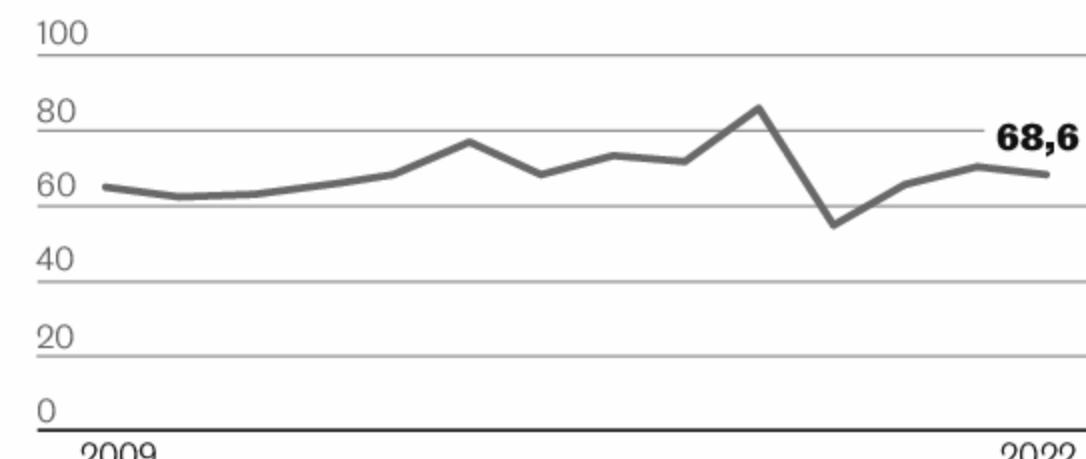
Production de la biomasse sur le territoire français, en 2022



Evolution de l'état des populations de poissons pêchés en France et dans le monde, en %

**Produits phytosanitaires, un bilan mitigé**

Quantité de substances phytosanitaires actives vendues en France, en milliers de tonnes



Source : « Etat de l'environnement en France, rapport 2024 », ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

# Environnement : le bilan contrasté de la France

L'Etat tarde à publier un document dressant un panorama complet de l'état des écosystèmes du pays

**C**ent quarante pages pour ausculter les maux d'une nature sous pression. Le dernier rapport sur l'état de l'environnement en France offre une synthèse éclairante de certaines améliorations, mais aussi de la dégradation des écosystèmes français. Alors que ce document est habituellement publié tous les cinq ans, l'édition 2024, que *Le Monde* s'est procurée, est pour le moment restée dans les tiroirs.

Elle devait pourtant être rendue publique « *avant fin janvier* » 2025, lors d'un « événement (...) permettant à la ministre [de la transition écologique] de s'exprimer sur les progrès récents », selon plusieurs notes administratives consultées par *Le Monde*. Agnès Pannier-Runacher envisageait même une conférence de presse. Mais la première version du rapport, disponible dès la fin 2024, n'a pas convenu à son cabinet, qui souhaitait « mieux mettre en avant les tendances d'évolution qui sont bonnes et portent leur fruit », selon ces notes.

Les agents du service des données et études statistiques (SDES), rattaché au Commissariat général au développement durable, qui ont concocté le document, ont donc renvoyé une version fin janvier, en mettant en valeur certains indicateurs-clés et les évolutions entre 2019 et 2024, quand les données scientifiques le permettaient. Ils ont aussi ajouté un résumé de quatre pages.

Mais, malgré neuf versions successives, les contacts se sont espacés avec le cabinet de la ministre, et aucune date de publication n'est prévue. A tel point que certains agents du SDES, « *frustrés par ce blocage* » à un moment où l'éco-logie disparaît du débat public, ont préparé une lettre à Agnès Pannier-Runacher pour lui rappeler que la France s'est engagée, en signant la convention d'Aarhus, à publier tous les cinq ans ce panorama complet, ce que tous les gouvernements ont fait depuis 1994. L'entourage de la ministre explique ce retard par le « *calendrier politique des derniers mois* » et assure

que les demandes de modifications étaient purement formelles, visant à « *mettre en avant les tendances, qu'elles soient bonnes ou mauvaises* ». « *Il n'y a pas de sujet de fond, d'autant plus que les données que contient le rapport sont déjà publiques* », affirme le ministère, qui promet qu'il sera publié « *dans les prochaines semaines* ».

A travers des infographies, des interviews de scientifiques et des textes clairs, ce document explore quatre thématiques fondamentales : l'épuisement des ressources naturelles, la pollution des milieux naturels, le changement climatique et le déclin de la biodiversité. Si les efforts paient dans certains domaines, l'économie et les modes de vie continuent de peser sur les écosystèmes et, in fine, sur la santé des Français et la résilience de beaucoup de filières économiques.

Cette revue des données existantes permet aussi de comprendre les interactions et la globalité du défi écologique, trop souvent résumé à l'urgence climatique. « *L'extraction de ressources naturelles constitue une source de pollution des milieux naturels, qui elle-même contribue au changement climatique, ce dernier étant l'un des facteurs aggravants du déclin de la biodiversité* », soulignent ainsi les auteurs.

Quelques indicateurs connaissent une évolution positive. Ainsi, grâce aux évolutions technologiques et au durcissement des normes dans les transports ou l'industrie, la qualité de l'air

s'améliore. Depuis 2000, la baisse du dioxyde d'azote a été de 53 % et celle du dioxyde de soufre de 87 %. Cette amélioration globale n'empêche pas des situations beaucoup plus dégradées dans les agglomérations de l'Ile-de-France, de l'est du pays et à Mayotte lors des pics de canicule.

**Factuel et non moralisateur** Autre indicateur plutôt favorable, grâce aux quotas, la surpêche touche moins de populations de poissons (de 53 % à 41 % entre 2000 et 2021) alors que ce taux est en nette augmentation dans le monde (de 27 % à 38 %). Et, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt continue de gagner du terrain : elle couvrait 19 % du territoire en 1908, contre 32 % aujourd'hui. Sauf que la mortalité des arbres et leur croissance sont affectées par le changement climatique et la prolifération de bioravageurs. Entre 2014 et 2022, la croissance des arbres n'a plus été que de 0,9 mètre cube par hectare et par an, contre 2,5 entre 2005 et 2013.

Enfin, parmi les indicateurs qui auraient pu être mis en avant par la ministre de la transition écologique, la diminution des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine se poursuit (- 31 % entre 1990 et 2023). Cette évolution est due principalement aux progrès dans les secteurs de l'industrie (- 54 %) et du bâtiment (- 37 %), et s'est accélérée en 2023 (- 5,8 %), mais va sans doute connaître un ralentissement en 2024. Pour tenir la trajectoire de - 55 % en 2030, la moyenne devra se maintenir à - 4,5 % par an. « *Les actions individuelles et collectives nécessitent d'être renforcées* », préconisent les auteurs, qui rappellent que « *l'empreinte carbone de la France est incompatible avec l'accord de Paris* [visant à limiter le réchauffement à + 1,5 °C] ».

Sur ce sujet, le rapport n'omet pas les défis écologiques de la transition énergétique. Pour s'extraire des fossiles (63 % de l'énergie totale consommée en 2022), l'électrification des véhicules et la production d'énergie d'origine renouvelable

vont nécessiter l'extraction de métaux comme le lithium.

Plusieurs projets miniers sont en cours de développement en France. Un défi, alors que de nombreux sites portent encore les séquelles de leur passé industriel et minier. En 2023, plus de la moitié des 3 316 sites et sols pollués recensés dans la base de données Basol, et dont le polluant est connu, le sont par des métaux lourds (1 748 sites), 23 % par l'arsenic (768 sites) et 13 % par le mercure (445 sites). « *La grande force de ce genre de document est de ne pas regarder le problème écologique par un seul prisme et surtout d'être factuel et non moralisateur sur nos modes de vie* », estime Anne Bringault, directrice des programmes de Réseau Action Climat. Il y a de multiples signaux d'alerte très forts. Il ne suffit pas de changer à la marge certaines choses, il faudrait une transformation radicale qui s'appuie sur une limitation de la consommation de ressources. »

Car les modes de vie actuels continuent à malmenner des écosystèmes de plus en plus affaiblis par le réchauffement climatique. La ressource disponible en eau a ainsi diminué de 14 % entre les périodes 1990-2001 et 2001-2022, notamment à cause de l'évapotranspiration plus importante. Et l'agriculture, à cause principalement de l'irrigation, représente 60 % de la consommation d'eau, celle qui n'est pas rendue immédiatement aux milieux aquatiques. « *On vient d'avoir des débats sur une loi d'orientation agricole, et les discussions auraient peut-être pu être un peu différentes avec cette mise en perspective* », analyse Antoine Gatet, président de France Nature Environnement. C'est indispensable pour penser les décisions publiques. »

Les pollutions liées à l'usage des pesticides sont toujours aussi préoccupantes. Le rapport souligne que « *les espèces cultivées pour l'alimentation en France* », rappelle le texte.

**Le rapport relève la réussite de certaines politiques de protection sur des animaux emblématiques, comme le castor et la loutre**

2022). Mais 68 600 tonnes de substances actives ont été vendues en 2022, un volume proche de la moyenne des ventes déclarées entre 2009 et 2021 (+ 1 %). Un autre indicateur, le nombre de doses unités, qui mesure l'intensité de l'usage des produits de traitement, a connu une diminution de 11,5 % en 2020-2022 par rapport à la moyenne 2015-2017. Mais il ne baisse plus depuis trois ans.

L'hyperconsommation a des conséquences immenses sur les écosystèmes. Le plastique, recyclé seulement à hauteur de 21 %, se fragmente en particules dans l'air, les cours d'eau, les sols et jusqu'en mer, où la densité de microplastiques varie de 17 000 à 88 000 unités/kilomètre carré en France métropolitaine, la Méditerranée étant la plus touchée. Alors que le rapport souligne que ces pollutions doivent encore être mieux mesurées, les contaminations de plans d'eau et de rivières par les PFAS, ces « *polluants éternels* » générés par l'industrie, existent dans chaque bassin-versant.

La biodiversité française paie un tribut particulièrement lourd. Alors que l'indice de risque d'extinction des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature a doublé en métropole entre 2000 et 2023 (17 % des espèces risquent la disparition), il atteint des proportions dramatiques à La Réunion (46 %) et est en augmentation rapide dans d'autres territoires d'outre-mer (+ 74 % à Wallis-et-Futuna, + 188 % à Mayotte). Ces lieux

sont cruciaux puisque l'outre-mer abrite 84 % des 21 976 espèces endémiques de la France et 10 % des récifs coralliens mondiaux.

Même si le rapport relève la réussite de certaines politiques de protection sur des animaux emblématiques (le castor et la loutre avaient quasi-disparu à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'un de ces deux animaux ou les deux en même temps sont maintenant présents dans 61 % des mailles de 10 kilomètres sur 10 kilomètres du territoire), les populations d'autres espèces sont en chute libre. Ainsi, entre 1989 et 2023, le nombre d'oiseaux présents en milieux batis s'est effondré de 44 %.

**Haies arrachées**

Les milieux les plus riches en espèces diminuent. La surface de prairies en France est passée de 13,2 millions d'hectares à 9,6 entre 1950 et 2020. Et les dernières années, malgré la replantation annuelle d'environ 7 000 kilomètres de haies, plus de 23 500 kilomètres ont été arrachés tous les ans. L'utilisation des produits chimiques entraîne une dévitalisation des sols et une très grande mortalité des insectes pollinisateurs nécessaires à « *70 % des espèces cultivées pour l'alimentation en France* », rappelle le texte.

En 2021, l'argent consacré à la lutte contre toutes ces pollutions s'élevait à 46 milliards d'euros, en augmentation de 24,5 milliards par rapport à 2020. Ces montants importants, supportés par l'Etat, les collectivités et le secteur privé, restent pourtant « *inférieurs au coût global de la pollution supporté par la société, incluant notamment l'augmentation des dépenses de santé, la perte de biodiversité, la baisse des rendements agricoles, la dégradation des bâtiments, etc.* », précise le rapport. Un énième signal aux décideurs politiques, qui avaient nettement augmenté le budget vert à l'automne 2023, avant de procéder à des coupes drastiques à cause du déficit excessif de la France. ■

MATTHIEU GOAR

# HORRIBLEMENT TROP CHER

«Manque cruel de suspense.»  
Deuxième

«Une saga cousue de fil blanc.»  
10 Minutes

GALEC - 26 Quai Marcel Boyer - 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 951 RCS Crteil.

**MOINS  
CHER\***  
**2,6%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 544 produits

**3,9%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 5480 produits

**4,3%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 354 produits

**5,2%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 5777 produits

**5,9%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 5 176 produits

**7,7%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 5 882 produits

**10,7%**  
PLUS CHER\*  
  
Prix moyens comparés sur 5 650 produits

«E.Leclerc est le moins cher.  
Scénario prévisible.»  
Les bouquins du cinéma

\*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5968 produits de marques nationales relevés du 10/02/2025 au 22/02/2025 dans 276 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 896 m<sup>2</sup>, Lidl 1 320 m<sup>2</sup>, magasins U 4 268 m<sup>2</sup>, Aldi 918 m<sup>2</sup>, Intermarché 3 597 m<sup>2</sup>, Auchan 9 864 m<sup>2</sup>, Carrefour 10 045 m<sup>2</sup> et Carrefour Market 3 294 m<sup>2</sup>. Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations, détails des prix et des formats des magasins étudiés sur [www.questlemoinscher.leclerc](http://www.questlemoinscher.leclerc)

**E.Leclerc** 

DÉFENDRE TOUT  
CE QUI COMpte POUR VOUS.

# Le grand raout des sociaux-démocrates du PS

Les adversaires d'Olivier Faure, premier secrétaire du parti, tentent de s'organiser en vue du congrès de juin

LIFFRÉ (ILLE-ET-VILAINE) -  
envoyé spécial

**R**etour vers le futur. Bernard Cazeneuve, Najat Vallaud-Belkacem, Carole Delga... Un quartier de ministres du quinquennat Hollande réunis le temps d'un samedi à Liffré, près de Rennes, à l'appel du président de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard. L'ancien président de la République François Hollande a aussi fait le chemin, ce 22 mars. Un détour par l'Ouest avant de se rendre à Lille le soir même, où il avait prévu de rencontrer Martine Aubry. La directrice générale d'Oxfam, Cécile Duflot, qui fut ministre du logement (2012-2014), est de la partie, mais à distance. Ne manquait sans doute que le Breton Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense entre 2012 et 2017.

La génération d'autrefois rejoint celle d'aujourd'hui : l'eurodéputé Raphaël Glucksmann a été retenu à Bruxelles mais a envoyé son discours par vidéo. Son collègue au Parlement européen Pierre Jouvet, spadassin d'Olivier Faure, représente ce dernier. Ici, on se souvient tous qu'il fut un fervent militant hollandais. Des communistes, des écologistes et d'anciens « marcheurs », tel Olivier Allain, conseiller agriculture du candidat Macron, se sont joints à cette fête des sociaux-démocrates du Parti socialiste.

Il fallait bien la Bretagne pour rassembler ceux qui s'empoignaient il y a peu sur l'inventaire du quinquennat ou encore l'alliance électorale avec La France insoumise (LFI) de Jean-Luc Mélenchon. Une terre de la démocratie chrétienne où combien cardinale pour les socialistes. En 1981, François Mitterrand l'avait remerciée d'avoir porté « l'élan de [sa] victoire ». Elle le fut aussi pour François Hollande, en 2012. Et c'est à Lorient que le Corrégien lança les « transcorriants » en 1989, afin de dépasser les divisions du PS en réunissant toutes ses sensibilités pour tracer un sillon réformiste. « Il y a un peu de cela aujourd'hui », se félicite François Hollande. Le député de Corrèze voit dans ce rassemblement de figures de la gauche « le périphérique idéal pour 2027 ».

Loïg Chesnais-Girard appelle cela « le souffle breton », du nom de son mouvement. Samedi, à Liffré, les « fauristes » Christophe Clergeau et Pierre Jouvet embrassent chaleureusement Nicolas Mayer-Rossignol, leur redoutable adversaire au congrès de Marseille en 2022, se font photographier avec François Hollande et trinquent même avec la présidente de la région Occitanie, Carole Delga. Cette dernière n'a, pourtant, jamais de mots assez durs envers le premier secrétaire et menace même de claquer la porte du PS si l'on venait à être réélu au prochain congrès.

#### Démonstration de force

« J'espère ne pas déranger sur la photo de famille », ironisait, avant d'arriver, Pierre Jouvet. Mais après son débat sur « la liberté d'expression à l'ère du numérique » qui a fait salle comble, et quelques crêpes et galettes de sarrasin partagées avec M. Hollande et la bande des sociaux-démocrates sous l'œil amusé des militants, il a salué l'opération : « Je vois des socialistes qui ne veulent pas se cogner mais se respectent, malgré les désaccords. »

« Personne n'est resté chez lui. Ceux qui sont venus participent à la régénération de la gauche », se

#### « Cette journée a pour objectif d'entraîner toutes les forces »

LOÏG CHESNAIS-GIRARD  
président de la région Bretagne

félicite le président de la région Bretagne, qui espère que son initiative aide à consolider une plate-forme commune à gauche, avec ses amis sociaux-démocrates et sans LFI. « Jean-Luc Mélenchon communique avec le chaos, nous avec l'enthousiasme », lance Loïg Chesnais-Girard. Et le Breton d'offrir ses services : « Cette journée est une parenthèse, une respiration dans les débats des congrès [sociaux-démocrates et écologistes]. Elle a pour objectif d'entraîner toutes les for-

ces. Je ne nie pas l'importance des partis, mais si cela peut les inspirer, c'est tant mieux. Mon initiative est libre de droit. »

Un message aux absents, et tout particulièrement à Olivier Faure. Dans les couloirs de la salle communale, son nom occupe bien des conversations, tout comme la bataille du congrès du PS qui se tiendra en juin. Toutes les figures sociaux-démocrates sont sur la photographie de famille et près de 600 personnes ont fait le déplacement dans cette ville aux 9000 âmes située à vingt minutes de Rennes. Réussie, l'affiche bretonne est venue gâcher le moment du premier secrétaire. Lui organisait, le jour même, un meeting à Toulouse pour clôturer son « tour de France » à la rencontre des citoyens. Moins de 500 personnes ont assisté à son discours dans la capitale occitane. Un événement que son entourage n'a eu de cesse de présenter comme le premier

pas d'une potentielle candidature à la présidentielle en 2027.

A Liffré, les proches d'Olivier Faure ne cachent pas leur malaise devant ce raout composé d'adversaires assumés au congrès. Le leader socialiste et son entourage regardent avec circonspection ces concurrents préparer une éventuelle motion unitaire, sûrs de l'incapacité de ces derniers à faire front commun et convaincus que « le désir de stabilité chez les militants l'emportera ». François Hollande appelle à une « alternative commune » des adversaires d'Olivier Faure.

Si l'heure n'est pas encore aux désistements, la candidature du chef de file des députés PS, Boris Vallaud, dont plusieurs lieutenants étaient présents en Bretagne, fragilise Olivier Faure autant qu'elle perturbe les courants minoritaires du PS, d'Hélène Geoffroy et de Nicolas Mayer-Rossignol. Soutenir Vallaud, pour bat-

tre Faure ? Carole Delga, pourtant soutien affirmé de Mayer-Rossignol, regarde l'opération avec curiosité : « Le contact est constant avec [Boris Vallaud]. Contremarre à Olivier Faure, sa défense de l'universalisme et de la république sociale ne varie jamais. C'est une ligne que je partage. »

La démonstration de force des sociaux-démocrates à Liffré ne résiste pourtant pas aux maux de la gauche, qui ont la vie dure. Bernard Cazeneuve est reparti aussi vite qu'il est arrivé, sans croiser François Hollande. Karima Delli, candidate au congrès des Ecologistes, s'est fait porter pâle au dernier moment sous pression de son parti. Marine Tondelier, la secrétaire nationale écologiste, n'a jamais caché sa préférence pour Olivier Faure plutôt qu'envers les sociaux-démocrates du PS qui, en Bretagne, se prennent à rêver de lendemains ensoleillés. ■

OLIVIER PÉROU



François Hollande et Carole Delga, lors du meeting à Liffré (Ille-et-Vilaine), samedi 22 mars. LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

## Municipales : David Belliard tête de liste des Ecologistes pour Paris

L'adjoint à la maire, qui était déjà le candidat des Verts en 2020, a remporté la primaire dimanche, malgré l'union de ses trois adversaires

**D**avid Belliard s'est fait peur, mais l'adjoint à la maire de Paris chargé de la transformation de l'espace public a finalement réussi à confirmer son statut de favori : l'élu du 11<sup>e</sup> arrondissement a remporté la primaire des Ecologistes pour les élections municipales de 2026, dimanche 23 mars, face à Anne-Claire Boux, qui avait pourtant réussi à réunir autour d'elle les deux autres candidates malheureuses du premier tour.

Après avoir porté les couleurs de son parti aux municipales de 2020 et rassemblé 10,8 % des voix au premier tour avant de se rallier à la maire sortante socialiste Anne Hidalgo, le candidat de 46 ans a su convaincre 52,6 % des militants de lui donner une nou-

velle chance pour tenter de conquérir l'Hôtel de ville.

« Nous allons faire la réunion de tous les écologistes avant de faire la réunion des forces de gauche. Ce soir, on entre en campagne et on va travailler ensemble pour gagner ! », a déclaré celui qui est le premier candidat officiellement investi pour les municipales parisiennes, devant une centaine de militants réunis dans un établissement culturel du 12<sup>e</sup> arrondissement. « Nous avons fait une primaire exemplaire, nous en sortons de manière positive, rassemblée, unie, avec beaucoup de bonnes énergies », s'est-il félicité.

Elu en 2014 au Conseil de Paris et adjoint depuis 2020, David Belliard a joué avec succès la carte de l'expérience et du bilan, mettant

en avant et à son crédit les transformations de la voirie depuis cinq ans, entre les près de 200 kilomètres de nouvelles pistes cyclables et les quelque 300 rues piétonnises aux abords d'écoles. « Face à la droite, nous avons besoin d'une écologie de combat et le combat, cela fait dix ans que je le mène », avait-il plaidé lors du débat d'entre-deux-tours, mardi 18 mars, prévenant que ce qui a été fait jusqu'à présent « n'est qu'une introduction ».

#### Ecart de 44 voix

Parti avec une nette avance à l'issue du premier tour, avec 48 % des voix contre 27 % pour Anne-Claire Boux, adjointe à la santé, 15 % pour Fatoumata Koné et 10 % pour Aminata Niakate, Da-

vid Belliard a vu les choses se compliquer lorsque les trois femmes ont fait front commun entre les deux tours. Le corps électoral étant très petit, seules 165 voix séparaient en réalité les deux premiers, dans un scrutin qui avait mobilisé 61 % des adhérents écologistes parisiens. Pour ce deuxième tour, la participation s'est élevée à 66 % et l'écart entre les deux candidats était de 44 voix.

Militant LGBT+, ancien directeur général adjoint de Sidaction et journaliste au magazine *Alternatives économiques*, David Belliard a axé sa campagne sur des questions sociétales, appelant les Parisiens à se montrer « fiers » de leur « ville woke, féministe, antiraciste ». Mais, pour convaincre au-

delà du cercle des écologistes, l'élu va devoir se défaire de l'étiquette de l'« écolo bobo » et déconnecter des réalités que ses adversaires lui font souvent porter.

Le président de la Régie immobilière de la Ville de Paris, qui gère un peu plus de 60 000 logements sociaux, souhaite « continuer à investir massivement » dans ce secteur et amener la capitale à un taux moyen de 30 % de logements sociaux, contre 25,5 % actuellement. Dimanche soir, après sa victoire, il a insisté sur la nécessité de porter une « écologie sociale, qui s'adresse à tout le monde et réduit les inégalités ».

Une dernière difficulté, et non des moindres, peut faire obstacle à David Belliard sur la route de la victoire. Elle est d'ordre stratégique et porte sur l'alliance avec La France insoumise (LFI), qui pourrait être représentée par la députée de Paris Sophia Chikirou. Pour le candidat, l'union de toute la gauche est un « impératif » : « Il n'y a pas d'autre chemin pour la victoire », a-t-il réitéré dimanche soir, précisant qu'il allait rencontrer « toutes les forces de gauche » dans les prochaines semaines.

Un point de désaccord profond avec ses partenaires socialistes : les trois candidats à la candidature, Rémi Féraud, Emmanuel Grégoire et Marion Waller, qui seront déportés lors d'une primaire le 30 juin, ont tous clairement dit qu'une union avec LFI n'était pas souhaitable, ni au premier ni au second tour. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN



mise sur la décarbonation pour un

# IMPACT

durable

**“ Je ne pense pas que le développement durable ait changé ma façon de diriger cette entreprise, mais ça a changé mes priorités.”**

— Régis Castagné,  
Directeur général d'Equinix France

Stocker et gérer nos données est une activité consommatrice d'électricité et émettrice de chaleur. Depuis 2014, Equinix répond à cette double réalité en sélectionnant les énergies renouvelables pour alimenter ses datacentres, en optimisant leur consommation et en réutilisant la chaleur émise. Dans le dernier né de ses sites, PA10 à Saint-Denis, Equinix chauffe déjà une ferme urbaine (sur le toit du bâtiment) et bientôt une piscine olympique (à proximité).

Très engagé pour le développement durable, Régis Castagné a entraîné ses équipes en les faisant participer aux fresques du climat. Cette compréhension des enjeux climatiques a permis à chacun de réduire son empreinte carbone personnelle mais aussi d'élaborer des solutions professionnelles innovantes, même quand elles sont complexes à mettre en place. Comme le récent PPA (Power Purchase Agreement), le plus gros

jamais signé en France dans lequel Equinix engage pour 20 ans ses achats d'énergie (pour l'équivalent de la consommation de 644 000 foyers pendant un an). Un temps long qui permet à des producteurs de faire les investissements nécessaires pour développer les sources d'énergie renouvelable (ici 7 fermes éoliennes).

«Je pense qu'il faut rester très humble quand on parle de développement durable», souligne Régis Castagné. Pour lui, dans l'entreprise, les choses avancent quand chacun prend ce sujet comme étant le sien, quand chacun a envie d'agir pour l'environnement. Mais le champ est large et il reste beaucoup de choses à faire pour préserver une planète qui soit vivable pour l'humanité. En même temps, quand l'économie rencontre l'écologie, un cercle vertueux se met en place. C'est le cas dans les datacentres d'Equinix.

**100%**

d'énergies renouvelables  
en France

**96%**

d'énergies renouvelables  
dans le monde  
(objectif 100% en 2023)

**100%**

des salariés formés  
à la Fresque du Climat  
(2023)

Comme EQUINIX,  
agissez pour un impact  
durable.



Devenez un #ImpactMaker



Life Is On

Schneider  
Electric

# En France, la peur diffuse d'un conflit armé

En réunion d'élus et sur les marchés, les citoyens se disent « tourmentés » et « déboussolés »

## REPORTAGE

CHARTRES, FONTAINEBLEAU (SEINE-ET-MARNE) ET ANNECY - envoyée spéciale

**D**e longues tables recouvertes de nappes en papier vert émeraude ont été disposées en enfilade dans la salle des fêtes de Mainvilliers, petite commune d'Eure-et-Loir, à un jet de pierre de Chartres. Ce vendredi 14 mars, Harold Huwart, le député local (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires, LIOT), ouvre grand ses bras pour accueillir les élus du Perche et des alentours. Près de 250 personnes – alliés politiques, militants ou sympathisants du centre, de gauche et de droite modérées – ont répondu à son invitation pour assister à la 117<sup>e</sup> édition du « banquet Marceau ». Un hommage au général révolutionnaire et à ces agapes clandestines organisées autrefois par les républicains pour camoufler leurs réunions politiques.

Quoi de mieux que ce symbole historique de l'union républicaine pour mobiliser le petit monde politique de la région sur le moment de bascule que traverse le pays, pense Harold Huwart. Quelques jours auparavant, le président de la République a fait frémir les Français en évoquant la guerre toute proche. « La paix ne peut plus être garantie sur notre continent », avait averti Emmanuel Macron lors d'une allocution solennelle, le 5 mars. « La menace russe est là, et touche les pays d'Europe. Nous touchons », disait-il. A un peu plus de deux heures de route, l'usine de fabrication des canons Caesars, à Bourges, continue d'accélérer la cadence pour réarmer le pays et soutenir l'Ukraine, sous le feu des assauts russes.

« Ce banquet n'a jamais eu plus de sens », veut croire le député LIOT, qui a fait imprimer, sur chacun des menus proposant saumon fumé et foie gras, le discours qu'avait tenu Jean Moulin, alors préfet d'Eure-et-Loir, le 5 mars 1939, à l'un de ces diners. « En cette année 1939, Jean Moulin invite les républicains à ne pas courber l'échine devant les agressions des dictatures européennes, à ne pas laisser je ne sais quel réalisme politique piétiner les valeurs du libéralisme et de la dignité humaine », lance, de l'estrade, l'élu du Parti radical, qui appelle le public à « relire ce discours avec un nouveau regard ».

La salle se fige. « Ces sont toujours les mêmes combats que nous de-



117<sup>e</sup> édition du banquet Marceau, réunissant des élus à Mainvilliers (Eure-et-Loir), le 14 mars. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

vons livrer face aux mêmes dangers ! », poursuit-il. « Ce sont les mêmes qui nous disaient qu'il ne faut pas mourir pour la Pologne ou pour la Tchécoslovaquie et qui aujourd'hui nous expliquent qu'il faut abandonner l'Ukraine ! », s'enflamme-t-il encore, avant que les convives n'entament leurs assiettes avec une soudaine gravité.

### C'était l'insouciance

« J'ai connu Daladier en 1936, moi, vous savez ! », glisse Claude Térouin, 88 ans, installé en face de l'ancien premier ministre de gauche Bernard Cazeneuve, invité d'honneur ce soir-là. Devant l'ex-socialiste, le vieil homme l'assure : le président du conseil avait bien maugréé, à sa descente d'avion, après la signature des accords de Munich, en 1938 : « Ah, les cons ! », en observant la foule l'acclamer, pensant qu'il avait évité la guerre.

Un peu plus loin, Pierre Ferré, maire de Soizé (Eure-et-Loir) et éleveur de chevaux percherons, soupire. Dans sa commune, les jeunes viennent voir le vieil homme pour s'enquérir de l'avenir. « Pour nous, à 20 ans, c'était l'insouciance. Ma génération n'a connu que la liberté et la paix. Et

maintenant... », s'émeut-il. « Les jeunes ne sont plus patriotes », tranche, sévère, sa voisine, Marie-Claude Cerceau, adjointe au maire d'Author-du-Perche.

Si la guerre semble encore loin, partout revient cette même peur diffuse. Ce sentiment que tout peut arriver. « On est tous déboussolés », commente Eric Gérard, maire de La Loupe. « Pour nous, ce qui arrive, ce sont des choses qu'on lisait dans les livres d'histoire », appuie Stéphanie Coutel, maire de Manou et infirmière à l'hôpital de Dreux (Eure).

Dans la matinée, l'Ukraine, la Russie et l'attitude irrationnelle du président américain, Donald Trump, prêt à faire valser l'ordre mondial et les alliances d'antan, occupaient aussi les conversations sur le marché de Fontainebleau (Seine-et-Marne). « La scène du bureau Oval a marqué tout le monde », constate Frédéric Valletoux, ancien maire de la ville et député (Horizons) de Seine-et-Marne, évoquant la violente altercation du 28 février entre Volodymyr Zelensky et Donald Trump, qui, appuyé par son vice-président, J. D. Vance, avait tout fait pour humilier le président ukrainien.

« Trump va finir par envoyer une bombe à Poutine ! », s'affole un monsieur devant l'étal de légumes en saluant « son » député. « Depuis le Covid, les gens sont à fleur de peau. Ma femme, quand elle écoute la radio, elle me dit : « On vend tout ? On va aller où ? », s'épanche, quant à lui, Thierry Lebez, un entrepreneur local, quand un vendeur de bijoux, Jordan Reynard, avoue que même s'il le trouve « fou », Trump « fait des trucs bien », citant les mesures pour réduire les dépenses de l'Etat. « Les gens sont tourmentés. Parfois tout se mélange, l'Ukraine, la peur de l'immigration », confie Sylvie Monchecourt, la maire de Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne), venue, en voisine, faire ses courses.

### Rien n'est clair

La crise géopolitique s'est immiscée dans les villes comme dans les campagnes, dans les bistrots comme dans les foyers. La peur de la guerre se décline sur tous les sujets. L'Etat va-t-il piocher dans les Livrets A pour financer l'« effort de guerre » ? Les banquiers rassurent leurs clients. Mais rien n'est clair. En ce jeudi 20 mars, le ministre de l'économie, Eric Lombard,

parle d'un produit d'épargne volontaire pour financer une partie des quelques centaines de milliards d'euros nécessaires pour étoffer le budget militaire. « C'est au gouvernement de clarifier de quel effort il s'agit. A quelle vitesse ? Comment ? On n'est pas en 1914, l'appareil industriel ne sera pas totalement transformé du jour au lendemain. Mais la peur est amplifiée par l'incertitude », pointe Antoine Armand, ancien et épéhé-mère locataire de Bercy aujourd'hui député Renaissance de Haute-Savoie.

Dans sa circonscription, à Annecy, flotte ce jour-là cette anxiété vaporeuse à même de dériver en colère. En cette veille de printemps, sur le marché de Novel, quartier populaire de la « petite Venise des Alpes », le boucher Ricardo Rey, lunettes cerclées de rose, assorties à son tablier, rose, et à son camion, rose, s'emporte déjà contre ce « papier sur les gestes à faire en cas d'attaque nucléaire ou de bombardement », dont diverses chaînes d'information se sont fait l'écho. « C'est violent, d'affoler les gens comme ça ! », s'énerve-t-il. Au dire de l'lysée, ce « manuel », qui n'est encore qu'une ébauche, ne con-

cerne que les cas d'accident industriel, d'épidémie et de cyber-attaque. Mais la rumeur enfle et attise les angoisses.

« Le problème, c'est l'incertitude. Il y a Trump, Poutine, mais notre sujet, c'est aussi de savoir si le premier ministre sera encore là dans deux mois ! », plante André Falcomata, secrétaire général de la Confédération des petites et moyennes entreprises de Haute-Savoie, qui suggère de lancer un « ISF défense » (un impôt sur la fortune consacré au financement de la défense) pour qu'« on ait le sentiment que ce sont les riches qui paient ».

### Bataille culturelle

« On ne se sent pas appuyés. Le premier ministre dit une chose, puis revient dessus », gronde Geneviève Ardin, gérante d'une boutique de bijoux dans le vieux Annecy, faisant référence au refus de François Bayrou de revenir à une retraite à 62 ans après avoir promis de réfléchir « sans totum ni tabou » à la très impopulaire réforme de 2023. « En fait, c'est encore nous qui allons payer, c'est toujours pareil depuis Mazarin », philosophie la commerçante.

« Toutes les plaques tectoniques bougent en même temps : l'international, le national et le local, comme ici, à Annecy. Ça peut donner aux Français l'impression que le sol se dérobe sous leurs pieds. C'est au politique de poser le cadre. De dissiper les peurs infondées », conclut Antoine Armand, alors que le parti Renaissance lance, à compter du 24 mars, une série de réunions publiques sur « La guerre en Ukraine et la situation internationale ». « On a une bataille culturelle à mener », veut croire le Haut-Savoyard, redoutant que l'opinion publique, aujourd'hui alignée avec le chef de l'Etat, ne soit, tôt ou tard, sensible aux discours de l'extrême droite ou d'une partie de la gauche radicale, plaident pour la conclusion d'une paix au plus vite, malgré le risque de sacrifier l'Ukraine et de fragiliser l'Union européenne. ■

CLAIRE GATINOIS

## Brice Teinturier : « La guerre n'est plus un objet lointain »

La situation internationale génère de l'inquiétude et un fort sentiment d'incertitude chez les Français, observe le délégué général d'Ipsos

### ENTRETIEN

**B**rice Teinturier est directeur général délégué de l'entreprise de sondages Ipsos. Il revient sur les sentiments des Français face à la situation géopolitique internationale. Il constate ses effets sur le plan politique français où, selon lui, la stricte séparation entre le national et l'international, avec cette vieille idée que seuls les sujets domestiques comptent dans les choix de vote, est révolue.

**La situation internationale est rarement au cœur des préoccupations des Français. Cette crise géopolitique semble faire exception...**

Il est extrêmement rare qu'un événement international percutte à ce point le grand public et modi-

### « Les Français ont compris qu'une diplomatie de la force se mettait en place, avec des menaces économiques réelles »

potentielle, celle de la France. Ils ont compris qu'une diplomatie de la force se mettait en place, avec des menaces économiques réelles via des taxes sur les produits que nous exportons aux Etats-Unis. Un double basculement est intervenu, idéologique et économique. La guerre n'est plus un objet lointain, elle

devient un possible. Il ne s'agit pas, à leurs yeux, d'une opposition entre des supposés partisans de la guerre et des supposés partisans de la paix.

### Comment qualifier le sentiment éprouvé par les Français ?

Ce qui prédomine, c'est l'inquiétude, l'idée que tout devient possible. L'incertitude est à son maximum. Ce seul fait est anxiogène. 74 % des Français déclarent que la volonté de Donald Trump de réduire le soutien américain à la sécurité de l'Europe les inquiète. Mais cette inquiétude est traversée par d'autres sentiments : 72 % des Français ressentent de l'indignation ou de la colère en pensant aux déclarations de Donald Trump vis-à-vis de l'Ukraine, 28 % seulement de l'in-

différence ou de la satisfaction. Même chez les sympathisants RN [Rassemblement national], les plus rétifs à soutenir l'Ukraine, la condamnation de l'attitude du président américain l'emporte (56 %).

Dans toutes les autres sensibilités politiques, elle tangente ou dépasse les 80 %. La variable la plus discriminante est l'âge : les plus jeunes sont les plus partagés entre indifférence et condamnation. Plus vous montez en âge, plus vous êtes dans l'indignation et la colère. Sans revenir à la déclaration de Winston Churchill aux moments des accords de Munich de 1938 – « Vous avez le choix entre la honte et la guerre, vous avez choisi la honte et vous aurez la guerre » – cette courbe d'âge donne à penser qu'il y a, à l'œuvre, une mémoire du passé.

**Quelles sont les conséquences de cette nouvelle donne internationale sur le plan politique en France ?**

Elles sont nombreuses. Mais ce qui semble avéré, c'est que la stricte séparation entre le national et l'international, avec cette vieille idée que seuls les sujets domestiques comptent dans les choix de vote, est révolue. Les Français ont intégré depuis 2022 qu'une crise comme celle de l'Ukraine avait eu des conséquences majeures sur l'inflation ou le prix des céréales, et que nous vivons dans un monde poreux. L'Ukraine et la menace russe peuvent (re)devenir des objets plus lointains. Mais ce qui s'est passé reste un tournant et pèsera dans le décor général. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE COSTIL ET CLAIRE GATINOIS**

# Bayrou veut se relancer après cent jours à Matignon

De plus en plus critiqué, le premier ministre a présenté, vendredi, ses quatre chantiers prioritaires

François Bayrou serait-il sur la défensive? Critiqué de toute part sur l'immobilisme et l'approximation dont il sera l'incarnation, le premier ministre entend se relancer après une semaine de polémiques où son autorité et sa crédibilité ont été durement éprouvées.

En se positionnant contre un retour aux 62 ans, en pleine négociation entre les partenaires sociaux sur la réforme des retraites de 2023, François Bayrou s'est mis à dos les syndicats et la gauche, alors que ce «conclave» était l'une des principales garanties de stabilité du gouvernement. Désormais, les chances d'un accord à l'issue de la négociation désertée par une partie des organisations, dont la CGT, sont de l'ordre de «cinquante-cinquante», estime Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, dans un entretien à *La Tribune Dimanche* du 23 mars.

La cohésion de l'équipe Bayrou est tout aussi mal en point. Les

dissensions gouvernementales survenues sur l'interdiction du port du voile dans le sport s'affirment malgré un premier recadrage du premier ministre, mardi. Une nouvelle passe d'armes a eu lieu dimanche entre Elisabeth Borne et Gérald Darmanin par médias interposés (l'une dans *Le Parisien*, l'autre sur BFM-TV), chacun prétendant «n'avoir aucune leçon à recevoir» en matière de laïcité et de lutte contre l'islamisme. «C'est souvent mon rôle d'éteindre le feu», a lancé dimanche sur CNews la porte-parole du gouvernement, Sophie Primas, assurant qu'«au bout du bout, il y a un premier ministre qui tranche dans les débats et qui donne la ligne du gouvernement».

Pour François Bayrou, il est devenu urgent de battre en brèche les accusations d'attentisme, qui ont marqué les cent premiers jours de son bail à Matignon. Un cap symbolique franchi dimanche, qui lui permet de dépasser

les quatre-vingt-dix-neuf jours de Michel Barnier, sans pour autant rassurer les principales figures du «socle commun» qui, comme Edouard Philippe et Laurent Wauquiez, sont de plus en plus critiques. «Si le bon style était celui de mes prédecesseurs, je ne serais pas là. Je ne suis pas énarque. Je ne suis pas parisien. Je refuse les éléments de langage, la com. Les Français veulent de l'authenticité», se défend M. Bayrou dans *La Tribune Dimanche*.

#### «Rodéo»

Mais l'argument semble éculé aux yeux de ses détracteurs, qui lui prédisent une fin de parcours hâtive si sa méthode n'évolue pas. Le vice-président du Rassemblement national, Sébastien Chenu, prévient ainsi que son groupe votera une motion de censure «quand on en aura envie et quand on considérera que c'est le bon moment», a-t-il argué sur RTL, dimanche, accusant M. Bayrou de

«se maintenir le plus longtemps possible», comme au «rodéo». «S'il continue à improviser et à mépriser le Parlement, ses jours à Matignon sont comptés», a averti, dès vendredi, le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, dans un entretien au *Parisien*.

Si la menace d'une motion de censure refait surface dans les couloirs du Palais-Bourbon, à Matignon personne n'ose croire que les partis provoqueront une nouvelle crise politique, conduisant à une dissolution ou à la fragilisation de l'exécutif en plein basculement géopolitique.

Alors que sa cote de popularité est en forte baisse dans les sondages, M. Bayrou a présenté, vendredi, quatre priorités sur lesquelles son gouvernement «s'engagera» d'ici au 15 avril: «L'éducation, l'accès aux soins, la lutte contre la bureaucratie, la situation de nos finances publiques.» «Des préoccupations d'urgence qui taraudent les Français»,

vail est essentiellement constitué d'initiatives parlementaires qui pourraient recueillir une majorité dans l'Hémicycle, à l'instar du texte transpartisan pour lutter contre les déserts médicaux et réguler l'installation des médecins, débattue dès le 1<sup>er</sup> avril.

L'exécutif prévoit aussi d'appuyer son action législative sur le projet de loi de simplification de la vie économique, reporté à plusieurs reprises. La préparation du budget 2026 qui s'annonce périlleuse, entre le financement de l'effort de défense et le poids conséquent du déficit public, doit se dérouler dans le cadre d'une «conférence nationale des finances publiques».

Le démocrate-chrétien multiplie aussi les promesses de réformes sur «la défense, la sécurité quotidienne, la question migratoire, la transition écologique». Mais, là encore, sans aucune garantie de pouvoir toutes les réaliser. ■

MARIAMA DARAME

## Retraites : les partenaires sociaux abordent la question de la pénibilité

La CFDT dénonce l'inertie patronale face à la prévention de l'usure professionnelle

La négociation sur les retraites, entre partenaires sociaux, ne se résume pas à des portes qui claquent. Si les défections de Force ouvrière (FO), puis de l'Union des entreprises de proximité (U2P) et de la CGT ont bousculé le processus engagé le 27 février, elles n'empêchent pas – complètement – les cinq organisations encore autour de la table d'aborder le fond des sujets. Démonstration vient d'en être apportée avec la quatrième séance de discussions, le 20 mars, durant laquelle la CFDT affirme avoir critiqué le manque d'élan chez les patrons pour améliorer le sort des salariés exerçant des métiers pénibles. «L'usure professionnelle n'est pas une préoccupation du côté des chefs d'entreprise, a fustigé Yvan Ricordeau, le numéro deux de la centrale cédliste, à l'issue de la rencontre. Il faut inverser la donne.»

Le syndicaliste a étayé son propos sur une note récente des services de l'Etat qui dresse le bilan du «fonds d'investissement» destiné à prévenir la pénibilité dans le monde du travail. Mis en place en 2023, ce dispositif a été doté d'une enveloppe légèrement supérieure à 200 millions d'euros pour l'exercice 2024. Sur ce montant, «il n'y a même pas un quart des sommes qui sont consommées», a dénoncé M. Ricordeau, y voyant un «non-sens total». Pour lui, le recours au fonds d'investissement se diffuse de manière «très très lente», parce que «les branches professionnelles et, notamment, les organisations patronales ne s'en saisissent pas».

Si les crédits existants ne sont que très partiellement mobilisés, «c'est lié aux mentalités des employeurs, qui restent encore dans une culture de la réparation», estime Michel Beaugas, secrétaire confédéral de FO: «On n'intervient que lorsque le salarié a subi des dommages physiques ou a vu sa santé s'altérer, en raison des tâches qu'il accomplit», déplore-t-il. Son homologue à la CGT, Denis Gravouil, affirme, lui, ne pas être surpris face au peu de succès du mécanisme, car la réponse apportée s'avère «trop générale et dédouane» les dirigeants de so-

cietés de leurs responsabilités, «sur chaque lieu de travail, pour chaque métier».

La sous-utilisation du fonds d'investissement est «très inquiétante», selon Christelle Thieffine, secrétaire nationale de la CFE-CGC. Les actions engagées ne sont «pas au niveau attendu», rapporte-t-elle: «Nous avons constaté que les branches professionnelles ont de la peine à s'emparer du sujet, avec des difficultés, en particulier, pour identifier les risques auxquels elles sont le plus exposées et, donc, pour cerner leurs priorités.» La syndicaliste ajoute que les mouvements patronaux invoquent un «problème de montée en charge», ce qu'elle se dit prête à croire, car, «durant la première année, les délais sont trop courts pour entreprendre réellement quelque chose». «Nous n'avons pas encore assez de recul pour savoir si la sous-consommation de l'enveloppe résulte du fait que le fonds d'investissement n'en est qu'à ses débuts», renchérit Pascale Coton, vice-présidente de la CFTC.

#### «Bâtons dans les roues»

Les organisations d'employeurs, de leur côté, ne nient pas qu'il y a un retard à l'allumage. «C'est vrai que les accords de branches sont encore peu nombreux et que des fédérations professionnelles mettent du temps à s'approprier», admet Eric Chevée, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Il signale que «beaucoup de bâtons ont été glissés dans les roues». Une allusion, entre autres, aux lacunes des dispositifs instaurés pour faciliter les «transitions professionnelles»: ils doivent être rendus «plus attractifs, notamment dans le cadre de la prévention de l'usure». En outre, les partenaires sociaux sont censés avoir des marges de manœuvre accrues sur la gouvernance du système assurantiel des risques professionnels, mais cette autonomie, décidée en 2023, n'est «toujours pas une réalité», d'après M. Chevée. Pour autant, il ne doute pas que le fonds d'investissement réussira, à terme, sa «montée en puissance». ■

BERTRAND BISSUEL



ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS MNH

## QUAND ON EST LE COEUR DE L'HÔPITAL, ON MÉRITE AUSSI D'ÊTRE SA VOIX.

En 2025, la Mutualité Nationale des Hospitaliers organise la nouvelle élection de ses délégués. Participez pour faire entendre votre voix. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [mnh.fr](http://mnh.fr)



Mutuelle Nationale des Hospitaliers  
CRÉÉE PAR ET POUR  
LES HOSPITALIERS

Plus d'informations sur [mnh.fr](http://mnh.fr)



MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL - 331, AVENUE D'ANTIBES - 45215 MONTARGIS CEDEX. LA MNH ET MNH PRÉVOYANCE SONT DEUX MUTUELLES RÉGIES PAR LES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ, IMMATRICULÉES AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LES NUMÉROS SIREN 775 606 361 POUR LA MNH ET 484 456 811 POUR MNH PRÉVOYANCE. CRÉDIT PHOTO: JH ENGSTRÖM. AGENCE: AUSTRALIE

# Chahinez : le procès d'un féminicide « archétypal »

En 2021, Mounir Boutaa avait tué son ex-conjointe, qu'il avait violentée pendant des années

**S'** il existait un indice de « pureté » du féminicide, celui commis par Mounir Boutaa sur son ex-conjointe Chahinez Daoud, le 4 mai 2021, à Mérignac (Gironde), serait très élevé. Le procès pour assassinat de cet ouvrier en bâtiment s'ouvre à Bordeaux, lundi 24 mars, devant la cour d'assises de la Gironde. L'arrêt de la chambre d'instruction confirmant l'ordonnance de mise en accusation dessine le « portrait archétypal poussé à son paroxysme d'un auteur de féminicide », selon M<sup>e</sup> Julien Plouton, l'avocat des parents de Chahinez. On y retrouve en effet le cocktail mortifère d'une profonde domination masculine, de violences répétées commises sur les femmes, d'une surdité policière et judiciaire à des signaux d'alerte pourtant documentés depuis longtemps par la recherche sur la violence; de l'intention de séparation définitive manifestée par la victime et de cette sanction en réponse: le meurtre, ici en plus prémedité, comme acte d'appropriation ultime.

Où l'engrenage du féminicide prend-il sa source? Né en 1976 dans une cité balnéaire de la banlieue d'Alger, Mounir Boutaa dépeint une enfance heureuse, l'école interrompue à 15 ans, puis son arrivée à 23 ans en France. L'année suivante, il se marie une première fois avec Séverine, qui lui donne trois enfants. Elle dénonce de nombreuses violences: menaces, insultes raciales, rapport sexuel forcé ayant entraîné une grossesse, gifles, bras tordus, coups de pied - cette première vie conjugale d'une grosse décennie coche déjà toutes les cases du contrôle coercitif.

#### Coups, insultes, menaces

Entendus par les policiers, leurs enfants confirment l'*«enfer»* vécu par leur mère, qui divorce à grand-peine de leur père. En 2015, il accepte enfin la séparation, arguant auprès de Séverine avoir rencontré une femme *«moins vieille qu'elle»*. En effet, cette année-là, en vacances en Algérie, il fait la connaissance d'une employée de crèche fraîchement divorcée de 25 ans et mère de deux enfants: Chahinez Daoud.

Au printemps 2016, le couple s'installe en France, uniquement avec la fille de Chahinez, son fils Hassan reste en Algérie. En août, la jeune femme donne naissance à son troisième enfant, qu'elle a avec Mounir Boutaa. Les violences qu'il infligeait à sa précédente compagne refont vite surface. Les premières années, Chahinez subit un chantage au regroupement



La maison devant laquelle Chahinez Daoud a été tuée, à Mérignac (Gironde), le 5 mai 2021. CAROLINE BLUMBERG/EPA/MAXPPP

#### Un rapport a souligné les « manquements professionnels et déontologiques » des policiers chargés des plaintes

blesse en tombant. Présenté en comparution immédiate, il écope de dix-huit mois de prison dont neuf mois avec sursis et mandat de dépôt. Il passe l'été 2020 derrière les barreaux, à harceler Chahinez de messages depuis sa cellule, à tel point qu'elle porte de nouveau plainte. Elle la retire ensuite, la procédure est classée par le parquet.

Le 15 mars 2021, Chahinez dépose ses enfants à l'école et se rend au supermarché pour faire les courses. Mounir la suit et la force à monter dans le fourgon blanc qu'il conduit. Al'intérieur, il la violente et l'étrangle de nouveau avec son foulard. Le visage de la mère de famille est bleu des violences subies. Le commissariat de Mérignac ouvre une enquête. Le 16 mars, elle les rappelle: il est là, il la menace. Le 17 mars, il la menace de

mort. Le 18 mars, il la menace encore, il lui dit qu'il va lui faire comme le chef de l'Etat islamique fait. Les policiers font vaguement des rondes dans le quartier, mais ne le cherchent pas plus.

Chahinez se confie à ses proches, et beaucoup. Après sa mort, ses copines décrivent toutes aux enquêteurs sa sensation d'avoir un meurtrier à ses trousses. *«Mounir Boutaa avait dit qu'il tuerait sa femme, qu'au moins son honneur serait lavé et qu'en prison il passerait pour un homme, alors que, là, il passait pour une tapette»,* se souvient une amie. Les voisins se remémorent les cris qu'ils entendaient des enfants hurlant au père d'arrêter. La sœur de Chahinez raconte cette menace de la *«renvoyer au bled dans un cercueil»* régulièrement proférée, et ces nuits au téléphone avec elle qui luttaient contre le sommeil, terrorisée d'être attaquée et tuée par son mari contre lequel elle a entamé une procédure de divorce.

Le 30 avril 2021, Mounir Boutaa achète un nouvel utilitaire. Le 2 mai, sa mère reçoit en Algérie les papiers signifiant la démarche de divorce que Chahinez a enclenchée. Est-ce cela, l'élément déclencheur, la marque de la rupture définitive que l'on peut souvent retracer dans les quelques jours précédant le passage à l'acte du fé-

minicide? Le 4 mai à 6 h 34, il gare sa fourgonnette dans l'avenue pavillonnaire de Mérignac où vivent Chahinez et les enfants. Les jours précédents, il l'a transformée en «sous-marin», comme les policiers appellent ces véhicules permettant d'observer sans être vu pendant de longues heures, avec des fenêtres occultées par du carton où des oeillets sont découverts, une bouteille pour uriner et un matelas pour s'allonger. Il a aussi chargé son fusil, et acheté un bidon de carburant pour engins de jardinage.

#### « J'avais décidé de la punir »

Au juge d'instruction du dossier, Mounir Boutaa évoque cette journée passée à ruminer dans sa fourgonnette l'amour qu'il a pour elle et qu'elle n'a pas pour lui. Il veut tuer l'amant qu'il est persuadé qu'elle voit - si tant est que l'adultère puisse être un mobile, l'enquête n'aura mis au jour aucune autre relation de Chahinez. A 18 h 20, Chahinez sort. Il lui tire une balle dans chacune des cuisses. Elle s'effondre. Il l'asperge ensuite d'essence: *«J'avais décidé de la punir, je voulais lui tirer dans les jambes, je voulais brûler un peu ma femme, lui laisser des marques pour tout le mal qu'elle m'a fait.»*

Mounir s'agenouille, sort un briquet de sa poche et allume le li-

quide. Un voisin entend les détonations et tente de s'interposer: *«C'était terrible parce que j'avais à côté de moi cette femme qui hurlait, des cris de douleur très forts mais pas longtemps et des flammes qui montaient haut, je ne pouvais rien faire parce que j'étais brûlé.»* L'autopsie révélera que les blessures par balle de Chahinez n'étaient pas fatales, elles ont permis d'*«amputer ses capacités de résistance»*, écrira le légiste. Elle est morte brûlée.

Le fusil sur l'épaule dans les rues de Mérignac, Mounir Boutaa poursuit son parcours. Il se rend chez Chahinez, incendie la maison, photographie et poste son œuvre sur Facebook. Devant les policiers de Mérignac qui l'interpellent, il revendique son geste. Au premier expert psychiatre, il présente la victime comme le *«diable en personne»*. Le médecin constate une personnalité narcissique et paranoïaque, et un manque total d'empathie et de compassion. Il note une *«altération de son discernement»* mais la nécessité de le confronter à la justice. Les deux psychiatres auteurs de la seconde expertise mentionnent un risque de dangerosité élevé, ainsi qu'une altération de son discernement.

En juillet 2021, il met le feu à sa cellule, d'où il est extrait une fourchette à la main en criant *«Allah Akbar»*. Un an plus tard, il menace un autre détenu de l'égorger et de le brûler vivant comme il l'avait fait à sa femme. Lors de son dernier interrogatoire, en 2023, il considère *«ne pas avoir fait beaucoup de dégâts»* à la lumière de ce qu'il a subi, lui, et qu'il a *«fait tout ce qu'un homme civilisé aurait fait»*.

Un rapport de l'inspection générale de la police nationale a souligné les *«manquements professionnels et déontologiques»* des agents chargés des plaintes de Chahinez et abouti à des sanctions légères. Sur le versant civil, une procédure de condamnation de l'Etat pour faute lourde est en cours.

Mounir Boutaa a été déchu de l'autorité parentale sur le fils de 9 ans qu'il a eu avec Chahinez, désormais confié, avec les deux aînés, à leurs grands-parents maternels. Ils ont tout laissé derrière eux en Algérie pour venir s'occuper. En hommage à leur fille, ils veulent poursuivre le *«rêve français»* qu'elle avait pour ses enfants.

Une soixantaine de journalistes sont accrédités pour un procès où certaines amies de Chahinez craignent de témoigner: *«Ce qu'elle a vécu, je n'ai pas envie de le vivre aussi, j'ai peur»*, a déclaré l'une d'elles au cours de la procédure. ■

LORRAINE DE FOUCHE

# Accusé de violences sexuelles, Gérard Depardieu devant la justice

L'acteur de 76 ans doit comparaître lundi. Deux femmes l'accusent d'agressions sexuelles en marge du tournage d'un film

Cette fois, Gérard Depardieu devrait être là. Il était attendu par ses juges et ses accusatrices le 28 octobre 2024 devant la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris, mais le président n'avait pu, ce jour-là, que constater son absence, motivée par au moins deux certificats médicaux arguant d'une santé défaillante, et accéder à la demande de son avocat, Jérémie Assous, de renvoyer l'audience.

Cinq mois plus tard, l'acteur de 76 ans est apte à comparaître, selon une expertise médicale réalisée au mois de février - des modalités de comparution aménagées pourraient être ordonnées à l'ouverture de débats. Il devrait donc prendre place sur les bancs

de la défense, lundi 24 et mardi 25 mars, pour y répondre d'agressions sexuelles commises en 2021 sur le tournage du film *Les Voletsverts*, de Jean Becker, selon les deux plaignantes, Amélie (elle ne souhaite pas donner son nom de famille), 54 ans, décoratrice ensemble, et Sarah (son prénom a été modifié), 34 ans, troisième assistante réalisatrice.

La première reproche à l'acteur des faits survenus dans un hôtel particulier du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris où, alors qu'elle s'affairait à la préparation d'un décor, Gérard Depardieu était venu s'installer à côté d'elle, sur un tabouret: *«Il m'a attrapée soudainement avec brutalité, a-t-elle raconté à Mediapart en 2023, me bloquant en me maintenant entre*

*ses jambes, me pétrissant la taille pour remonter jusqu'à ma poitrine tout en me disant des propos obscènes: "Je vais te fourrer mon gros parasol dans la chatte", allusion à un accessoire qu'elle recherchait pour un décor.*

#### Une vingtaine de témoignages

Sarah, elle, accuse Gérard Depardieu de lui avoir touché les fesses et la poitrine à trois reprises alors qu'elle l'emmenait de la loge au plateau. Le mis en cause conteste l'intégralité des faits. M<sup>e</sup> Assous dénonce des *«accusations mensongères»*. En octobre dernier, face au tribunal, il annonçait avec fracas que son illustre client seraient «relaxé».

Le procès pourrait n'être que le

premier pour l'acteur aux deux Césars. Le 14 août 2024, le parquet de Paris a requis son renvoi devant une cour criminelle, pour «viols» et «agressions sexuelles» sur Charlotte Arnould, la première femme à avoir porté plainte contre lui, en 2018. Depuis, une vingtaine de femmes ont témoigné dans la presse ou auprès de la justice de propos sexistes ou de violences sexuelles infligées par l'acteur - six plaintes ont été déposées, une a été classée sans suite.

Dans une lettre ouverte publiée par *Le Figaro* en octobre 2023 (titré *«Je veux enfin vous dire ma vérité»*), Gérard Depardieu balayait toutes les accusations: *«J'ai mal au grand jambe je n'ai abusé d'une femme (...). J'ai été durant toute ma vie provoquant, débor-*

*dant, parfois grossier (...) je vous prie de m'excuser de m'être comporté comme un enfant qui veut amuser la galerie. Mais je ne suis ni un voleur, ni un prédateur.»*

Cette tribune et les marques de soutien à l'égard de l'acteur avaient poussé Amélie à sortir du silence et à passer à l'action, ce dont elle n'avait pas eu la force jusqu'alors - *«Il était hors de question que mon silence puisse profiter à un voleur présumé»*, expliquera-t-elle à *Mediapart*. Elle porte plainte en février 2024. Un mois plus tard, Sarah porte plainte à son tour. En avril, le parquet de Paris adresse à l'acteur une citation à comparaître.

Gérard Depardieu, par ailleurs empêtré dans les conséquences de l'émission «Complément d'en-

quête» diffusée en décembre 2023 - on l'y voit multipliant les propos obscènes en compagnie de l'écrivain et réalisateur Yann Moix lors d'un voyage en Corée du Nord -, est également visé depuis plus d'un an par une enquête préliminaire pour «fraude fiscale aggravée» et «blanchiment», a-t-on appris le 24 février. L'acteur est soupçonné par le Parquet national financier de s'être domicilié fiscalement en Belgique depuis 2013 tout en continuant à vivre en France sans y payer ses impôts. M<sup>e</sup> Assous a dénoncé des informations «une fois de plus inexacts», diffusées selon *«un calendrier qui ne trompe personne, pile à un mois du procès des Voletsverts»*. ■

HENRI SECKEL

# La fusillade du Moonlight, dossier «maudit» du narcotrafic nantais

En 2019, un employé du bar était tué, victime d'un probable règlement de comptes. Six prévenus comparaissent, mais aucun pour meurtre

NANTES - correspondance,

**A** 1h39, le 23 avril 2019, le Moonlight plonge subitement dans le noir. Un commando cagoulé déboule dans ce petit bar à chicha du centre-ville de Nantes et fait feu au moyen d'armes automatiques. Les clients se terrent derrière des canapés. Un jeune homme s'effondre, vraisemblable victime collatérale. La mort de Moncef Mjidou, 24 ans, le serveur du bar, sera constatée avant le lever du jour.

Dix ans après les faits, le procès de la fusillade du Moonlight doit s'ouvrir au tribunal correctionnel de Rennes, lundi 24 mars. Aucun des six prévenus ne sera jugé pour meurtre. Ils comparaîtront pour «association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime», un délit passible de dix ans d'emprisonnement. Au terme d'une enquête sensible, plongeant dans les rivalités entre trafiquants de drogue nantais, puis d'une instruction sous tension, la lumière n'a pas été faite sur l'identité des hommes cagoulés.

Au matin du 23 avril 2019, pourtant, les enquêteurs affairés sur le perron de ce bar à chicha à la devanture aux lettres dorées font vite le lien avec l'accumulation de tentatives d'homicide des semaines précédentes. «C'était inédit. Jamais on n'avait connu ça à Nantes, le rythme était effréné», rappelle un enquêteur. Cette année-là, 64 fusillades sont dénombrées dans la ville, en particulier dans les cités sensibles des quartiers Malakoff et Bellevue.

## «Chaussés à blanc»

Avant la fusillade du Moonlight, ces deux quartiers étaient les théâtres de règlements de comptes en série. Un homme est régulièrement visé: Mohamed Abassou, 24 ans à l'époque. Il vient menacer les affaires de deux frères plus établis dans le trafic, les Lahach, qui gèrent, du Maroc, plusieurs points de deals de la ville. «Abassou, lui, c'était un jeune plein d'avenir qui bossait pour eux, mais qui va avoir l'opportunité de lancer son trafic. Il était tout feu tout flamme», se souvient un policier spécialisé.

Malakoff contre Bellevue. Lahach contre Abassou. Un scénario logique pour les enquêteurs. D'autant qu'il rejette la rumeur: le Moonlight serait «une réplique» dans cette guerre entre équipes rivales. «On sentait que tous étaient remontés comme des pendules. Ils étaient chauffés à blanc», confie un proche du dossier.

Le 23 février 2019, quatre hommes cagoulés, armés d'un pistolet automatique et d'un fusil de type kalachnikov, s'invitent au mariage de Mohamed Abassou, tirant sans faire de blessé. Le 15 mars, un client est blessé par balle au thorax, au Copacabana, bar à chicha fier des trafiquants de Malakoff - de quoi les rediriger vers le Moonlight, où ils prennent de nouvelles habitudes. Le 5 avril, le jeune marié est une nouvelle fois visé par un homme masqué alors qu'il rentre chez lui après une soirée poker. Cette fois, il est gravement touché à la main.

Les assauts se poursuivent lors du week-end de Pâques. La nuit du 21 au 22 avril, les abords d'une pizzeria de la place centrale du quartier Bellevue sont criblés de balles, blessant des membres présumés du clan Abassou, mais aussi des passants. «C'était une scène de guerre», se rappelle un policier. Le commando armé surgira au Moonlight vingt-quatre heures plus tard.



Un expert de la police devant le bar Moonlight, à Nantes, le 23 avril 2019. SÉBASTIEN SALOM-GOMIS/AFP

**D'après les observateurs de ce dossier, il serait illusoire de penser que l'on saura qui a tué le serveur**

Aux yeux de la défense, les enquêteurs se sont focalisés sur une seule piste. «Ils ont travaillé avec des œillères», considère Morgan Loret, avocat de l'un des prévenus. La phase de l'instruction, loin de clarifier les hypothèses policières, se révélera chaotique, jusqu'à entraîner le départ forcé de la juge chargée de ce dossier.

## Magistrat menacé

Cette magistrate a rapporté avoir fait l'objet de menaces proférées par Mohamed Abassou, lors d'un interrogatoire. «Il a dit qu'il serait content si j'étais "rafalée" ou si un véhicule venait me renverser à la sortie du tribunal», a-t-elle écrit dans un courrier adressé à la présidente du tribunal judiciaire de Rennes. Le mis en examen sera condamné pour outrage, en janvier 2023, à dix mois de détention aménagée.

En réécitant la sonorisation de l'appartement de Mohamed Abassou, mise en place avant les faits, les enquêteurs considèrent avoir entre les mains la bandeau d'une réunion préparatoire. «Dans ma tête, c'était l'apocalypse. Il y a les tirs alors qu'il y a toute ma famille, mes parents, mes frères. Et là, je me suis énervé. Pour moi, y a plus de frein (...), s'épanche Mohamed Abassou, en référence au guet-apens manqué lors de son mariage.

les sont abandonnées. Aucun suspect ne sera jugé pour meurtre.

La fin de l'instruction ne manque pas de péripéties. En août 2022, Mohamed Abassou, entre-temps condamné, pour avoir produit un faux test Covid-19, au port d'un bracelet électronique, est signalé comme évadé après l'avoir brisé. Un mois plus tard, des images des visages des quatre principaux suspects sont placardées sur un portique, à l'entrée du tribunal judiciaire de Rennes, avec la mention «individus dangereux». Les avocats apprennent, à l'automne 2024, qu'une kalachnikov utilisée dans le bar à chicha avait été découverte lors d'une perquisition fin 2023, quartier Beaulieu, à Nantes, dans l'appartement d'une travailleuse du sexe. Aucune empreinte ni aucun ADN n'avaient pu être prélevés sur l'arme.

«Ce dossier est un dossier maudit», constate Marie Kervennic, qui défend la femme de Mohamed Abassou, elle aussi renvoyée devant le tribunal correctionnel. D'après les observateurs de ce dossier, il serait illusoire de penser que l'on saura qui a tué le serveur du Moonlight. A moins que l'audience constitue un nouveau rebondissement. Le père de Moncef Mjidou, un homme discret qui n'a jamais souhaité s'exprimer dans la presse, ne sera pas présent lors du procès. Il sait depuis un an déjà que personne ne répondra du meurtre de son fils. ■

ANNE-HÉLÈNE DORISON ET THOMAS SAINTOURENS (À PARIS)

# Antisémitisme : le rabbin Arié Engelberg agressé à Orléans

Une marche silencieuse a été organisée en soutien au religieux, dimanche

**C** omme un symbole des sourdes tensions qui travaillent le pays depuis les attaques terroristes menées par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, le rabbin Arié Engelberg a été agressé, samedi 22 mars, à Orléans, au moment même où plusieurs dizaines de milliers de personnes s'apprêtaient à défiler à travers la France «contre le racisme et le fascisme».

Arié Engelberg regagnait son domicile accompagné de son fils de 9 ans quand un individu a commencé à le filmer à l'aide de son téléphone portable et à l'invectiver.

Après que la victime lui a demandé d'arrêter de la suivre, il a commencé à l'injurier, avant de lui asséner plusieurs coups et de le mordre à l'épaule. Une scène partiellement captée en vidéo par une personne présente et largement diffusée sur les réseaux sociaux. Des passants sont rapidement intervenus pour prendre la défense du rabbin.

Dans la soirée de samedi, un jeune homme de 16 ans, «inconnu de la documentation du renseignement territorial», selon un compte rendu de la police réalisé immédiatement après l'agression, a été interpellé par les effectifs de la brigade anticriminalité et placé en garde à vue. La procureure de la République d'Orléans, Emmanuelle Bochenek-Puren, a annoncé avoir ouvert une procédure pour «violences volontaires commises en raison de l'appartenance réelle ou supposée de la victime à une religion». Mais, dimanche soir, les services d'enquête n'étaient pas encore en mesure d'établir formellement l'identité de la personne interpellée.

## «Très menacé»

«L'agression du rabbin Arié Engelberg, à Orléans, nous choque tous, s'est indigné Emmanuel Macron sur le réseau social X. Jeluiadresse, ainsi qu'à son fils et à tous nos compatriotes de confession juive, tout mon soutien et celui de la nation.» Qualifiant l'antisémitisme de «poison», le président de la République a ajouté: «Nous ne céderons ni au silence ni à l'inaction.»

Des membres du gouvernement ont également dénoncé cette agression: «Nos compatriotes juifs sont très menacés», a réagi le ministre de la justice, Gérald Darmanin, sur BFM-TV.

L'ensemble de la classe politique a condamné les faits. «Plus que jamais, soyons unis pour combattre l'antisémitisme et tous les racis-

mes», a tweeté Manuel Bompard, coordinateur national de La France insoumise, tandis que le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, a dénoncé une «nouvelle manifestation de la fièvre antisémite qui monte dans notre pays, alimentée par une extrême gauche incendiaire».

L'indignation a dépassé les frontières de la France. En Israël, notamment, le ministre des affaires étrangères, Gideon Saar, a appelé les gouvernements européens «à agir» contre «la résurgence de l'antisémitisme en France et en Europe».

Les chiffres communiqués, dimanche, par le ministère de l'intérieur font état de 1570 actes antisémites enregistrés en 2024, soit une baisse de 6 %, après une véritable flambée constatée en 2023 (1676 contre 436 en 2022) dans le sillage de l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, en Israël.

La même source indique que les actes antisémites représentent 62 % des actes antireligieux, alors même que la communauté juive en France est généralement évaluée à 550 000 personnes, soit moins de 1 % de la population totale du pays. A la différence des actes malveillants visant les autres religions «pour lesquelles les atteintes aux biens sont majoritaires», les manifestations d'antisémitisme sont très majoritairement dirigées contre les personnes (65 %) et ont connu une hausse de 3 % en 2024.

Dimanche, une marche silencieuse «en soutien au rabbin» et «contre l'antisémitisme» a été organisée à Orléans à l'appel de plusieurs associations confessionnelles, alors que la ville, selon le président de la communauté israélite, n'a pas connu de poussée antisémite après le 7-Octobre, à l'exception de quelques tags. Un «rassemblement unitaire» a également eu lieu place de la Bastille, à Paris, à l'appel de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et de l'Union des lyceens juifs de France.

«L'acte d'Orléans, en lui-même, montre la volonté de l'agresseur de s'en prendre à un juif visible, a déclaré au Monde Yossef Murciano, président de l'UEJF. En nous rassemblant à la Bastille, pour rappeler l'histoire des juifs de France, nous voulons montrer que nous n'avons pas peur et que nous ne nous cacherons pas.» Une nouvelle marche doit être organisée, à Orléans, mardi 25 mars. ■

ANTOINE ALBERTINI

RETROUVEZ CHAQUE SOIR À 20H LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi 20h – 21h

**DE CAUSE À EFFETS.**

Aurélie Luneau

Le magazine de l'environnement



© Radio France/Ch. Abramowicz

En partenariat avec

Le Monde

france culture

# En Nouvelle-Calédonie, une bataille autour des aides sociales de la province Sud

Le tribunal administratif a examiné, jeudi, deux recours contre une réforme qui restreint l'accès aux aides publiques

NOUMÉA - correspondance

**A**doptée après le soulèvement indépendantiste du 13 mai 2024 qui a conduit au saccage du Grand Nouméa, la restriction des aides sociales de la province Sud, à majorité loyaliste, a fait l'objet de deux recours examinés devant le tribunal administratif de Nouméa, jeudi 20 mars. L'un était à l'initiative du Mouvement nationaliste, indépendantiste et souverainiste (MNIS) et de l'Union des groupements des parents d'élèves (UGPE), l'autre était déposé par Philippe Michel, élue du parti Calédonie ensemble (non indépendantiste modéré).

La réforme adoptée le 15 juillet 2024 porte la durée de résidence minimale de six mois à dix ans afin de pouvoir prétendre aux aides sociales, aux bourses scolaires ou encore à un logement social, et réduit les aides médicales. L'exécutif la justifie par la dégradation significative de ses recettes fiscales, imposant des économies drastiques. L'occasion aussi de faire la chasse aux doubles domiciliations pratiquées selon la province par des familles venues du Nord et des îles.

#### Aucun chiffre

L'opposition, elle, a en vain dénoncé une politique de répression sociale, dans un contexte de forte progression de la précarité après les émeutes urbaines. Selon le parti L'Eveil océanien, le texte « renforce les discriminations à l'encontre des plus vulnérables, particulièrement les Kanak, les Wallisiens et Futuniens ». Le parti Calédonie ensemble, par la voix de son président, Philippe Gomès, a parlé de l'*« acte I de l'apartheid »*. Tous se réfèrent au message posté le 5 juin 2024 sur les réseaux sociaux par Sonia Backès, présidente de la province : *« Tu casses, tu paies ! Je le dis à ceux qui ont brûlé, pillé, bloqué la Calédonie, à ceux qui continuent, la province leur supprimera toutes les aides dont ils bénéficient. »*

Devant la juridiction administrative, Franckie Dihace, l'avocat du MNIS et de l'UGPE, a estimé la condition de résidence « disproportionnée » au regard de l'objectif de rationaliser les aides sociales. Les économies réalisées représenteraient seulement 0,7 %

MATHURIN DEREL

#### Selon le parti L'Eveil océanien, le texte « renforce les discriminations à l'encontre des plus vulnérables »

du budget provincial, selon lui. «*D'autres solutions étaient possibles*», a-t-il plaidé, annonçant vouloir faire parvenir aux juges une note complémentaire établissant que «la province n'a produit aucun chiffre permettant d'évaluer les économies réelles de cette mesure».

Sur le fond, la mesure porte selon lui atteinte aux principes constitutionnels, dont celui d'égalité, en instaurant une «discrimination envers les familles venues récemment de la province Nord ou des îles Loyauté» pour trouver un emploi. La réforme représenterait également une entrave à la liberté d'accès à l'éducation. «*Sans bourse, pas d'accès à la cantine, ni au transport scolaire. Cela compromet directement la scolarisation des enfants*», affirme M. Dihace. Dans son recours, Philippe Michel a en outre invoqué l'atteinte au droit à un logement décent.

La rapporteuse publique, Nathalie Peuvrel, a cependant écarté l'ensemble des arguments produits. Les requérants ne démontrent pas, selon elle, que les dispositions litigieuses auraient une «incidence sur le taux de scolarisation des enfants», ou, dans le cas de l'augmentation du ticket modérateur, que leur «impact financier serait tel que l'accès aux soins des personnes serait compromis». Même constat pour le droit à un logement. Le recours de Philippe Michel a développé, selon les conclusions de Mme Peuvrel, des «considérations générales et n'établit pas que la délibération aurait pour effet d'exclure du parc social un nombre substantiel de résidents». La rapporteuse enjoint, enfin, au tribunal d'écartier l'idée d'un «détournement de pouvoir» de la province.

La décision du tribunal administratif est attendue dans trois semaines. ■

A l'association Les Petites Cantines, lors d'un réveillon de Noël solidaire, à Lyon, le 24 décembre 2023. JOËL PHILIPPON/LE PROGRES/MAXPPP

# Cinq ans après le Covid-19, les liens sociaux ont été éprouvés

Même si le bénévolat a retrouvé son niveau antérieur à la crise sanitaire, l'individualisme semble s'être renforcé

**L**es carrot cakes au four embaument et le soleil entre à flots. Aux Petites Cantines de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), on se rencontre autour de repas sains et à prix libre, en mettant si possible la main à la pâte. «Depuis notre ouverture, mi-novembre, plein de gens poussent la porte, se réjouit Jean-Marc (les personnes appelées par leur prénom ont demandé l'anonymat), cofondateur bénévole de la dernière-née de ce réseau de cantines associatives. Je ne sais pas si c'est un effet du Covid.»

Agés de 17 à 76 ans, les huit cuisiniers de ce jeudi 6 mars et les quelques convives qui les rejoignent pour le déjeuner partagent l'envie de nouer des liens, mais divergent quant au rôle joué par la crise sanitaire de 2020. Arlette et Hélène, septuagénaires venues en voisines, parlent d'un retour à la normale. Claire, qui approche de la soixantaine et habite comme elles cette banlieue populaire de l'Est parisien, est ressortie plus légère des confinements : «Ils ont diminué la peur de la solitude et apporté de la liberté : on ne se sent plus obligé de voir des gens.»

**Le Covid a abîmé des choses** Les deux plus jeunes, qui effectuent un service civique au sein de l'association, conservent un souvenir aigu de la période. Ils évoquent l'isolement, pesant ; leurs études, perturbées. «Beaucoup de personnes ont été touchées par la déprime. C'est un peu long à se résorber», reconnaît pudiquement Yoram, 24 ans. «Le Covid a abîmé des choses, dénonce avec colère Sarah, 17 ans. Dans mon quartier, tout le monde allait chez tout le monde, on faisait de grands barbecues. Tout ça n'existe plus.» Elle dit qu'il y a moins d'humanité» et que la couleur de peau et la religion importent désormais trop.

Ces vécus recoupent plusieurs résultats du projet de recherche en sciences sociales Panelvico, qui observe les conséquences sociales de la crise sanitaire sur le long terme auprès d'un panel initial de 5 000 personnes. «Les sorties et les invitations les uns

chez les autres ont diminué, surtout chez les plus de 40 ans», note Pierre Mercklé, professeur à l'université Grenoble Alpes et co-coordonnateur de l'étude, tout en soulignant que la guerre en Ukraine et l'inflation ont dû également jouer.

«La crise sanitaire a mis les amitiés et les relations familiales à l'épreuve, et certains disent avoir fait le tri», ajoute le sociologue. Si le nombre de relations et la fréquence des contacts ont retrouvé, fin 2023, leurs niveaux d'avant-Covid, l'*«entre-soi apparaît un peu plus fort. C'est-à-dire que nos fréquentations nous ressemblent plus, en termes d'âge, de sexe, de niveau d'études et de classe sociale, alors que la mixité relationnelle avait augmenté entre 2000 et 2020»*, décrit-il.

Autre constat : «Les jeunes, les femmes et les classes populaires ont été plus affectés par la crise sanitaire et l'isolement qu'elle a provoqué, et cela continue de se ressentir», ajoute Pierre Mercklé. Dans la même veine, l'étude Soliditudes 2024, menée pour la Fondation de France par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), montre que l'isolement relationnel a retrouvé ses niveaux antérieurs. Il concerne 12 % des Français, surtout âgés. Le sentiment de solitude a, en revanche, progressé de 20 % en 2019 à 24 % en 2024. Il concerne 35 % des jeunes et 37 % des personnes disposant de bas revenus.

La présidente de SOS Amitié, Ghislaine Desseigne, en témoigne : «Nous sommes appelés par des gens qui n'ont pas parlé à personne depuis quatre jours, même pas un bonjour, et par beaucoup de jeunes qui sont sur les réseaux sociaux, mais disent leur difficulté à nouer des relations dans la vraie vie, et même par des enfants.» L'association, qui recevait aux alentours de 2,8 millions d'appels par an avant la pandémie, en a enregistré 3,7 millions en 2024. Elle a été en mesure de répondre à 600 000 d'entre eux. «La crise sanitaire semble avoir été un accélérateur et un révélateur de la carence des liens sociaux», affirme Mme Desseigne.

**Le sentiment de solitude a progressé de 20 %, en 2019, à 24 %, en 2024, et concerne 35 % des jeunes**

signe d'un repli : «On a vu une forte hausse des personnes qui consultent depuis le Covid, car elles se sont autorisées à se sentir mal. Or reconnaître sa propre vulnérabilité est aussi une façon de l'accepter chez l'autre.» Elle décèle, au contraire, un sens accru de la responsabilité : «Il y a une vigilance nouvelle, quand on est malade, à ne pas risquer de contaminer l'autre.» Elle invoque aussi le temps nécessaire pour revenir à la normale après cette période qui s'est appartenue à un traumatisme : «En janvier, lors d'une rencontre entre une quarantaine de psychologues, on s'est fait la bise. C'était la première fois depuis 2020, alors que nous sommes professionnels du lien!»

#### Envie d'être utile

D'après la sociologue Dan Ferrand-Bechmann, «les Français ont fait preuve d'une grande solidarité lors de cette crise, prenant conscience des vulnérabilités et des inégalités. Des jeunes et des adultes sont devenus bénévoles, tandis que les personnes âgées, qui ont été considérées comme plus fragiles, sont moins présentes que par le passé». En 2024, 24 % des Français donnaient de leur temps dans une association, une part qui grimpe à 38 % en incluant le bénévolat informel, selon le baromètre Recherches & Solidarités. C'est donc un retour aux niveaux de 2019, malgré une baisse du bénévolat régulier.

Certaines activités collectives, telle chant choral, ont elles aussi, connu un regain. «Des chœurs ont disparu, d'autres se sont créés et nous avons plus d'inscrits à notre festival des Chorales 2025 qu'à la même période de 2019», résume Côme Ferrand Cooper, qui dirige ce festival de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) dédié aux amateurs. La Fête des voisins, qui semblait avoir atteint un plafond, bénéficie, depuis 2022, d'un nouvel essor. Son fondateur, Atanase Périan, est convaincu : «Le Covid est un booster de solidarité à effet lent. Dans notre société divisée, il serait temps que les pouvoirs publics s'en saisissent.» ■

CLAIRE ANÉ



## QSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

MARINE IMMOBILIER SASU  
10 Chemin de Palau  
66700 ARGELES-SUR-MER  
RCS: 503 544 561

depuis le 01/01/2018 pour ses activités de : SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ depuis le 01/07/2008 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SASU MARINE IMMOBILIER.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

AMI GISORS SARL  
27 rue Cappelle  
27140 GISORS  
RCS: 799 558 812

depuis le 05/02/2014 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL AMI GISORS.

NEW YORK – correspondant

**T**rump 2 n'est pas Trump 1, et Wall Street apprend à ses dépens que le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, n'est pas Steven Mnuchin, cet ancien de Goldman Sachs qui faisait tampon entre Trump et la finance new-yorkaise lors de son premier mandat. Pourtant, lorsque Scott Bessent fut nommé, ce fut un soupir de soulagement pour Wall Street : Bessent n'avait-il pas prétendu dans un entretien au *Financial Times* que les droits de douane étaient avant tout une arme de négociation, Donald Trump étant selon lui partisan du libre-échange ? La déclaration avait failli lui coûter son poste, et, à 62 ans, il agit depuis avec le zèle des nouveaux convertis.

L'ancien financier de George Soros, diplômé de la prestigieuse université Yale, défend la politique de Trump et ne vole pas au secours de Wall Street comme l'espéraient les financiers. « Les corrections sont saines. Ce qui est mal-sain, c'est l'euphorie des marchés. C'est comme ça qu'on obtient une crise financière », a-t-il déclaré sur NBC le 16 mars. A long terme, si nous mettons en place une bonne politique fiscale, une déréglementation et une sécurité énergétique, les marchés se porteront bien. »

Le malentendu est considérable. Steve Bannon, l'ancien conseiller radical de Trump, avait sans doute vu juste en soutenant sa candidature. « Il est passé par l'Ivy League et a un pedigree d'élite de Wall Street, mais c'est un vrai populiste – il est MAGA [« Make America great again »] dans l'âme », déclarait en janvier M. Bannon à Bloomberg, tandis qu'Elon Musk s'est trompé en cherchant à torpiller sa candidature, qualifiée de « business as usual ».

Peu importe qu'il croie à ce qu'il dit, Scott Bessent poursuit la politique de déstabilisation commerciale pronée par Donald Trump et porte le fer contre les partenaires des Etats-Unis. Il le fait souvent en public, découvrant la célébrité médiatique, et aime à écraser les faibles, comme son mentor Trump. « Si vous voulez être abrutis comme Justin Trudeau et dire « Oh, nous allons faire cela » [et répliquer aux barrières douanières américaines], alors les droits de douane vont augmenter », a déclaré Scott Bessent, le 6 mars, au Club économique de New York.

Sur le fond, il embrasse la thèse américaine selon laquelle les Etats-Unis sont les perdants d'un système injuste. C'est ce qu'il a rappelé rugueusement le 21 février lors de son entretien avec son homologue chinois, He Lifeng, dénonçant « les déséquilibres économiques et les politiques injustes de la République populaire de Chine » et insistant sur sa détermination à protéger le « travailleur américain et [la] sécurité nationale ».

#### Un seul titre de gloire

L'ex-financier croit au rapport de force, comme Trump le fait aussi avec les Européens, avec succès selon le premier. « Après vingt-cinq ans de tergiversations et de cajoleries, le président Trump a réalisé ce que cinq autres présidents n'avaient pas réussi à faire : les Européens vont augmenter leurs dépenses de défense ; l'allégement de la dette allemande est en voie d'être supprimé. Ce n'était pas un processus linéaire... attrayant, mais, maintenant, les Européens disent qu'ils vont payer leur juste part », a salué Scott Bessent.

Curieux itinéraire que le sien : ce natif de Caroline du Nord descend



Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, à la Maison Blanche, jeudi 13 mars, à Washington. EVAN VUCCI/AP

## Scott Bessent, le tonton flingueur inattendu de Trump au Trésor

Ce financier de 62 ans, qui a fait ses classes avec les équipes de George Soros, mène la politique de déstabilisation commerciale prônée par le président américain

d'une famille de huguenots ayant fui la France de Louis XIV. Sa mère, une femme d'affaires locale, s'est mariée cinq fois, dont deux fois avec le père de Bessent, qui fit faillite à cause de mauvais investissements immobiliers. Cet échec l'a marqué, le contraignant à trouver son premier emploi d'être à l'âge de 9 ans. Il part étudier à Yale, avant de rejoindre les équipes de George Soros à Londres.

A 29 ans, il est dans la petite équipe qui casse la Banque d'Angleterre et boute, en septembre 1992, la livre surévaluée hors du système monétaire européen – la Banque d'Angleterre n'a pas réussi à maintenir la parité qu'elle était dans l'obligation de défendre –, faisant encaisser au financier d'origine hongroise George Soros une plus-value de 1 milliard de dollars. C'est son titre de gloire, mais c'est en réalité le seul.

Certes, il a une réputation de financier, qu'a vantée Donald Trump en le nommant : « Scott est largement respecté comme l'un des plus grands investisseurs internationaux et stratégies géopolitiques et économiques au monde. » Il s'agit de nouveau d'un malentendu. Son fonds Key Square, fondé en 2015, a commencé à lever 4,5 milliards de dollars (4,16 milliards d'euros), dont 2 milliards auprès de Georges Soros, mais il ne gérera plus que 577 millions fin 2023, tandis que le

nombre d'investisseurs institutionnels lui faisant confiance chute à 180 à 20. En cause, des mauvaises performances.

Sa précédente expérience n'était pas plus glorieuse. En l'an 2000, déjà, il avait fondé avec 150 millions de dollars (139 millions d'euros à l'époque) son propre hedge fund, qui fut fermé en 2005 en raison de performances médiocres. Son retour chez Soros, dans les années 2010, fut beaucoup plus fructueux, mais M. Bessent, écrit le *New York Times*, était las de la tutelle de George Soros et de son fils Robert.

#### « Pink Palace »

Comme beaucoup, Scott Bessent n'a pas été toujours trumpiste. En l'an 2000, il avait organisé en présence du candidat démocrate Al Gore un dîner de financement dans sa maison de Long Island, près de New York, notamment auprès de personnalités gays et lesbiennes. Scott Bessent est en effet la première personnalité ouvertement homosexuelle jamais nommée à un poste aussi élevé. Selon le *Wall Street Journal*, il avait renoncé à faire l'Ecole navale, refusant de mentir sur son homosexualité. Il a accompagné les combats pour la reconnaissance des gays et aidé les malades du sida. Lorsqu'il était à Londres, il fréquentait le beau monde et finançait la fondation du prince Charles, et fut avec son ancien partenaire, raconte ce dernier, le premier couple gay reçu en tant que tel à Kensington Palace, en 1998. Il hébergea en 1999 dans sa maison des Hamptons, lieu de villégiature des riches new-yorkais sur Long Island, Camilla Parker Bowles pour son premier voyage aux Etats-Unis. Et la force à fumer dehors.

Dans une interview accordée en 2015 à la gazette de son université,

*Yale Daily News*, il avait déclaré : « Si vous m'aviez dit en 1984, lorsque nous avons obtenu notre diplôme et que des gens mouraient du sida, que trente ans plus tard je serais légalement marié et que nous aurions deux enfants grâce à une mère porteuse, je ne vous aurais pas cru. »

Selon le *New York Times*, il a scolarisé sa fille et son fils, âgés de 11 ans et 15 ans, à Londres. Ils y résident avec son mari, John Freeman, un ancien procureur adjoint du Bronx, épousé en 2011. Le couple a mis en vente pour 22,5 millions de dollars une demeure patricienne à colonnades de trois étages de Charleston, surnommée le « Pink Palace », acquise en 2016 pour 6,5 millions de dollars et complètement rénovée. Pendant le Covid-19, il avait financé la rénovation intérieure de l'église huguenote de Charleston. Le *Wall Street Journal* consacre une enquête à cette passion immobilière et à la vingtaine de demeures achetées et revendues, parfois à perte, par Scott Bessent, qui a déclaré au Congrès une fortune supérieure à 521 millions de dollars.

Discret, posé, réservé, Scott Bessent ne fait pas partie des stars vues à la télévision ou sur les réseaux sociaux, qui sont le vivier du mode de recrutement habituel de Donald Trump. L'approche s'est faite progressivement, par l'intermédiaire de l'ex-belle sœur de Donald Trump, avec une analyse justifiée en 2016 selon laquelle les marchés sous-estimaient la capacité de Donald Trump à remporter l'élection et par un don pour la cérémonie d'investiture de 2017.

Le rapprochement fut tardif, avec la participation à un dîner de donateurs à Palm Beach, chez le milliardaire John Paulson, en avril 2024, puis à un meeting en août en Caroline du Nord.

**Il est la première personnalité ouvertement homosexuelle jamais nommée à un poste aussi élevé**

Comme le raconte le *New York Times*, Trump, qui fait très attention aux apparences, a invité Scott Bessent sur scène lors d'un rassemblement à Asheville, en Caroline du Nord, le qualifiant de « bel homme » et de « l'un des hommes les plus brillants de Wall Street ». Il n'empêche, sa nomination fut une surprise.

Logiquement, l'extrême droite le hait autant qu'elle hait George Soros, devenu philanthrope finançant les causes progressistes. « Bessent est un gestionnaire de fonds spéculatifs homosexuel qui a travaillé pour George Soros pendant dix ans. Le mariot reste invaincu », a écrit le suprémaciste blanc Nick Fuentes, qui dina avec M. Trump à Mar-a-Lago en 2022.

#### Déficit hors de contrôle

A Washington, M. Bessent redonne de la prééminence au poste de secrétaire au Trésor. C'est lui qui s'est rendu en premier en Ukraine pour forcer le président Zelinsky à signer un accord d'exploitation des terres rares par les Etats-Unis. Et il ne se prive pas d'imputer à ce dernier la responsabilité de l'escalade dans le bureau Oval. Il est aussi à la pointe des attaques contre l'Iran, qu'il entend étouffer, en faisant un jeu de mots sur le slogan de M. Trump « Make America great again », transformé en « Make Iran broke again » : « Provo-

quer de nouveau la faillite de l'Iran marquera le début de notre nouvelle politique de sanctions », a-t-il asséné. Quant à la réunion des ministres du G20 à Johannesburg, il a choisi de la snober, l'administration Trump accusant le gouvernement d'Afrique du Sud de racisme anti-blancs. Mark Sobel, ancien du Trésor, a qualifié ce « pied de nez » au système international d'« erreur colossale ».

Mais c'est surtout sur la scène intérieure qu'il est attendu. L'homme a résumé le programme de Trump avec sa théorie du « 3-3-3 » : réduire le déficit budgétaire à 3 % du produit intérieur brut d'ici à 2028, stimuler la croissance à 3 % grâce à la déréglementation et produire 3 millions de barils de pétrole de plus par jour. Son contre-modèle, l'Europe, comme il l'avait expliqué au *Financial Times* à l'été 2024 : « Je suis très préoccupé par le fait que ce soit la dernière chance de sortir de cette dette par la croissance et de ne pas dévenir une économie de type européen, surréglementée et surendettée. »

Tout cela s'avère délicat : le déficit est hors de contrôle, le Congrès veut poursuivre les allégements d'impôts et il est en bisbille avec Elon Musk. Le credo de Bessent, c'est que l'Etat fédéral ne souffre pas d'un excès de recettes, mais qu'il doit se « désintoxiquer » de la dépense et de l'emploi publics. La chute de la Bourse le prend à contre-pied. Lors du rallye de Caroline du Nord de l'été 2024, M. Bessent avait attaqué, sous l'œil ravi de Trump, la candidate démocrate, Kamala Harris : « Sa victoire commencerait par un krach boursier, suivi d'un krach économique. » Il ne pensait pas que la maxime s'appliquerait à Trump. Il doit désormais dissiper ce qu'il prétend être un nouveau malentendu. ■

ARNAUD LEPEARMENTIER

**L'extrême droite le hait autant qu'elle hait Soros, philantrope des causes progressistes**

# Dans la restauration, les faillites se multiplient

Le secteur fait face au changement d'habitudes de clients refroidis notamment par la hausse des prix

**P**our Eddy Zouari, 59 ans, la vie de patron de restaurant, c'est terminé. Plus question de reprendre les rênes d'une nouvelle affaire : il est encore traumatisé par le redressement judiciaire de sa dernière brasserie parisienne, située porte de Clichy, qu'il avait ouverte fin 2020. L'affaire aurait pu marcher : un restaurant refait à neuf, un quartier vivant, une terrasse de 150 places, des sièges d'entreprises ou d'administrations à proximité... A la carte, du très classique, du burger à la salade César, en passant par le tartare de saumon et l'entrecôte.

Mais l'essor du télétravail et les nouvelles habitudes des clients ont bouleversé son business plan. « Je ne travaillais bien que le mardi et le jeudi midi. Le reste du temps : presque personne. Je n'ai jamais été

dans mes chiffres, évoque cet ex-patron de brasseries, reconvertis en professeur de cuisine dans un lycée professionnel. Maintenant, le midi, les gens vont moins au restaurant. Ils se rebattent sur des formules à 12 euros à la boulangerie. Et quand ils vont au restaurant, ils font très attention. Un midi, un client m'a juste commandé un œuf mayo et deux corbeilles de pain ! Et quand je lui ai demandé s'il prenait un café, il m'a dit : "Non merci, je le prendrai au bureau"... Les petits "plus" passent à la trappe. Or, nous, les restaurateurs, c'est sur le café, le dessert ou le verre de vin qu'on fait nos marges. »

Alors que le nombre d'entreprises entrées dans des procédures collectives en France a atteint, en 2024, son plus haut niveau depuis quinze ans, l'hôtellerie-restauration est encore plus touchée,

que les autres secteurs, d'après les statistiques de la Banque de France, publiées le 20 février. En janvier, le nombre de défaillances était supérieur de 17 % à la moyenne constatée entre 2010 et 2019 dans ce secteur. Selon la dernière édition de l'Observatoire de la Banque populaire Caisse d'épargne, publiée en janvier, 2 % des emplois – soit environ 25 000 – sont menacés. En moyenne, chaque restaurant a enregistré une baisse de chiffre d'affaires de 1 % à 2 % en 2024, selon les analyses du cabinet Food Service Vision, avec des grosses variations d'un établissement à un autre. Surtout, les taux de marge ont fondu.

#### Manque d'innovation

« Il y a un décrochage. Ceux qui résistent, ce sont, d'un côté, ceux qui sont dans des zones touristiques,

qui attirent des étrangers, avec des prix plutôt élevés. Et de l'autre, ceux qui proposent des prix très bas, notamment en faisant du volume. Entre les deux, il y a une masse de restaurants qui trinquent. Dans les grandes villes, les fermetures se multiplient », observe Franck Pinay-Rabaroust, fondateur du média spécialisé Bouillantes. « Certains ont été artificiellement protégés pendant les années qui ont suivi la pandémie de Covid-19, grâce au système d'aides. Ils se font aujourd'hui rattraper, et les plus faibles ferment », poursuit François Blouin, directeur de Food Service Vision.

Si de nombreux restaurants rencontrent des difficultés, c'est avant tout parce que les clients sont moins nombreux. Outre le télétravail, qui a bouleversé les habitudes de consommation le midi, l'essor d'enseignes moins chères (coffee shops, boulangeries avec places assises) a détourné une partie de la clientèle de la restauration classique. « Les restaurateurs constatent aussi qu'il y a moins de notes de frais, que les déjeuners d'affaires sont plus rares. Ils ont perdu toute une clientèle de notables du coin », remarque Franck Pinay-Rabaroust.

Beaucoup de clients ont été échaudés par la hausse des prix à la carte : en cumulé, environ 20 %

Autant rester chez soi. Il faut un électrochoc pour plus de transparence », poursuit-il.

Parallèlement, les restaurateurs font face, depuis deux ans, à une explosion de leurs charges (énergie, matières premières...), « qu'ils sont loin d'avoir répercuté intégralement dans leurs prix à la carte », assure François Blouin. Ils ont aussi augmenté les salaires de leurs employés, en raison de la mise en place de nouvelles grilles dans la profession, accordées pour tenter de résoudre le problème d'attractivité dans ce secteur. A tout cela s'ajoute le remboursement des prêts octroyés par l'Etat pendant la pandémie de Covid-19, qui met certains restaurants sous pression. « De nombreux établissements n'ont pas bien géré leur PGE [prêt garanti par l'Etat] et se retrouvent en grosse difficulté à l'heure de rembourser les mensualités », remarque Karim Soleilhavoup.

« Après la crise liée au Covid-19, on a eu deux très belles années : les gens avaient soif de ressortir. Les restaurateurs s'y sont habitués, et aujourd'hui, c'est la douche froide. C'est l'effet ciseau : on a à la fois plus de charges et moins de clients », résume Hakim Gaoouaoui, propriétaire de 12 restaurants situés majoritairement à l'ouest de Paris (Tata Yoyo, Splash, Les Bistrots Pas Parisiens...). « Certains d'entre eux marchent bien, on a une clientèle avec un pouvoir d'achat assez élevé, ça nous protège. On travaille beaucoup la déco, l'ambiance, mais parfois ça ne suffit pas. Dans certains cas, on a perdu de 6 % à 7 % de chiffre d'affaires. Le mauvais temps de l'été 2024 n'a pas aidé », devise-t-il.

Si les clients se présentent moins dans les restaurants, c'est aussi parce que nombre d'entre eux déçoivent, notamment en raison d'un manque d'innovation, d'adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs. « Beaucoup d'établissements ne se sont pas mis à proposer des plats avec plus de végétal, n'ont pas mis en place la réservation en ligne, ne soignent pas leur communication », remarque Karim Soleilhavoup, directeur du groupe d'hôtels-restaurants Logis Hôtels.

#### Il faut un électrochoc

Surtout, la qualité dans l'assiette n'est pas toujours au rendez-vous. « Il y a une crise de confiance entre les Français et le monde des restaurants », s'alarme Stéphane Manigold, propriétaire de huit restaurants à Paris (Maison Rostang, Granite, Contraste, Le Bistrot Flaubert...). « La France prétend être le pays de la gastronomie, et pourtant, le client ne sait pas si, dans son assiette, c'est du fait maison ou si c'est un plat surgelé fabriqué en Pologne, qui sort juste du micro-ondes. Personne n'a envie de payer 21 euros une blanquette qui sort de chez [le grossiste] Metro. ■

JESSICA GOURDON

## Le succès des bouillons, pour manger assis et pas trop cher

**I**L EST 20 HEURES au Bouillon République, à Paris, et on peut compter une quarantaine de personnes faisant la queue devant l'entrée. Une foule bigarrée, prête à patienter dans le froid pour une promesse : celle de se remplir l'estomac pour pas cher, avec une cuisine traditionnelle et rôti.

A Paris, le Bouillon République, ouvert fin 2021 par les frères Pierre et Guillaume Moussié, est une machine qui roule : 2 000 couverts par jour, sur deux étages, dans un décor de brasserie alsacienne. La saucisse purée est à 9,60 euros, le pichet de 50 centilitres de côtes-du-rhône à 7,60 euros – on trouve aussi à la carte des escargots au beurre persillé et du riz au lait. « Cette année [2024], on a fait 10 % de croissance », évoque Enguerran Lavaud, 34 ans, directeur des opérations des Bouillons Piégalle et République, qui projette d'autres ouvertures, entre autres à Lille.

Le lieu est emblématique du renouveau que connaît le concept de bouillon. « Au départ, c'étaient des restaurants très tournés

vers les touristes, mais on a réussi à faire la bascule et à attirer des tas de locaux », explique Christophe Joulie, propriétaire, à Paris, des bouillons Chartier. Depuis septembre 2024, les ouvertures se sont multipliées en France. « Le bouillon coche toutes les tendances de notre époque. Les tarifs sont bas. Ce sont des endroits où on n'a pas peur de parler trop fort, où l'on peut boire du vin sans avoir peur de l'addition. La cuisine, elle est connue, sans surprise », décrypté Franck Pinay-Rabaroust, fondateur du média Bouillantes, consacré à la restauration.

#### « Du tradi bien fait »

A leur manière, ces lieux tentent ainsi de rétablir la confiance entre clients et la restauration traditionnelle. « Aujourd'hui, tu vas t'acheter une formule avec un pain bagnat dans une boulangerie, tu en as pour 15 euros, et c'est souvent de la merde, juge Jacques Prévot, chef du Grand Banquet, le bouillon installé dans le Palais des congrès de Paris. On dit que pour ce prix-là, tu peux

avoir de la vraie cuisine, un boeuf bourguignon, une andouillette. Du tradi bien fait. »

Au Grand Banquet, on déjeune sur des tables de 30 personnes et sur les nappes à carreaux rouges et blancs. La corbeille de pain et le pichet d'eau se partagent avec le voisin, le café est servi sans soucoupe – c'est moins de vaisselle. Les prix serrés, au cœur du modèle, les restaurateurs peuvent les proposer en faisant du volume. « Les achats, c'est l'élément le plus stratégique », assure Christophe Joulie. Quant à la carte, elle est réduite, avec des plats nécessitant peu de travail, ou qui peuvent être cuisinés à l'avance. La plupart sont faits sur place – c'est moins cher.

Les serveurs, quant à eux, sont incités à faire tourner le plus possible les tables. Au Bouillon République, une partie de leur rémunération est indexée sur le chiffre d'affaires. Dans d'autres, chaque serveur percevoir une part variable en fonction du nombre de tables qu'il a servies lui-même. Dans tous les cas, le rythme est éreinté. ■

JE. GO.

## A Paris, les locaux d'Editis risquent de manquer d'air et de lumière

Les bureaux de la maison d'édition doivent accueillir en septembre les 700 salariés de CMI, la holding de Daniel Kretinsky

**L**e milliardaire tchèque Daniel Kretinsky a dû s'inspirer des bonnes vieilles méthodes des « pousseurs » des lignes saturées du métro japonais – dont le métier consiste à aider les usagers à s'entasser dans les rames bondées. Le projet d'aménagement des 700 salariés de Czech Media Invest (CMI), sa holding, se précise. Ils intégreront les locaux de sa filiale Editis, 92, avenue de France, à Paris, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, qui abrite déjà 1 400 salariés. Ces derniers quitteront les lieux le 25 avril, le temps de procéder à des travaux de réaménagement, afin que les 2 100 salariés s'y retrouvent tous en septembre.

Or, les trois expertises commandées par le comité social et économique (CSE), notamment celle du cabinet Technologia réalisée pour la filiale d'Editis, Interforum, s'avèrent particulièrement sévères. Le but affiché de l'opération est bel et bien de faire de substantielles économies et de permettre à Editis d'améliorer ses comptes de 4,3 millions d'euros dès 2026. Millions « qui seront réinvestis dans [ses] activités », promet la direction du groupe. Pour autant, le bâtiment

du numéro deux français de l'édition (qui détient Plon, Robert Laffont, 10/18...), une fois réaménagé, sera-t-il aux normes ?

Technologia note notamment dans ses conclusions des problèmes quant au renouvellement de l'air : « Les besoins en débit d'air dépassent de 8 170 mètres cubes, les débits maximums disponibles (63 770 mètres cubes) en référence aux minimums réglementaires. » Les experts signalent aussi « des postes de travail aveugles, sans lumière naturelle ni visibilité sur l'extérieur ». ■

#### « Bâtir des synergies »

Par ailleurs, « en raison des surfaces insuffisantes au regard du mobilier installé, l'aménagement projeté ne respecte presque jamais les distances minimales de la norme Afnor X35-102, qui permettent de respecter les largeurs libres de tout obstacle prescrites par le code du travail ». Le CSE central d'Interforum avait d'ailleurs déploré dès septembre 2024 des « ratios de surface de travail de 6 mètres carrés, voire plus bas. Cette promiscuité se répercute sur les ambiences de travail ». La capacité du restaurant d'entreprise, selon Technologia, serait

en outre insuffisante. Enfin, le nombre de visiteurs n'est pas pris en compte pour calculer les paramètres de sécurité incendie.

Dans un courrier interne adressé aux salariés le 14 mars, publié par *Actualité* jeudi 20 mars, Catherine Lucet, directrice générale d'Editis, a expliqué les modalités du télétravail et de l'installation provisoire dans les locaux du groupe à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). La direction a précisé au *Monde* que tout ce « projet vise à bâtir des synergies entre l'édition, la presse et la télévision ». Consciente de l'insécurité du personnel quant à la généralisation du « flex office » (l'absence de bureau attitré), elle estime que « les locaux sont actuellement sous-utilisés », même en période de pic.

La direction s'engage, par ailleurs, à « respecter les normes en vigueur » en matière de sécurité et assure que ce projet n'a pas été imposé, mais a fait l'objet de plus de 50 réunions de CSE. En ajoutant, pour calmer le jeu, voilà pour suivre la concertation et en assurant : « Nous resterons attentifs aux retours à l'usage et procéderons aux ajustements nécessaires. » ■

NICOLE VULSER

**DÉFENSE**  
**Trump annonce un contrat avec Boeing pour le futur avion de combat F-47**

Donald Trump, le 47<sup>e</sup> président des Etats-Unis, a annoncé, vendredi 21 mars, la signature d'un contrat avec Boeing pour un avion de combat furtif de nouvelle génération, baptisé « F-47 ». « Les génoyaux ont choisi ce nom, et c'est un joli nom, F-47 », a-t-il souligné. Il remplacera le F-22, en service depuis une vingtaine d'années. Boeing, qui était en concurrence avec Lockheed-Martin pour ce contrat avec l'armée de l'air, est en lice auprès de la marine américaine pour sa prochaine génération d'avions de combat, cette fois contre Northrop Grumman. – (AFP)

**ÉPARGNE**  
**Une ONG dénonce des fonds pas si « responsables »**

L'ONG Reclaim Finance a dénoncé, lundi 24 mars, le financement de projets d'hydrocarbures par des fonds d'épargne salariale se revendiquant « responsables », proposés par de grandes banques françaises. « Près de 20 % des fonds intégrés dans ces gammes continuent d'investir dans des entreprises développant de nouveaux champs pétroliers et gaziers et de nouveaux terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié », déplore l'ONG, dans un rapport. – (AFP)

**PERTES & PROFITS | CLIMAT**  
PAR PHILIPPE ESCANDE

 **Introuvables économies d'énergie**

L'économiste anglais Stanley Jevons (1835-1882) est passé à la postérité pour la découverte d'un paradoxe spectaculaire. Il a constaté que, plus on inventait des machines économies en charbon, plus sa consommation globale augmentait. Un constat qui désespère encore aujourd'hui les écologistes et renforce leur méfiance envers le progrès technique comme solution au problème du réchauffement climatique.

Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) en apporte une nouvelle illustration. Pour la première fois depuis cinquante ans, le pétrole n'a représenté, en 2024, que 30 % de la consommation mondiale d'énergie. A l'inverse, le nucléaire et les énergies renouvelables dépassent désormais les 40 % du total. Pour autant, ni la consommation de pétrole ou de charbon, ni les émissions de gaz à effet de serre, + 0,8 % tous deux, ne baissent.

Car, dans le même temps, 2024 a été une année record en matière de demande d'énergie. Une partie de cet accroissement, de 2,2 %, soit bien plus que la moyenne des dix dernières années, est paradoxalement due aux nombreuses canicules qui ont dopé l'activité

des climatiseurs. Plus généralement, c'est l'électrification des usages, dans l'industrie et les transports, ainsi que la multiplication des centres de données informatiques qui ont provoqué cette hausse. Ainsi, plus on électrifie le monde, notamment pour lutter contre le réchauffement, plus on crée de nouveaux usages qui accroissent la consommation.

A y regarder de plus près, le tableau est plus complexe. En effet, la hausse de cette demande provient à 80 % des pays émergents. La Chine et l'Inde représentent 90 % de la progression des besoins en charbon. A l'inverse, les pays avancés voient leur consommation ne reprendre que de 1 %. Ce qui fait dire à Fatih Birol, le directeur exécutif de l'AIE, que l'expansion du solaire, de l'éolien, du nucléaire et de la voiture électrique réduisait le lien entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre. Les émissions ont, en effet, baissé de 1,1 % dans les pays avancés. Mais ceux-ci ne représentent qu'un tiers du total des rejets de CO<sub>2</sub>, cela donne une idée du chemin à parcourir. Et l'enthousiasme du président américain pour le pétrole n'arrangera pas les choses. ■

# M. Emmanuel Macron, notre plus vieil allié est en train de devenir notre ennemi

Non, il ne s'agit pas de notre allié historique, les États-Unis, qui lâchent l'Europe face à l'ogre Poutine. Il s'agit d'un allié plus ancien encore, un allié des temps immémoriaux, celui qui a donné vie à la vie, celui qui nous nourrit et nous rafraîchit, celui qui régule le climat, le cycle de l'eau, les températures et les cultures, qui rend la planète clémence et luxuriante : l'océan...

## L'océan est à bout de souffle. Il a trop encaissé.

On l'a vidé de plus de 90% de ses animaux, on a pulvérisé ses écosystèmes, réchauffé sa température moyenne, modifié son pH et contaminé ses eaux depuis les estuaires jusqu'aux grandes profondeurs. Alors que l'Arctique émet désormais plus de CO<sub>2</sub> qu'il n'en absorbe, l'UNESCO alertait, dès 2021, que « les océans risquent de ne plus absorber le carbone<sup>1</sup> ». Les conséquences seraient vertigineuses.

## Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre notre principal allié climatique.

Les briques du Système Terre sont en train de s'écrouler sous nos yeux. Nous sommes sur une trajectoire de destruction de la civilisation. Depuis des décennies, les scientifiques alertent : l'inaction politique met l'humanité à risque.

## Ne faites pas comme Donald Trump : écoutez les scientifiques.

Les climatologues du GIEC ont été clairs : protéger la nature est le deuxième levier le plus efficace, après la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables, pour lutter contre le changement climatique et l'érosion du vivant. Protéger les écosystèmes est simple à mettre en œuvre. La restauration de la nature est gratuite : elle se répare toute seule. Il suffit d'arrêter de la détruire.

En tant que deuxième territoire maritime mondial, la France a le devoir de protéger les puits de carbone océaniques, la biodiversité et les habitats marins, dévastés depuis des décennies par des méthodes de pêche destructrices telles que le chalutage de fond.

## 800 chalutiers français détruisent chaque année 670 000 km<sup>2</sup> de fonds marins.

Les cinq premiers centimètres de sédiments marins stockent à eux seuls 80 gigatonnes de carbone organique au niveau mondial, soit l'équivalent de dix années d'émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. Il est temps de changer notre regard sur l'océan et de l'associer à une pensée : l'océan est le régulateur central du climat. C'est la bouée de sauvetage de l'humanité.

En conséquence, nous devons inverser notre ordre des priorités : au lieu de soutenir financièrement les destructeurs de l'océan avec des centaines de millions d'euros de subventions publiques chaque année, nous devons investir dans la transition des flottes de pêche et la protection des écosystèmes.

**Au sommet international « SOS OCEAN » que vous organisez les 30 & 31 mars à Paris en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'océan, annoncez enfin l'interdiction des méthodes de pêche destructrices telles que le chalutage pélagique et le chalutage de fond dans les aires marines qui devraient déjà être protégées dans 30% des eaux françaises, comme la France s'y est engagée à Montréal en décembre 2022, et placez un tiers des eaux protégées sous protection « stricte », sans aucune activité extractive.**

## Monsieur le Président, l'Histoire ne vous regarde pas.

Si vous échouez à agir et continuez à œuvrer contre l'intérêt général au bénéfice d'une infime minorité d'industriels, les disruptions seront d'une telle violence que plus personne ne se souciera des fautifs qui nous auront menés là. La justice, dépassée par l'ampleur du désastre, vous laissera en paix. **Mais votre responsabilité demeurera. Écrasante.**

En tant que gardien de notre sécurité collective, agissez et annoncez l'interdiction de toutes les formes de chalutage dans les aires marines protégées.

## Protéger l'océan est une question de survie pour l'humanité.



**BLOOM** est une association à but non lucratif qui se base sur la science pour lutter depuis 20 ans contre la destruction de l'océan, des animaux marins et du climat. Nous avons fait interdire le chalutage en eaux profondes et la pêche électrique dans toute l'Union européenne. Notre cœur de métier est la recherche scientifique, le plaidoyer institutionnel, les campagnes de sensibilisation et les actions en justice.

Soutenez-nous : [www.bloomassociation.org](http://www.bloomassociation.org)



**Chantier de Linglong One, premier petit réacteur modulaire au monde, dans le district autonome de Changjiang (Jiangxi, Chine), le 6 février 2024.**

LUO YUNFEI/CHINA NEWS SERVICE/VCG VIA GETTY IMAGES

donnée aux projets «les plus à même d'aboutir à la mise en service d'un démonstrateur au début de la décennie 2030». En d'autres termes, pour les investisseurs, le message est le suivant : «Il faudra regarder certains paramètres-clés comme la disponibilité du combustible, et ce en fonction du calendrier. Ce n'est pas la même chose si ces acteurs veulent huit réacteurs en 2032 ou trois en 2050», décrypte un proche du dossier. Au même titre que «la sûreté et le classement de l'ASN, le type de matériaux utilisés, sachant que tous ces enjeux se traduisent par du temps supplémentaire».

Les SMR ne sont pas si nouveaux. En France, Naval Group et TechnicAtome ont réalisé un certain nombre depuis les années 1960. Pour le président de la Société d'études et de prospective énergétique, Jean-Jacques Nieuwiaert, ce n'est pas la technicité qui est en jeu. «On sait assez facilement faire les SMR, car ils ressemblent aux réacteurs nucléaires utilisés dans la propulsion nucléaire navale. C'est même plus simple car on ne demande pas aux SMR civils les mêmes performances de flexibilité», explique-t-il, persuadé qu'ils se diffuseront massivement avant la prochaine mise en service des EPR2. D'ailleurs, souligne-t-il, «la Russie et la Chine en ont déjà développé deux, chacune à des fins civiles».

Cependant, aucune flotte de SMR n'a été déployée à grande échelle dans le monde. Faire naître une nouvelle filière industrielle n'est jamais simple. Il faut faire une première tête de série, estimer les coûts dans un secteur où les dépassements financiers et les peurs sont légion, avant de passer à une plus grande échelle. Saura-t-on y parvenir? «Pour le moment, cela reste des promesses d'ordre économétrique», confirme Teva Meyer, maître de conférences en géopolitique au Cresat, de l'université de Haute-Alsace, à Mulhouse.

Certains ont d'ailleurs essayé les plâtres. Aux Etats-Unis, la start-up NuScale, pourtant financée par l'Etat fédéral, a dû abandonner son premier projet de SMR faute d'avoir pu maîtriser ses coûts et le prix de son électricité. En France, le design de Nuward, pourtant fondé sur une technologie de réacteur à eau pressurisée déjà éprouvée, s'est lui aussi heurté à des impasses de rentabilité l'obligeant à repartir sur de nouvelles bases.

#### LENTEUR DE L'ÉTAT FRANÇAIS

«Ces blocages seraient solubles, mais à quel prix et dans quels délais? C'est la question», interroge Hervé Machenaud. En 2015, cet ancien directeur en Asie-Pacifique d'EDF a fait faire une étude pour savoir quelle était la taille optimale pour un réacteur économique, et la réponse était «plus c'est gros, moins c'est cher». Dans le cas de ces modèles réduits: «Il va falloir en fabriquer plusieurs par mois pour avoir un coût économique de production d'électricité au kilowatt installé comparable avec ce qui est sur les réseaux.»

«Des start-up peuvent-elles vraiment faire mieux qu'EDF?», s'interroge Mycle Schneider. Coordinateur d'un rapport annuel qui dresse un état des lieux du parc mondial, il estime que rien dans l'histoire ne laisse à penser que ces chercheurs feront des avancées dans les temps indispensables: «L'EPR n'était pas en rupture technologique mais en développement évolutif, et il a commencé en 1989 pour une première connexion au réseau en Europe, en 2023, en Finlande.» En Chine et en Russie, les échéances ne seraient pas non plus si raccourcies. «En Chine, ce sont les deux SMR qui devaient être les plus faciles et rapides à construire qui ont mis le plus de temps: on est à environ dix ans de durée de construction et à 12,7 ans pour les Russes.»

Les investisseurs auront-ils la patience d'attendre au minimum une dizaine d'an-

# La course d'obstacles du «nouveau nucléaire»

## DOSSIER

**L'**annonce de Microsoft a lancé la tendance. En Pennsylvanie (Etats-Unis), le réacteur nucléaire numéro 1 de la centrale de Three Mile Island était hors service depuis 2019 – faute de rentabilité. A son passif également, le plus grave accident nucléaire de l'histoire des Etats-Unis, quarante ans plus tôt, en 1979, qui avait frappé le réacteur numéro 2. Pourtant, en septembre 2024, son propriétaire, Constellation Energy, a reçu une commande massive du géant informatique pour la totalité de l'électricité du réacteur 1 resté intact et a prévu sa remise en marche dès 2028.

A l'origine de la décision de la firme de Redmond, son anticipation des besoins en électricité des centres de données nécessaires au développement de l'intelligence artificielle (IA). Elle a rapidement fait des émules: d'autres multinationales du numérique ont depuis opéré des incursions fracassantes dans le domaine du nucléaire. N'ayant pas toutes à disposition une vieille centrale à ressusciter, elles choisissent l'innovation. A savoir la création de petits réacteurs modulaires à puissance réduite (entre 10 et 300 mégawatts contre 900 à 1600 pour les réacteurs en service) – en anglais *small modular reactor* (SMR).

En octobre 2024, Google a passé un contrat avec Kairos Power pour l'énergie de multiples réacteurs de nouvelle génération, au déploiement prévu à partir de 2030. Quand, deux jours plus tard, Amazon s'engageait auprès du consortium Energy Northwest pour mettre au point quatre réacteurs à fission.

### MOBILISER LES ACTEURS HISTORIQUES

A l'heure où, en France, EDF traverse une turbulence avec le débarquement surprise, vendredi 21 mars, de son PDG, Luc Rémont, le nucléaire retrouve grâce aux Etats-Unis, avec l'injection de milliards de dollars dans des projets de SMR. Un domaine sur lequel, dès les années 2010, Chine, Canada, Royaume-Uni et Europe se sont positionnés. Avec un objectif: être les premiers à industrialiser en série ces petits réacteurs en vue de produire de l'électricité, de la chaleur, de l'hydrogène ou même de dessaliner de l'eau de mer.

Ce défi a fait surgir près de 70 concepts et une kyrielle de start-up. «Il y a de l'émulation comme dans les années 1950-1960», rappelle Valérie Faudon, vice-présidente de la Société nucléaire européenne. A l'époque, au début cela partait dans tous les sens puis, pour des

L'appétit des Gafam et le contexte géopolitique ont relancé les recherches sur les **petites centrales** dans le monde. Mais les difficultés sont nombreuses

raisons économiques, les choix se sont portés sur les grands réacteurs à eau pressurisée.»

La Commission européenne a lancé en février 2024 une «alliance» industrielle pour les SMR. En France, Emmanuel Macron, tout en prônant la construction de nouveaux EPR2, avait appelé, dès 2022, à la compétition de start-up dans ce nouveau nucléaire, avec un investissement de 1 milliard d'euros. Trois ans plus tard, douze porteurs de projets de maturités très différentes sont sur la ligne de départ – même si tous savent que l'écrémage sera sévère et que seul un ou deux voire trois resteront en lice d'ici aux deux prochaines années lors de la dernière étape.

Classées parmi les plus matures, selon l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN), certaines entreprises comme Nuward (filiale d'EDF) et Calogena (filiale du Groupe Gorgé) ont repris des technologies existantes proches des réacteurs à eau légère, ce qui diminue les risques dans la disponibilité du combustible. D'autres ont opté

pour des concepts innovants, comme les réacteurs à haute température (Jimmy, Blue Capsule) ou à neutrons rapides utilisant pour leur refroidissement du sodium (Hexana et Otrera), du plomb (Newleco) ou des sels fondu (Naarea, Thorizon, Stellaria). Mais elles n'en maîtrisent pas forcément toutes les compétences industrielles.

Capsule) ou à neutrons rapides utilisant pour leur refroidissement du sodium (Hexana et Otrera), du plomb (Newleco) ou des sels fondu (Naarea, Thorizon, Stellaria). Mais elles n'en maîtrisent pas forcément toutes les compétences industrielles.

«Les réacteurs à neutrons rapides permettent de régler le problème de la fermeture du cycle du combustible en recyclant de manière plus complète le combustible usé», détaille David Corchia, cofondateur d'EREN, un groupe industriel qui a investi dans les start-up Jimmy, Blue Capsule, Hexana et Naarea. C'est un élément-clé de notre souveraineté énergétique et une solution à trois problématiques: l'énergie, la gestion des déchets à durée de vie longue et la valorisation des combustibles usés du nucléaire.»

A l'occasion du conseil de politique nucléaire qui s'est tenu lundi 17 mars, l'Elysée a cependant affiché sa volonté d'atteindre cette fermeture du cycle du combustible dans la «deuxième moitié du siècle» en mobilisant tous les acteurs historiques de la filière. S'agissant des seules start-up, la priorité sera

**EN FRANCE,  
NAVAL GROUP  
ET TECHNICATOME  
ONT RÉALISÉ  
UN CERTAIN NOMBRE  
DE PETITS  
RÉACTEURS DEPUIS  
LES ANNÉES 1960**

## Des petits réacteurs pour chauffer les villes et décarboner l'industrie

**EN FINLANDE, HELSINKI POURRAIT** être la première ville européenne à se chauffer au nucléaire. Au cours des prochaines semaines, la capitale finlandaise devrait lancer un appel d'offres afin d'alimenter son réseau de chauffage urbain, le deuxième au monde, à l'aide d'une quinzaine de petits réacteurs modulaires (SMR).

«Helsinki a décidé d'arrêter de brûler quoi que ce soit, y compris le bois, pour se chauffer. Ils ont fait une étude pendant trois ans et sont arrivés à la conclusion qu'ils ont besoin de nucléaire, seule solution décarbonée déployable à grande échelle», explique Raphaël Gorgé, patron de la start-up Calogena, en lice pour remporter ce marché également convoité par le finlandais

Steady Energy. «Un contrat de 1,5 milliard d'euros transformera Calogena. On parle d'un montant similaire aux Rafale vendus à la Serbie», s'enthousiasme-t-il. Et surtout cela validerait le fait que «se chauffer au nucléaire est une bonne idée, et qu'une grande ville a déjà décidé de le faire».

**Commencer en 2026**  
Car cet homme d'affaires en a bien conscience: si le projet de sa start-up est considéré comme l'un des plus matures parmi les 12 SMR en lice dans l'Hexagone – elle va exploiter un réacteur à eau pressurisé déjà connu –, son défi sera celui de l'acceptabilité du public. «On sera le premier dossier SMR, et il faudra convaincre toutes les parties

prénantes», admet-il, alors que sa première décision a été d'embaucher une agence de relations publiques.

Raison pour laquelle c'est le site déjà nucléarisé de Cadarache (Bouches-du-Rhône) qui devrait accueillir la première tête de série que le groupe prévoit d'achever en 2030. Au total, ce bâtiment, réacteur et zone de sécurité comprise, occupera le tiers d'un terrain de football. «La situation idéale pour l'installer, c'est à quelques kilomètres des villes dans des zones industrielles périurbaines», explique M. Gorgé.

Egalement dans la production de chaleur, la start-up Jimmy se retrouve dans cette même problématique. Le groupe a déposé une demande d'autorisation en 2024 auprès de

l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) en vue d'installer son réacteur à haute température dans la distillerie de la sucrerie Cristal Union, localisée à Bazancourt (Marne). Ce réacteur de 20 mégawatts est l'équivalent de ce que la Chine a construit il y a vingt ans.

«Nous nous mettons en capacité de commencer en 2026, mais tout dépendra de la durée d'instruction de l'ASN», rapporte son cofondateur Antoine Guyot. Celle-ci peut s'échelonner sur trois ans et comprend des temps de consultation. «Si une seule de nos démonstrations ne paraît pas cohérente à l'ASN, on ne mettra rien en service», assure-t-il. ■

MARJORIE CESSAC

## FACE À DE MULTIPLES INCONNUES, LES PETITS RÉACTEURS PEUVENT COMPTER SUR LEUR PROMOTEUR LE PLUS FIDÈLE, LE SECTEUR DE LA DÉFENSE

nées? Certains critiquent déjà la lenteur de l'Etat français à désigner les start-up les plus solides. «On nous avait promis une sélection en trois phases, rapide et efficace. On attend depuis décembre 2023 la deuxième phase, se plaint l'un d'eux, qui souhaite garder l'anonymat. Ces start-up vont finir par mourir faute d'argent.» D'autres craignent, en ces temps de budgets contraints, de voir l'argent public dispersé sur des projets qui n'aboutiront pas. D'autant qu'un grand nombre d'obstacles restent à surmonter.

A commencer par l'épineuse question du combustible. Certains SMR ont besoin pour fonctionner d'un approvisionnement en uranium enrichi pour lequel à ce stade la chaîne de production n'existe pas. «Cela prendra autant de temps pour construire la ligne de fabrication de ces nouveaux combustibles que d'aller commencer à déployer les premières centrales», estime David Corthia. La mise sur pied d'une telle filière ne pourra se faire sans la volonté politique de l'Union européenne alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont en train de la relancer. «Orano a évidemment toutes les compétences pour faire une ligne dans l'intervalle, mais va-t-elle la faire, oui ou non?»

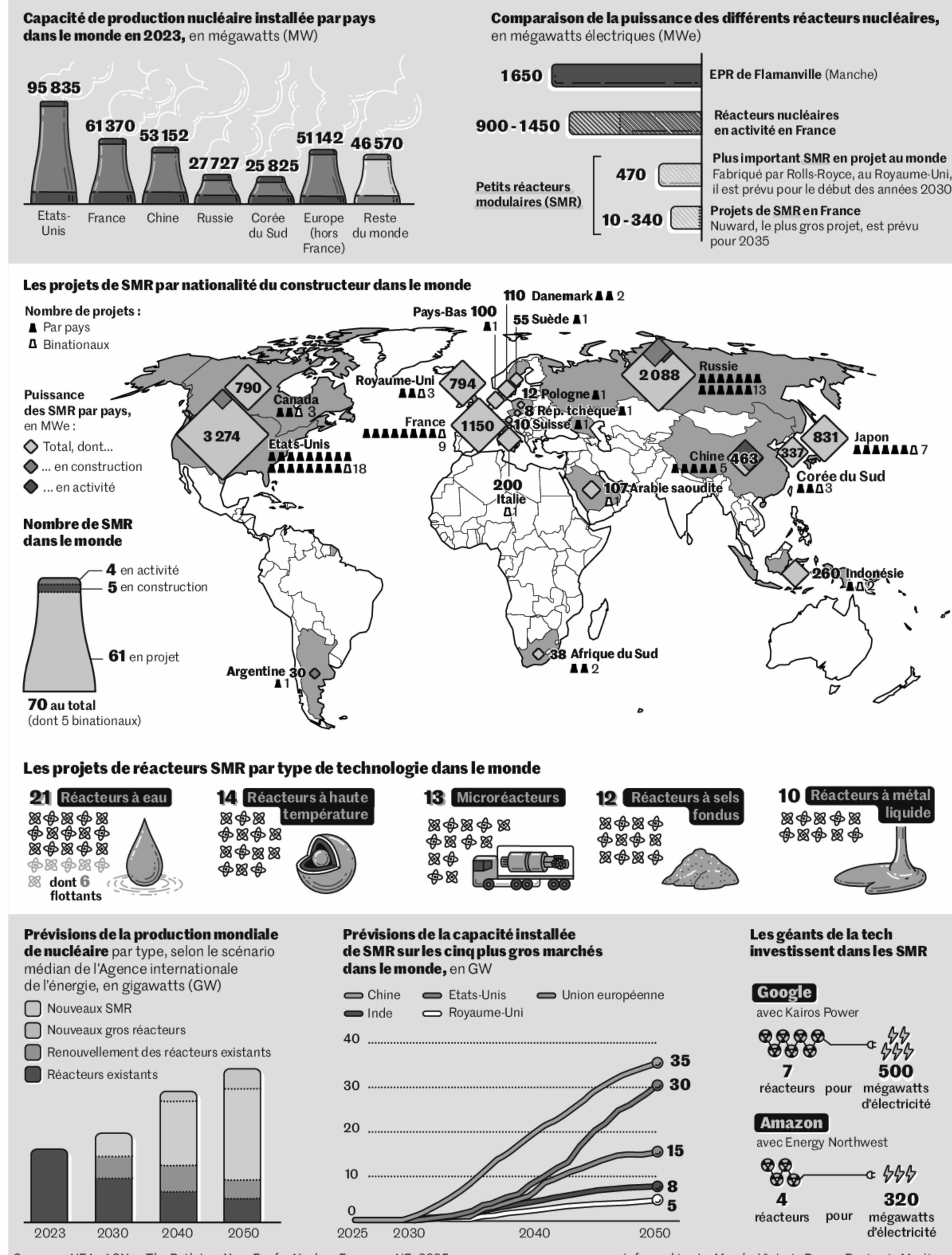
**ENJEUX DE SÉCURITÉ ET D'ACCEPTABILITÉ**  
Pour nombre d'experts, le manque de visibilité sur les débouchés fige les prises de décision. «C'est le problème de l'œuf et de la poule, car ces acteurs ne peuvent fonctionner que s'ils ont derrière eux une chaîne d'approvisionnement qui tient. Or, pour que les financements aillent vers elle, il faut avoir une demande existante qui soit future et espérée», insiste Teva Meyer. A ce stade, les industries consommatrices d'énergie en France ne se bousculent pas au portillon pour se doter en SMR. «Elles n'ont pas d'intérêt économique à le faire, elles y voient des contraintes réglementaires, techniques, normatives, plus que des opportunités économiques», analyse-t-il.

L'incitation viendra de la demande et à fortiori de la rentabilité. «Il faut les penser en termes de compétitivité», insiste Stefano Buono, le fondateur de Newcleo, en avançant que son entreprise sera en mesure de produire une électricité autour de 60 euros par mégawatt-heure, environ la moitié du prix moyen actuel en Italie. Pour l'heure, le gouvernement de Giorgia Meloni et la Confindustria, le Medef italien, se sont montrés solidaires d'une relance du nucléaire. Celle-ci reste cependant étroitement dépendante de la priorité que les gouvernements donneront à la décarbonation de l'économie. Et c'est sans compter les enjeux majeurs de la sûreté et de l'acceptabilité sociale. Serons-nous prêts à voir ces modules installés près des usines, au cœur de nos villes pour nous chauffer? Alors que certains acteurs cherchent des lieux pour construire des prototypes, l'Elysée vient de décider que l'un d'entre eux pourrait bénéficier du site nucléarisé de Marcoule (Gard). Calogena pourra pour sa part installer le sien dans celui de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

Concernant les interactions avec la population, Newcleo est le seul groupe à avoir saisi en début d'année la Commission nationale du débat public. Et ce, en vue d'installer, d'ici à 2031, son démonstrateur non loin de la centrale de Chinon (Indre-et-Loire). «On est au tout début de l'histoire, il n'y a encore aucune concertation de grande ampleur avec la population ou enquête publique sur les sujets», précise Julien Collet, directeur général adjoint de l'ASNR. Mais, prévoit-il, «ce n'est pas parce que ces réacteurs sont plus petits qu'ils seront regardés avec moins de sérieux».

Toutes ces incertitudes font-elles de ce nouveau nucléaire un mirage, comme le désignent ses détracteurs? L'engagement à long terme des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) pour financer le secteur est parfois mis en doute, compte tenu de leur emprise jugée peu compatible avec les temps longs de l'atome et des recherches sur l'IA frugale. «Leur arrivée pourrait contribuer à renforcer la faisabilité des projets», insiste Hervé Machenau. Face à ces inconnues, ces SMR peuvent compter sur leur promoteur le plus fidèle, le secteur de la défense. Lors de la guerre en Irak, par exemple, c'est lui qui a insufflé aux Etats-Unis le développement des SMR pour autonomiser au maximum en électricité les bases militaires. Aujourd'hui encore, les projets de ce type ne manquent pas et les débouchés non plus. ■

MARJORIE CESSAC



## « Un sujet-clé de la stratégie américaine de domination énergétique »

**POUR LE CHERCHEUR À L'INSTITUT** de relations internationales et stratégiques Frédéric Jeannin, l'Europe devra rattraper son retard dans le domaine des petits réacteurs modulaires (SMR).

**Aux Etats-Unis, l'administration Trump soutient-elle autant le nucléaire que celle de Biden?**

A ce stade, il n'y a pas de différence de fond. Les deux présidences continuent d'encourager la filière avec des aides à l'innovation et des réformes institutionnelles. Mais ce qu'il est important de comprendre, c'est que le nucléaire est intégré dans la stratégie américaine de domination énergétique. Car vendre un réacteur nucléaire, c'est aussi imposer des standards technologiques, des règles de non-prolifération et des contraintes d'approvisionnement qui sont autant de facteurs de dépendance pour les Etats acquéreurs.

**L'intrusion des Gafam peut-elle bouleverser la recherche?**

Avant cette avalanche d'annonces, je pensais que les SMR se cantonnaient à des applications de niche dans des zones difficiles d'accès, où l'énergie est très chère. L'arrivée de ces acteurs privés capables de mettre beaucoup d'argent sur la table me laisse à penser qu'ils pourraient impulsiver un développement à une plus large échelle. Il est cependant difficile de savoir s'ils iront jusqu'au bout, compte tenu des multiples barrières à l'entrée. Les SMR ne couvriront pas l'entièreté des besoins affolants de leur centre de données, ils devront inévitablement continuer de recourir à des énergies carbonées.

voient une opportunité pour développer leurs industries autour de cette source d'énergie par ailleurs plus accessible que des réacteurs conventionnels. La Chine développe aussi des centrales SMR flottantes. Ces projets pourraient être lancés avant la fin de la décennie dans le détroit de Taïwan et sur des îles de la mer de Chine méridionale, ce qui est source d'inquiétude, vu que ces zones sont au cœur des tensions géopolitiques. Pour Pékin, nucléarisier la zone sanctuarisera sa souveraineté revendiquée. Reste à savoir si elle est prête à prendre ce risque.

**Quels sont les principaux projets chinois en matière de SMR?**

L'industrie nucléaire chinoise s'exporte peu mais est très dynamique, elle compte déjà un des seuls SMR haute température en activité – le HTGR de l'université Tsinghua qui pourrait potentiellement être vendu à l'étranger. Cette technologie est intéressante, car elle permet de produire beaucoup de chaleur pour des usages industriels. Certains pays en développement y

Déjà, si la Commission européenne d'Ursula von der Leyen a longtemps été hostile au nucléaire, les SMR font plutôt consensus en raison de leur taille et de leurs caractéristiques jugées plus sûres. Au sein de l'Union européenne, le projet le plus avancé était le Nuward d'EDF, mais sa stratégie est difficile à cerner. Le concept actuel est un réacteur de 400 mégawatts, ce qui peut surprendre alors que la tendance est d'aller vers des modules beaucoup moins puissants, mais moins chers, plus flexibles et polyvalents. Commercialement, je ne vois pas qui pourrait être intéressé.

Globalement, l'Europe est en retard alors que ce marché s'annonce très serré. A mon sens, la décision d'inclure deux projets américains, NuScale et Quantum, et un britannique, Rolls-Royce, dans l'alliance industrielle pour des SMR européens est incompréhensible. Alors que la finalité était de créer une chaîne de fabrication européenne, on laisse entrer la concurrence. ■

**Comment se situe l'Europe face à ces principales puissances?**

PROPOS RECUEILLIS PAR M. CE. PROPOS RECUEILLIS PAR M. CE.



Mark Zuckerberg, Jeff Bezos et Sundar Pichai, dirigeants de Meta, Amazon et Alphabet, avec Elon Musk, lors de la cérémonie d'investiture de Donald Trump, à Washington, le 20 janvier. JULIA DEMAREE NIKHINSON/AFP

## Pour la Silicon Valley, «Trump est vu comme une opportunité»

Pour le sociologue Olivier Alexandre, le ralliement de dirigeants de la tech au républicain est notamment lié aux tensions avec le camp démocrate

### ENTRETIEN

**P**ourquoi des figures de la tech américaine, historiquement démocrate, se sont-elles ralliées à Trump? Olivier Alexandre, auteur de *La Tech. Quand la Silicon Valley refait le monde* (Seuil, 2023) analyse les ressorts de ce «basculement». Le sociologue, directeur adjoint du Centre internet et société du CNRS, pointe le rôle des tensions, en particulier sous le mandat Biden, entre les démocrates et le secteur du numérique.

#### Comment interpréter le ralliement de dirigeants de la tech à Donald Trump?

Plusieurs éléments expliquent ce basculement, encore impensable il y a un an et demi. La nébuleuse de ces ralliés à plusieurs couches. Il y a le cercle le plus proche, avec Elon Musk, Peter Thiel (un républicain conservateur assumé de la Silicon Valley) ou David Sacks (ancien associé de MM. Musk et Thiel dans PayPal et conseiller de Donald Trump sur l'intelligence

artificielle, IA). Il y a aussi certains acteurs qui se posent en patriotes, comme le capital-risqueur Marc Andreessen, et des opportunistes qui tentent de tirer le meilleur parti de la situation, comme le patron de Meta, Mark Zuckerberg, ou le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos.

Un facteur a joué un rôle déterminant : les entreprises de la tech traversent une zone de turbulences. Les fondamentaux économiques sont moins favorables avec la remontée des taux d'intérêt, l'IA nécessite de très gros investissements et bouscule l'industrie... Il y a le sentiment d'une pression renforcée, avec la concurrence de la Chine et les volontés de régulation européennes et américaines.

#### En quoi les tensions avec les démocrates ont-elles joué?

Elon Musk n'a pas apprécié que Joe Biden n'invite pas Tesla à son sommet sur la voiture électrique en 2021. Et en 2020, pendant la crise due au Covid-19, beaucoup ont estimé que les choses étaient mal gérées. Alors qu'Elon Musk voulait réouvrir ses usines, une élue démocrate de Californie lui a dit sur X d'aller «se faire fouter» et il a répondu «message reçu».

Plus récemment, dans l'Etat de Californie, un projet de règlementation de l'IA a fait polémique, avant d'être retiré. Au niveau national, les positions des démocrates sur la régulation de la tech se sont durcies avec l'administration Biden, qui a nommé à l'autorité de la concurrence Lina Kahn. L'ancienne administration a aussi lancé une réglementation de l'IA, que Trump avait promis d'abroger. Les investisseurs de la tech comme MM. Andreessen ou Sacks, qui ont trouvé dans le vice-président américain actuel, J. D. Vance, un représentant, ont aussi vu une menace dans trois projets de réforme de M. Biden : imposer au capital-risque des normes de responsabilité sociale et environnementale, taxer les plus-values latentes et mettre en place un cadre strict aux cryptomonnaies. Beaucoup d'acteurs de la tech qui ont soutenu Trump l'ont fait moins par conviction que pour empêcher l'élection de la candidate démocrate Kamala Harris.

### Il y a dans la Silicon Valley une lignée, minoritaire mais influente, de conservateurs réactionnaires

#### Le basculement de la Silicon Valley vers les républicains est-il majoritaire?

Non. Il y a même parmi les milliardaires de la tech plus de soutiens de Harris que de Trump. Mais ces derniers font plus de bruit et investissent davantage. On a peu entendu l'ex-patron de Microsoft, Bill Gates, qui aurait donné 50 millions de dollars à Kamala Harris. Elon Musk a été beaucoup plus présent, par le biais de X, et a dépensé plus de 250 millions de dollars (selon le *Washington Post*). Entre 2016 et 2024, à San Francisco, le vote Trump est passé de 9 à 16 %, mais il ne dépasse pas 25 % dans les trois comtés de la Silicon Valley. Et les dons des employés de Netflix, Google ou Apple sont encore allés très majoritairement aux démocrates.

#### Le ralliement de personnalités tel Mark Zuckerberg serait mû par l'opportunisme?

Beaucoup de figures de la Silicon Valley ont vu l'élection de Trump comme une opportunité. La plupart de ses actuels soutiens l'ont critiqué dans le passé, y compris J. D. Vance. Les ralliements ont été plus ou moins actifs, tardifs et opérés sous la contrainte.

**Il y a quand même dans la Silicon Valley des courants idéologiques qui peuvent rejoindre les idées du camp Trump. La réforme brutale de l'Etat par Elon Musk ne fait-elle pas écho aux positions libertariennes?**

Oui, il y a dans la Silicon Valley une lignée, minoritaire mais influente, de conservateurs réactionnaires, qui remonte aux origines de l'université de Stanford et dont Peter Thiel, David Sacks ou Elon Musk sont de lointains héritiers. Ils considèrent que la discri-

mation positive et la place donnée aux minorités risquent d'emporter le pays vers la déchéance et une forme de médiocratie, alors qu'il faudrait favoriser les meilleures intelligences, les meilleurs entrepreneurs, qui se trouvent souvent être des hommes blancs, ingénieurs de formation...

Quant au courant libertarien, qui accorde une grande place à la liberté et à l'individu, il présente une grande diversité de points de vue, mais dans la Silicon Valley, on est naturellement attiré par l'idée que l'entreprise est la cellule politique de base, et qu'il faut absolument limiter l'influence des corps extérieurs comme les Etats, les syndicats, les petits actionnaires...

**Le côté individualiste et libertarien, mais aussi très technophile, voire transhumaniste, de figures comme Elon Musk ne peut-il pas heurter les convictions des républicains conservateurs chrétiens dans la coalition de Trump?**

Si. Un premier clash a eu lieu fin 2024, autour de la nomination parmi les conseillers sur l'IA à la Maison Blanche de l'ingénieur d'origine indienne naturalisé américain Sriram Krishnan. Des supporteurs de M. Trump l'ont jugé contraire à l'agenda «America First» et ont critiqué les visas accordés aux immigrés qualifiés.

Il y a une tension forte entre deux pôles du trumpisme, entre des acteurs d'un secteur technologique porté par l'immigration, d'un côté, et des travailleurs fragilisés par la désindustrialisation qui voient dans la fermeture des frontières la solution, de l'autre. On peut douter que cet attelage tienne longtemps. J. D. Vance, à la fois issu de la *middle class* de l'Ohio et soutenu par des investisseurs de la Silicon Valley comme M. Thiel, a un rôle crucial et croit en la possibilité d'une coalition entre élites tech et base trumpiste.

A contrario, les soutiens de Trump de la Silicon Valley, qui l'ont rallié par opportunisme, ne s'attendaient peut-être pas à une telle brutalité, notamment dans le domaine économique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE PIQUARD

## Une région aux inégalités toujours plus criantes

Selon le Silicon Valley Index, la concentration des richesses n'a jamais été aussi forte

SAN FRANCISCO – correspondante

### Les 1% les plus riches de la péninsule californienne possèdent 42% de la richesse collective

La région est revenue à son niveau d'avant la pandémie de Covid-19. A son plus haut, en 2022, alors que le confinement avait entraîné une explosion de la demande de services en ligne, elle abritait 960 400 emplois technologiques. Fin 2024, ce nombre avait été ramené à environ 880 000. La ville de San Francisco est particulièrement affectée, avec une déperdition de 39 600 jobs en deux ans (2023 et 2024). Le travail à distance reste plus répandu que dans le reste du pays. Un bureau sur cinq reste inoccupé.

**Bouleversement tectonique** La diminution de la population a été enrayer grâce à l'arrivée de travailleurs étrangers. Selon le rapport, 66 % des employés des technologies sont nés à l'étranger. Parmi les titulaires d'un diplôme de niveau licence ou supérieur, 23 % viennent d'Inde, 18 % de Chine, alors que 17 % sont nés en Californie et 14 % dans le reste des Etats-Unis.

La Silicon Valley dans son ensemble compte 41 % de résidents nés à l'étranger, ce qui la place dans un tout autre univers socio-logique que le reste du pays (14 % pour l'ensemble des Etats-Unis). «Nous oublions facilement que la Silicon Valley n'est pas un phénomène américain – c'est un phénomène international», a souligné Russell Hancock.

Toujours selon le rapport, la région reste au premier plan pour l'innovation, et un investissement de 69 milliards de dollars en capital-risque, dont 22 milliards dans le secteur de l'intelligence artificielle, un quasi-doublement depuis 2020. Mais sa domination est érodée et d'autres régions se sont positionnées sur la scène mondiale. «Nous assistons peut-être à un bouleversement tectonique, qui voit la Silicon Valley devenir un nœud parmi d'autres dans un écosystème d'innovation plus dispersé», analyse le directeur de Joint Venture Silicon Valley.

Les entreprises sont incitées à la délocalisation par la crise de l'immobilier. Après avoir contribué à propulsé le prix des logements à des niveaux stratosphériques par ses salaires élevés, la tech est victime de tarifs devenus inabordables. En dix ans, le prix médian des logements a grimpé de 53 % pour atteindre 1,9 million de dollars.

Selon le Silicon Valley Index, les 20 plus grands employeurs de la tech dans la baie de San Francisco ont augmenté leurs effectifs locaux de 6 % en 2024. A Austin (Texas), où elles sont aussi installées, ces entreprises ont recruté 11 % de travailleurs en plus, et à Seattle la croissance a été de 15 %. Le rapport met en parallèle le nombre de constructions nouvelles dans ces villes. Austin a délivré 2 781 permis de construire pour 100 000 habitants entre janvier 2023 et novembre 2024, soit cinq fois plus que San José et dix fois plus que San Francisco. Malgré les pressions du gouvernement de l'Etat, qui les force depuis une loi de 2021 à changer leurs plans d'occupation des sols pour autoriser davantage de constructions, les collectivités locales traînent les pieds. Cela, au risque d'y perdre en croissance. ■

CORINE LESNES



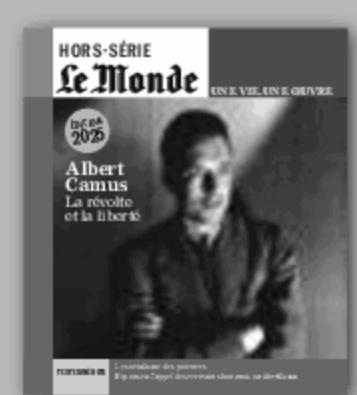
## En kiosque



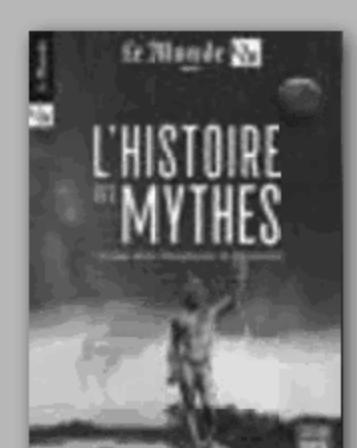
Hors-série



Hors-série

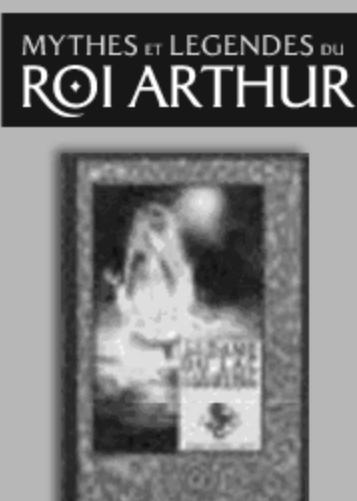


Hors-série



Hors-série

## Collection



Actuellement en vente,  
le volume n°7  
LA DAME DU LAC  
ET LE SECRET D'avalon

## Nos services

### Lecteurs

#### Abonnements

Sur [abo.lemonde.fr](http://abo.lemonde.fr)  
Par tél. au 03 28 25 71 71  
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

#### Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS  
[www.souscensure.eu](http://www.souscensure.eu)

## Le Monde

### Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)**

**soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr> L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.**

carnet@mpublicite.fr  
<https://carnet.lemonde.fr>

### AU CARNET DU «MONDE»

#### Décès

Josette Bourgne, son épouse, Florence et Sophie Bourgne, ses filles, Erick De Brauwère, son gendre, Julien De Brauwère, son petit-fils, Sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, leurs familles, Tous ses amis, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

**Jean BOURGNE, X 58, ingénieur du génie maritime, Eca Automation, SEMS, Thomson (TSV),**

survenu le 15 mars 2025. Précurseur en informatique, travailleur acharné, dirigeant chaleureux, il aimait la plongée sous-marine, la science-fiction, la pêche au brochet dans le Serein, Brassens, le jazz, le rugby...

Ses obsèques seront célébrées civilement le samedi 29 mars, à 11 heures, au crématorium du Parc, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Il repose jusqu'au vendredi 28 mars, à 15 heures, à la chambre mortuaire de l'hôpital Georges-Pompidou, Paris 15<sup>e</sup>.

Pas de fleurs, préférer un don aux Restos du Coeur, UNICEF ou Médecins sans Frontières.

Bernard Bullet et sa fille, Claire, Melvina Mestre et son fils, Gabriel, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille et sœur,

**Constance BULLET,**

survenu à l'âge de trente ans. La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mars 2025, à 9 h 30, en l'église Saint-François de Molitor, Paris 16<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part. Vos messages pour Constance peuvent être transmis à : penséespourconstance@gmail.com

Jean-Michel, Yves et Anne, ses enfants, avec Isabella (†), Anne et Pascal, Mathilde, Cécile, Sophie, Adrien, Alice et Matthieu, ses petits-enfants, avec Xavier, Luigiet et Camille, Félix, son arrière-petit-fils, ont la très profonde tristesse d'annoncer le décès de

**Jean CASA,**

survenue le 17 mars 2025, à Rambouillet, dans sa quatre-vingt-quatorzième année. La famille se recueille à cette occasion dans le souvenir de son épouse

**Louise, Cécile DONZAUD,**

disparue le 2 mai 2019. Une messe sera célébrée le mercredi 26 mars, à 10 h 30, en l'église de Saint-Rémy-l'Honoré (Yvelines).

Une cérémonie civile suivra, le même jour, à 14 h 45, au crématorium des Yvelines, aux Mureaux. Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité.

Jacques et Marie-Thérèse Chauvel, François et Masie (†) Peponnet, François (†) et Odile Chauvel, Jean-Paul et Geneviève Compagne, ses frères et sœurs et leurs conjoints, Ses neveux et nièces, Ses petits-neveux et petites-nièces, Sa famille Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Nicole CHAUVELLE, officier dans l'ordre national du Mérite,**

survenu le 19 mars 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris 7<sup>e</sup>, le jeudi 27 mars, à 14 h 30.

Sophie, Olivier et Marion ont la tristesse d'annoncer le décès de leur maman,

**Mme Marie-Claire DAMELON, née FABRE,**

survenu le 18 mars 2025, à Paris 13<sup>e</sup>.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mars, à 11 heures, en l'église protestante unie de Paris Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, Paris 17<sup>e</sup>. L'inhumation se fera le jeudi 27 mars, à 11 heures, au cimetière de Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or).

Aline Fourmaud-Rouquier, Laurence, sa fille, Marion, Julien et Antoine, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Gérald FOURMAUD, N7-1959, ingénieur chez Airbus,**

survenu le 17 février 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le culte de reconnaissance a eu lieu au Temple du Salin, à Toulouse, le 20 février.

Sophie, Jérôme, Antoine Ionesco, leurs conjoint et conjointes, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Francine IONESCO, née LE SAOUT,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 16 mars 2025.

Une cérémonie aura lieu le 31 mars, à 11 heures, au crématorium du Parc de Clamart (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Saint-Martin-d'Hères (Isère). Oppedette (Alpes-de-Haute-Provence).

Catherine et Françoise, ses filles et leurs conjoints, Simon, Raphaël, Matthieu et Lucien, ses petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Marie-Hélène MORSEL, dite Toutoune,**

survenu le 19 mars 2025, à Saint-Martin-d'Hères, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'enterrement se déroulera dans l'intimité, à Oppedette.

Vous pouvez écrire à ses filles : fmorsel@orange.fr catherine.morsel@orange.fr

Panchika Reumaux, son épouse,

Caroline et Peter, Sophie et Pierre, Anne-Marie et Thierry, Jean-François, ses enfants et leurs conjoints,

Charles et Axelle, Xavier et Lise, Lætitia, Clara et Lucien, et Virginie, ses petits-enfants et leurs conjoints,

Gabriel, Jeanne, Sacha, et Joseph, ses arrière-petits-enfants,

Anne-Françoise, Marie-Hélène, Yves, Marie-Dan et Bruno, ses frères et sœurs

Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Bernard REUMAUX, chevalier de l'ordre national du Mérite,**

survenu le 4 mars 2025, chez lui, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie-Caroline, son épouse, Laurent, Olivier, Silke et Sven (†), Judith, ses enfants, Julien, son beau-fils, Ses petits-enfants Et ses amis,

ont part avec tristesse le décès de

**Mme Pierre ROCHELOIS, notaire honoraire,**

survenu le 19 mars 2025.

Une bénédiction sera célébrée le vendredi 28 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris 8<sup>e</sup>.

Geneviève, son épouse, Rémi, Benoit, Mathieu et Thomas, ses enfants et leurs conjointes, Ses petits-enfants, Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean-Claude SALOMON,**

survenu le 16 mars 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une cérémonie funéraire aura lieu ce 25 mars, à 10 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>, en la salle Mauméjean.

Ses cendres seront dispersées cet été, à Aubres, dans la Drôme.

*Nous pensons à lui.*

jcsalomon32@gmail.com

### Anniversaire de décès

**Sarah MÜLLER-MOATY**

nous a quittés il y a un an, à l'âge de vingt-huit ans.

Souvenez-vous de sa joie de vivre, de son intelligence, de sa gentillesse et de sa grâce.

La commémoration sera célébrée le 27 mars 2025, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (division 76, allée 17, tombe 3).

### Colloque

**BnF Bibliothèque nationale de France**

#### Trentième anniversaire de la BnF / François-Mitterrand

Journée d'étude internationale « *Imaginer une bibliothèque pour l'avenir* »

lundi 31 mars 2025, de 9 h 30 à 18 heures

Grand auditorium de la BnF, Paris 13<sup>e</sup>, entrée gratuite

Réservation conseillée.

Conférence inaugurale par Dominique Perrault, architecte de la BnF / François-Mitterrand

• Regards de grands témoins sur les trente ans du site François-Mitterrand

• « La BnF, réalisation inspirante : l'exemple de la Bibliothèque nationale du royaume du Maroc

• « Construire de manière responsable, conserver de manière durable »

• « La bibliothèque, forum des savoirs »

• Des lieux hybrides : des technologies numériques au service des collections et des publics

• Conférence de clôture, par Alberto Mangual, écrivain.

Programme détaillé sur [www.bnfrance.fr](http://www.bnfrance.fr)

### Prix

#### Prix de la Découverte poétique

**Simone de Carfort**

Fondation

Frédéric et Simone de Carfort sous l'égide de la Fondation de France.

Ce prix adossé à la Maison de Poésie a pour objet de découvrir un poète d'expression française inconnu ou méconnu. Il est doté de 5000 €.

Envoyez du 3 février au 14 juin 2025 à : Maison de Poésie, 11 bis, rue Ballu, 75009 Paris.

Règlement complet sur demande [maisondespoies@laposte.net](mailto:maisondespoies@laposte.net)

### Prix de thèse

#### Prix Pierre Bouvier

pour la Socio-Anthropologie

L'association Socio-anthropologie en perspective et la revue Socio-Anthropologie décernent un prix destiné à distinguer une thèse soutenue en 2024 qui apporte une contribution à cette approche en sciences sociales.

Le montant du prix est fixé à 1500 €.

Les candidatures doivent être reçues avant le 30 mars 2025.

Pour information concernant toutes les modalités, consulter <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/12929>

### Stage

#### Envie d'écrire ?

Participez à un atelier d'écriture pour jouer avec les mots, inventer des personnages, des histoires...

# « Impopulaire n'est pas le contraire de populaire »

Alors que des lieux de création subissent des coupes budgétaires et des ingérences politiques, Olivier Mantei, le directeur de la Philharmonie de Paris, interroge l'avenir du service public de la culture

## ENTRETIEN

**P**resque un million et demi de spectateurs la saison dernière, une fréquentation en hausse (95 % de taux de remplissage depuis septembre 2024), un public dont 10 % ont moins de 28 ans, une augmentation de 21 % des ressources propres : les voyants de la Philharmonie de Paris, inaugurée il y a dix ans, le 14 janvier 2015, sont dans le vert. Aboutissement d'une longue « guerre de trente ans », le dernier grand projet de François Mitterrand, témoin des aléas de la puissance publique française en matière de politique musicale, est aujourd'hui considéré comme un succès. Son directeur général, Olivier Mantei, fait le point au moment de présenter, début avril, sa nouvelle saison 2025-2026.

### Quel bilan tirez-vous de cette première décennie de la Philharmonie ?

La Philharmonie, ce sont deux bâtiments qui jouent leur rôle : du belvédère qui domine Paris à la grotte qui jouxte le parc de La Villette, l'architecture porte en elle l'essence du projet, qui était d'en faire un « lieu de vie » – les premiers mots de Pierre Boulez, l'initiateur. Nous sommes parvenus aujourd'hui à une sorte d'accomplissement du projet initial, avec plus d'ancrage territorial, plus d'essaimage à l'extérieur, plus de transversalité entre les disciplines et les générations, plus de jeunes et d'accessibilité.

### Certains travaux, entre autres ceux qui concernent l'accueil du public, ne sont pas terminés...

Il faut redire à quel point le bâtiment, qui a été tellement décrit,

remplit son contrat – en dehors de toute considération esthétique. A la rentrée de la saison 2025-2026, tout devrait être terminé : les éclairages, la décoration, le travail sur la grotte, les premiers environnements, les lieux de restauration et de vie. Tout cela sans toucher à l'ambition artistique. Ce projet, qui a mis plus de trente ans pour aboutir, amène la question du temps long. Un temps long qui nous échappe aujourd'hui.

### Qu'entendez-vous exactement par là ?

Il est frappant de voir à quel point la culture s'inscrit désormais dans une temporalité courte. Pour preuve, le nombre de mandats ministériels depuis Malraux : une trentaine, d'une durée de deux ans en moyenne, soit moins de temps qu'il n'en faut pour produire un opéra. C'est un

phénomène de société : les réseaux sociaux, les fils d'infos, le temps électoral... on est dans une logique du temps court qui n'est pas adaptée à la culture.

### En quoi ce temps court est-il dommageable ?

Il faut faire de la géologie quand on parle de culture. Depuis l'Antiquité, c'est une affaire d'Etat. Les rois de France soutiennent les artistes de cour (il y en a toujours). À la Révolution, les têtes tombent, on a peur pour nos clochers et on choisit de sauver le patrimoine. Si la III<sup>e</sup> République apporte une dimension éducative à la culture, la IV<sup>e</sup> la décentralise avant que la V<sup>e</sup> ne la démocratise. Aujourd'hui se sont rajoutés le sociétal, l'écoresponsable, l'égalité, la diversité. Autant de missions essentielles qui s'accumulent, alors même que les budgets s'érodent.

### Cette démocratisation n'était-elle pas nécessaire ?

Si, bien sûr ! Mais l'intention d'André Malraux était de faire en sorte que tous ceux qui ont envie d'accéder à la culture puissent le faire. Aujourd'hui, on veut une culture pour tous, capable non de plaire à tout un chacun, mais à tout le monde. Il ne s'agit plus de donner les outils pour approcher une œuvre d'art, mais de céder à la tentation de la transformer afin qu'elle soit accessible, visible, compréhensible par tous, au risque de la modifier, de l'appauvrir, voire de la dénaturer. L'inclusion d'un nouveau public n'a de sens que si l'objet qu'on lui présente est d'une ambition artistique élevée. On se représente l'art qui n'est pas populaire comme un art impopulaire. Il n'en est rien. En matière de culture, impopulaire n'est pas le contraire de populaire.

### Ne craignez-vous pas que de tels propos puissent être entendus comme potentiellement élitistes ?

Non, car la Philharmonie défend toutes les cultures avec la même ambition d'exigence. On peut même inventer de nouvelles formes culturelles qui sont de formidables outils de connaissance et de compréhension (je pense à certaines expositions immersives par exemple), mais qui ne donnent pas toujours accès à l'émotion artistique, à cette vibration qui communique le contact di-

### « Aujourd'hui, on veut une culture pour tous, capable non de plaire à tout un chacun, mais à tout le monde »

rect avec l'œuvre d'art. La limite de ces formes, pour moi, se corrèle à l'impossibilité du choc esthétique. Or, le choc esthétique – l'émotion – est précisément ce qu'il y a de plus inclusif aujourd'hui.

### Serait-ce à dire que la question de l'esthétique a disparu des discours et des enjeux ?

Oui. Les enjeux économiques, sociaux, éducatifs, territoriaux sont fondamentaux, mais ne doivent pas oblitérer les questions esthétiques. Ecartez la dimension artistique et le paramètre esthétique est d'autant plus dangereux que c'est ce qui préserve de l'ingénierie. De même que la valeur intrinsèque d'une œuvre la protège de toute appropriation.

### Quels sont, selon vous, les visages possibles de l'ingénierie ?

Les frontières sont de plus en plus poreuses entre le secteur public (mission de création d'avant-garde, plus exigeante et risquée) et le domaine privé (produit culturel plus enclin à s'autofinancer). On voit se développer chez le premier une économie reposant sur des formes d'action commerciales – duplication, produits dérivés, commercialisation de la marque, et le mécénat qui devient crucial... Mais un directeur d'établissement ou un opérateur culturel aura plus de facilité à dire non à un mécène qu'à l'élue qui le nomme. Le premier, on peut s'en séparer ; le second pèse de facto sur l'artistique dans certains territoires. Quant à la régie directe, qui s'applique à une grande partie du spectacle vivant en région, cause parfois de conflits d'intérêts, elle ne permet de défendre ni une ambition ni une indépendance. Ce système pose question.

### Quel portrait dressez-vous du décideur politique culturel ?

La partie n'est pas simple pour lui. L'élue, celui qui pourrait avoir la



A Paris,  
en 2022.  
IRENE DE ROSEN

**Le Monde | Ateliers**

**Histoire de l'Art**

**COMMENT REGARDER UN TABLEAU**

**Françoise Barbe-Gall**

*Historienne d'art et conférencière dans les musées nationaux*

**COURS DU SOIR**

**Les Modernes et les Anciens**

En toute œuvre moderne, une mémoire de la peinture continue de vivre : passé et présent dialoguent pour donner naissance à de nouvelles images. Sous l'apparence d'un tableau que nous peinons à comprendre, nous pouvons en réalité reconnaître une complicité esthétique et déchiffrer autant de réponses, de prolongements ou de contradictions...

À partir du 29 avril, participez à un cycle de 5 séances de 2 heures. Dans nos locaux ou à distance, suivez notre cours et posez vos questions à Françoise Barbe-Gall.

**ATELIERS.LEMONDE.FR**

# Le « Werther » au sommet de Benjamin Bernheim

Au Théâtre des Champs-Elysées, le ténor excelle dans l'opéra de Massenet, et la mezzo Marina Viotti est une très convaincante Charlotte

## MUSIQUE

**I**l faut avoir entendu une fois dans sa vie le Werther, de Benjamin Bernheim. La première du chef-d'œuvre de Jules Massenet, présentée au Théâtre des Champs-Elysées jusqu'au 6 avril, fera date tant le ténor franco-suisse, dans la pleine possession de ses moyens, a dessiné le portrait idéal du héros romantique de Goethe, incarnant jusqu'au plus intime ce que le titre de l'opéra ne mentionne pas, les «souffrances». Il y a d'abord cette clarté impeccable de la prosodie, où chaque consonne (articulée), chaque voyelle (colorée), chaque phrasé, donne de l'intelligence au sensible, du sensible à l'intelligence.

Benjamin Bernheim fait plus que jouer un personnage, mieux que chanter un rôle. Il est le jeune Werther. Chaque fibre de son être s'exprime dans le tourment et le bonheur de vivre avec une âme et une sensibilité hors du commun, envirré et blessé d'un trop-plein de vie, d'amour, d'infini. Le chanteur offre une envoûtante palette, du pianissimo le plus subtilement velouté à l'éclatant fortissimo de pleins poumons, la voix ouatée d'une grâce insoutenable ou brûlant d'une ardeur comme chauffée à blanc. Parler de soutien de la ligne revient presque à évoquer la notion de portance, cet endroit précis et fluide, où se combinent vitesse et perpendicularité, qui permet au son de décoller sans effort, ce dont le chanteur use avec un art que tous lui envient.

### Lyrisme et vitalité

Ce Werther nous aura touché, envirré, empoigné, brisé le cœur. Rarement salle aura autant retenu son souffle pour ne rien perdre du sien, respirant dans son haleine, tout comme lui se tient si près de Charlotte, qu'ils semblent s'aimer, bouche contre bouche, dans un long baiser donné et reçu au travers du chant. Face à lui, la première Charlotte de Marina Viotti. La mezzo française, dont l'aura n'a cessé de croître depuis sa spectaculaire apparition aux côtés de Gojira, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques (Bernheim était dans les airs au Stade de France pour la clôture) réalise un sans-faute, toute de retenue, de sensualité frémisante, avant que de céder à la passion la plus exaltée. La voix est belle, souple, le texte ciselé, l'expressivité, là encore, d'un grand naturel. Si le fameux *Air*



Marina Viotti et Benjamin Bernheim, «Werther», de Jules Massenet, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. VINCENT PONTET

## La direction d'acteur érotise les amants, dont les corps se frôlent et se touchent

*des larmes* n'est pas salué par une ovation, comme le sera le non moins fameux *Pourquoi me réveiller, ô souffle du printemps*, de Bernheim, c'est parce que les larmes continuent de couler dans le cœur du public et qu'on n'applaudit pas les pleurs.

Ethrennée à la Scala de Milan, en juin 2024, la mise en scène de Christof Loy se renfrogné dans l'espace exigü du proscenium, barré d'un haut mur à la tapisserie discrète. Derrière des portes coulissantes en verre dépoli, l'en-traperç d'un monde bourgeois, inaccessible pour Werther sauf au moment de la mort, longue salle à manger vide et jardin d'hiver avec son oranger (allusion à *Mignon*, le célèbre poème de Goethe publié

dans *Wilhelm Meister*: «Connaît tu le pays où les citrons fleurissent?». Peut-être est-ce ce décor unique et ce parti pris de confinement dépouillé qu'une partie du public huera aux saluts.

La direction d'acteur érotise les amants, dont les corps se frôlent et se touchent. Seule la scène finale de l'agonie, avec ses déplacements pour un homme blessé, laisse filtrer le manque d'empathie de Loy pour l'«homme au gilet jaune», trop autocentré comme on dit aujourd'hui. Le metteur en scène a d'ailleurs donné aux rôles secondaires de Sophie (sœur cadette de Charlotte) et d'Albert (son mari) un relief particulier. Jean-Sébastien Bou campe avec beaucoup de justesse un homme aimant et compréhensif, mais dont la jalousie et la violence contenues éclateront au dernier acte. Plus saisissante est la Sophie de Sandra Hamaoui, timbre corsé et projection intense. D'emblée amoureuse de Werther, elle s'affichera en rivale, envieuse et venimeuse, presque effrayante dans la noire robe de bal et de deuil qu'elle arbore pour le retour de Werther.

Les instruments d'époque de l'orchestre Les Siècles, sous la direction engagée du jeune chef vaudois, Marc Leroy-Calatayud (31 ans), ont insufflé à Massenet lyrisme et vitalité, que ce soit dans les puissants tutti, ou dans de magnifiques solos (un must : celui du saxophone alto dans l'*Air des larmes*). C'est avec cœur que les enfants de la Maîtrise des Hauts-de-Seine achèveront l'opéra avec le joyeux *Noël* qu'ils apprenaient au début. ■

MARIE-AUDE ROUX

*Werther*, de Jules Massenet. Théâtre des Champs-Elysées, Paris 8<sup>e</sup>. Avec Benjamin Bernheim, Marina Viotti, Jean-Sébastien Bou, Sandra Hamaoui, Marc Scoffoni, Yuri Kissin, Rodolphe Briand, Christof Loy (mise en scène), Johannes Leiacker (scénographie), Robby Duiveman (costumes), Roland Edrich (lumières), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Les Siècles, Marc Leroy-Calatayud (direction). Jusqu'au 6 avril. Diffusion sur France Musique le 10 mai, à 20 heures.

# Les ondes rageuses du flamenco à la Biennale du Val-de-Marne

Une série de pièces liées à ce registre est présentée dans le cadre de la 23<sup>e</sup> édition du festival de danse, qui se tient jusqu'au 11 avril

## DANSE

**L**e flamenco s'offre des pages chorégraphiques percutantes dans le cadre de la 23<sup>e</sup> Biennale de danse du Val-de-Marne. Parmi une vingtaine de spectacles électriques, distribués dans une trentaine de villes jusqu'au 11 avril, une série de pièces, nichées au cœur de la programmation, met en avant un art enraciné dans la tradition, dont les ondes rageuses colonisent les scènes contemporaines.

«C'est le hasard des rencontres qui a fait apparaître cette série sous influence flamenco», explique Sandra Neuveut, directrice de la manifestation. J'ai découvert *Pol Jiménez et La Chachi*, qui ont digéré la tradition et ouvert des espaces d'innovation. Cette danse, trop souvent réduite à des stéréotypes, a éclaté. Elle est surtout au cœur d'un imaginaire de la conciliation porté par des corps de combat qu'il est important de montrer aujourd'hui.»

Ce corps de combat est au rendez-vous dans *Fugaces*, d'Aina Alegre, à l'affiche jusqu'au 22 mars à la Maison des arts de Créteil, puis à Corbeil-Essonnes (Essonne), le 25. Avec sept interprètes, la codirectrice, avec Yannick Hugron, du Centre chorégraphique national de Grenoble, relance la question du souffle au cœur de son travail.

Pour ce nouvel opus, qui marche dans les traces pétardantes de *This Is Not An Act of Love & Resistance* (2022), elle convoque la figure de la danseuse flamenco Carmen Amaya (1913-1963), sidérante artiste qui s'approprie la technique du zapateado réservé aux hommes et fut l'une des premières femmes à endosser le vestiaire masculin.

### Loïn des codes en vigueur

Des frappes de pieds sèches résonnent dans l'obscurité du plateau. Elles introduisent une bande-son somptueuse, nourrie de percussions massives et d'ambiances stridentes, créée par Vanessa Court, qui a puisé dans l'album *Queens of the Gypsies*. Elles soulèvent une pièce en noir et blanc qui va vite voir rouge dans la montée d'une énergie tripale. Si des citations gestuelles du flamenco, avec ses torsions et ses mouvements de bras, s'invitent dans la danse, elles ornent un corps débridé qui course son extase. Et c'est ensemble, dans un cortège tumultueux, comme Aina Alegre sait les conduire, que les interprètes, dont la tromboniste Maria Cofan, fusionnent en haletant.

**Israel Galvan, qui décape toujours plus l'imagerie flamenco dans ses créations, décline son solo-signature**

Les costumes de *Fugaces*, mixant jupes et pantalons, évoquent la question du genre, qui irrite de nombreux spectacles flamenco. Auteur du livre *Flamenco Queer* (L'Arche, 2024), le chorégraphe et philosophe Fernando Lopez Rodriguez présente une conférence-performance, mercredi 26 mars, au conservatoire du Kremlin-Bicêtre, autour de sa recherche sur l'esthétique générée de cette danse. Loin des codes en vigueur qui coupent le corps en deux – aux hommes, les jambes et les pieds qui crépitent ; aux femmes, le buste, les bras et les hanches –, il arpente l'histoire officielle, de 1850 à 2018, en valorisant les personnalités queer d'hier et d'aujourd'hui telles que Belen Maya et Rocio Molina.

Parmi les stars du flamenco contemporain, Israel Galvan, qui décape toujours plus l'imagerie flamenco dans chacune de ses créations depuis les années 2000, décline son solo-signature, intitulé simplement *Solo*, les 5 et 6 avril, au MAC Val, à Vitry-sur-Seine. Créée en 2007, toujours en tournée, cette pièce ramassée, concentrée sur la seule météo intime de l'artiste et son besoin de faire un point sans concession avec lui-même, se pose dans tous les espaces possibles, en intérieur et en extérieur.

On conserve en mémoire son apparition sous une pluie battante, le 28 juillet 2015, dans la cour du Musée Picasso, à Paris. Sur un sol à la dure, il remue ciel et terre, prend de vitesse ses habitudes, entrechoque son zapateado avec des martèlements sur ses cuisses, ses dents. Il défie l'averse, et le vent de dominer sa danse sur le fil de ce dialogue avec l'environnement qu'il aime définir comme un «moment de vérité». ■

ROSITA BOISSEAU

*Fugaces*, d'Aina Alegre. Théâtre de Corbeil-Essonnes, le 25 mars. *Solo*, d'Israel Galvan. MAC Val, Vitry-sur-Seine, les 5 et 6 avril. *Flamenco Queer*, de Fernando Lopez Rodriguez. Conservatoire du Kremlin-Bicêtre, le 26 mars.

# A la Fondation Cartier-Bresson, Karim Kal creuse les ombres de la Haute Kabylie

En s'immergeant dans le lieu, le photographe en fait un espace mystérieux, qui résonne des combats passés et de ceux que l'on imagine à venir

## PHOTOGRAPHIE

**M**ons Ferratus, la « montagne de fer ». C'est ainsi que les Romains appelaient le Djurdjura, massif montagneux de la Kabylie. Une appellation liée, à l'origine, à son sol ferrugineux, mais qui peut aussi évoquer l'esprit de résistance des habitants, perpétuels insoumis qui ont marqué cet espace de leurs multiples révoltes, au fil de l'histoire, contre l'Empire romain, contre les Ottomans ou contre la colonisation française. En s'immergeant dans ce lieu, dont son grand-père est originaire, le photographe Karim Kal, lauréat 2023 du prix de la Fondation Henri Car-

tier-Bresson, en a fait dans ses images un espace mystérieux, qui résonne des combats passés et de ceux que l'on imagine à venir.

Car Karim Kal, né en 1977, a choisi de photographier cette montagne seulement la nuit, sans âme qui vive, laissant le noir dévorer la majorité de l'image. Un moyen pour lui de choisir, dans la réalité, à la manière d'un peintre, uniquement les détails qui l'intéressent, et de composer des scènes à l'aide de son flash. Dans le beau livre publié en parallèle aux éditions Atelier EXB, un texte de Kamel Daoud évoque de façon pénétrante la peur qui s'attache à la nuit en Algérie depuis les années 1990, cet espace-temps de-

venu synonyme de «monde sauvage et pays sans loi».

La première série de Karim Kal, «Crêtes», reconstitue avec une suite de petites images le tracé lointain des sommets avec ses villages perchés dans la nuit, comme des citadelles assiégées attendant l'assaut. Le photographe comme le spectateur sont tenus à distance par le noir au premier plan.

### Portrait kaléidoscopique

Dans de grands formats minimalistes, l'artiste met ensuite la nuit au centre de l'image, gardant en ligne les choses qu'il veut souligner, comme autant d'indices qui caractérisent le lieu: des plantes typiques, des constructions, des

enseignes en arabe et en français. Ainsi la photo devenue mausolée d'un homme tué lors du «printemps noir», en 2001, durant les émeutes et manifestations politiques violemment réprimées qui ont agité la Kabylie. Ou une pancarte en français qui annonce «accès interdit aux étrangers», laissant deviner un espace sur la défensive. Derrière la volonté documentaire, Karim Kal crée avec chaque image un petit théâtre, une scène de fiction qui semble attendre de possibles protagonistes.

D'autres séries viennent compléter ce portrait kaléidoscopique, dans lesquelles Karim Kal traite des échanges constants et compliqués entre la France et l'Algérie. L'une met en scène des morceaux de briques que l'artiste a récupérés sur un chantier de Tizi Ouzou – on peut y lire un écho aux travaux effectués par les immigrés algériens en France pour gagner leur vie, ou aux maisons qu'ils se font construire au pays avec l'argent ainsi gagné.

Karim Kal, qui les a rapportés en France, magnifie ces «gravats» comme des monuments en les photographiant en studio sous des lumières artificielles, valorisant les vies bouleversées par le choix radical de l'exil. Il a aussi photographié, dans des images quasi abstraites, des détails de négatifs de crânes kabyles récoltés à des fins scientifiques et stockés

au Musée de l'homme pendant la colonisation – rappel des théories racistes qui ont accompagné et sous-tendu l'entreprise coloniale. Mais, là encore, par ses choix formels, Karim Kal cultive la distance, plonge dans l'abstraction, transforme ces crânes en paysages aux routes tortueuses, mêlant l'étrange et le réel, forçant ainsi l'attention. ■

CLAIRES GUILLOT

«Mons Ferratus», à la Fondation Henri Cartier-Bresson, Paris 3<sup>e</sup>, jusqu'au 13 avril. Livre Atelier EXB/Fondation Henri Cartier-Bresson, avec un texte de Kamel Daoud et un essai d'Emilie Goudal, 176 p., 45 €.

# A Séries Mania, la mémoire de Mussolini et du fascisme

Une adaptation du livre « M. L'enfant du siècle » a été présentée au festival

## SÉRIE

LILLE

**A** mi-parcours des huit épisodes de *Mussolini, Son of the Century*, le protagoniste se tourne vers la caméra et énonce en italien une formule que le sous-titrage anglais traduit ainsi : « *Make Italia great again.* » Cet écho rebondissant de Rome en 1922 aux Etats-Unis en 2025 est le plus net de cette monumentale série qui évoque la prise du pouvoir par Mussolini et le parti fasciste, il y a un siècle, et dans le même mouvement, les leçons que l'on peut en tirer aujourd'hui.

Les spectateurs du festival Séries Mania en ont découvert les deux premiers épisodes le 22 mars, six mois après la présentation de la série à la Mostra de Venise. Produite par Sky Television Italy et Pathé Italie, *Mussolini, Son of the Century*, est adaptée de *M. L'enfant du siècle*, premier tome de la monumentale pentalogie d'Antonio Scurati (traduit en français en 2020, *Les Arènes*), qui couvre la période qui va de la fondation du parti fasciste en 1919 à l'installation d'un pouvoir totalitaire après l'assassinat par les fascistes du dirigeant socialiste Giacomo Matteotti. La série était présentée, en compétition officielle à Lille, par les scénaristes Stefano Bises et Davide Serino, collaborateurs, entre autres, de Marco Bellocchio (la série *Esterno notte*, qui relatait l'assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges) et du réalisateur britannique Joe Wright.

« Quand nous avons commencé à travailler sur l'adaptation du livre de Scurati, en 2018, se souvient Stefano Bises, le vent du populisme soufflait déjà. Il s'est un peu apaisé au moment de la pandémie, parce qu'il fallait des réponses européennes, et a repris des forces. » « Nous étions en pré-production quand Giorgia Meloni est devenue première ministre », ajoute Joe Wright, et Davide Serino conclut : « Juste cent ans après la marche sur Rome » (le coup de force après lequel le roi



Photo extraite de la série « *Mussolini, Son of the Century* ». ANDREA PIRRELLA

Victor-Emmanuel III appela Mussolini au pouvoir).

Les livres de Scurati (trois tomes déjà traduits en français, aux éditions Les Arènes) sont des romans historiques, qu'accompagne un appareil de références. La méthode retenue par les créateurs de la série s'approche de celle de l'écrivain. Par exemple, Stefano Bises raconte : « Peu de temps avant le tournage, une édition des discours complets de Mussolini est parue, nous l'avons immédiatement offerte à Luca Marinelli (l'extraordinaire interprète du rôle-titre), il l'a lue de bout en bout et nous suggérait de temps en temps des répliques qui lui avaient sauté aux yeux. »

### Entreprise de séduction

Restait à donner une forme cinématographique à l'entreprise. Joe Wright (*Orgueil et Préjugés*, 2005), qui a consacré un long-métrage à un homme resté dans l'histoire comme l'un des artisans de la défaite du fascisme, Winston Churchill (*Les Heures sombres*, 2017), s'est vu offrir le poste de réalisateur par les producteurs italiens. « Quand j'étais

jeune, raconte le quinquagénaire, nous manifestions et nous traitions les policiers, les professeurs et Margaret Thatcher de fascistes sans trop savoir ce que ça voulait dire. J'ai pu faire mon éducation avec cette série. »

Le cinéaste aime à décrire le parti pris retenu pour *M. L'enfant du siècle* comme « un mash-up du Scarface, de Howard Hawks [1932], de l'Homme à la caméra, de Dziga Vertov [1929] et de la scène rave britannique des années 1990 ». C'est-à-dire d'un film noir expressionniste américain, d'une œuvre de l'avant-garde soviétique et d'une musique produite à l'aide de machines. Wright voulait mettre en scène la fascination des futuristes italiens pour les machines, pour la vitesse, pour la force physique, et l'usage que Mussolini en fit dans son entreprise de séduction de tout un pays. Cette modernité se traduit, sur la bande-son, par le recours à la musique de Tom Rowlands, qui œuvre d'habitude au sein du duo électro Chemical Brothers.

Filmer la séduction, surtout sur la durée d'une série, ne va pas sans

risques. Passer sept heures en compagnie d'un personnage interprété par « l'un des meilleurs acteurs avec qui j'ai jamais travaillé, avec Gary Oldman », comme le dit Joe Wright, peut susciter une empathie dont les auteurs ne voulaient à aucun prix.

Heureusement, Mussolini leur offrait quelques garanties en la matière. La lâcheté du personnage, son opportunisme et son inconstance contrebalancent son charisme. Le metteur en scène, qui se dit « fan de Brecht », a aussi choisi de briser le quatrième mur. A intervalles réguliers, le personnage regarde l'objectif et commente ses actes et ses dires, comme lorsqu'il cite Donald Trump de manière prémonitoire.

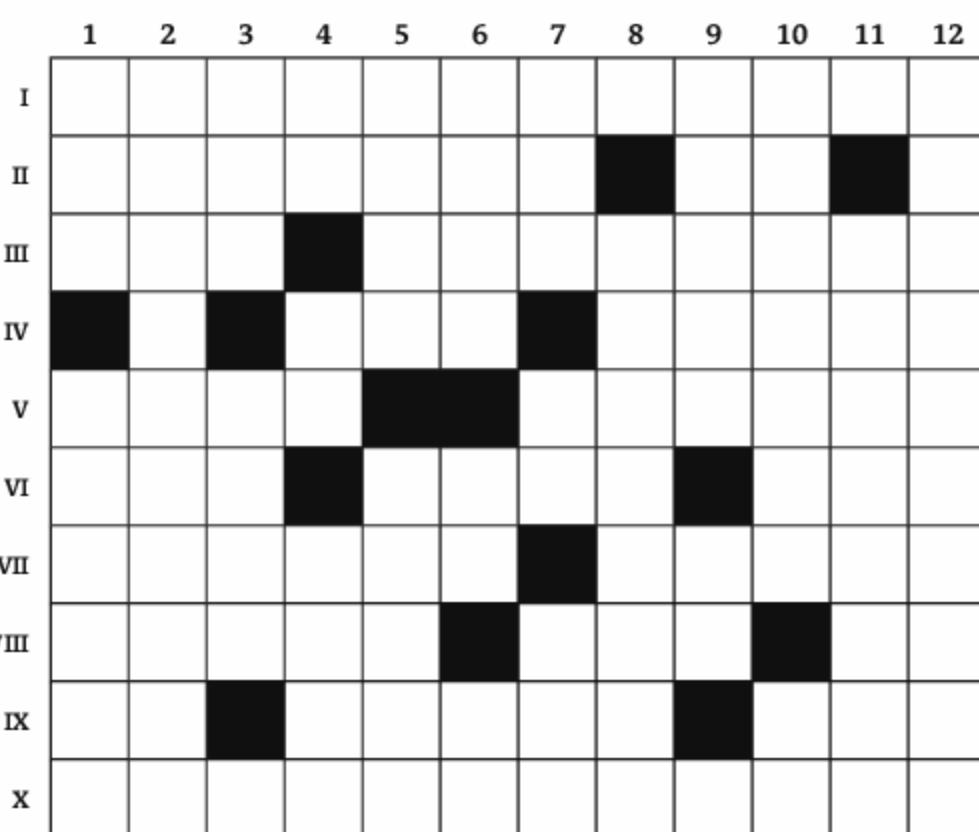
En janvier, lors de sa mise en ligne par Sky TV en Italie, la série a séduit les critiques, rassemblé le public et suscité de violentes protestations à droite et à l'extrême droite. « *Mussolini, Son of the Century* est sorti exactement au bon moment. Hélas », dit Davide Serino. Pour l'instant, la série n'a été acquise ni aux Etats-Unis ni en France. ■

THOMAS SOTINEL

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 071  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 070

**HORizontalement** I. Parapentiste. II. Académies. Ar. III. Scie. Oléacée. IV. Dassin. Sirli. V. EPO. RDA. EOSN. VI. Pancréas. VII. Or. Ratera. VIII. Régata. Ça. En. IX. Tuerait. Tait. X. Erotisations.  
**Verticalement** 1. Pas-de-porte. 2. Accapareur. 3. Raison. Géo. 4. Adès (Hadès). Art. 5. Pé. Irritai. 6. Emonde. Aïs. 7. Nil. Aar. Ta. 8. Tees. Sac. 9. Isaïe. Tati. 10. Croie. Ao. 11. Taels. Rein. 12. Ereintants.

## HORIZONTALEMENT

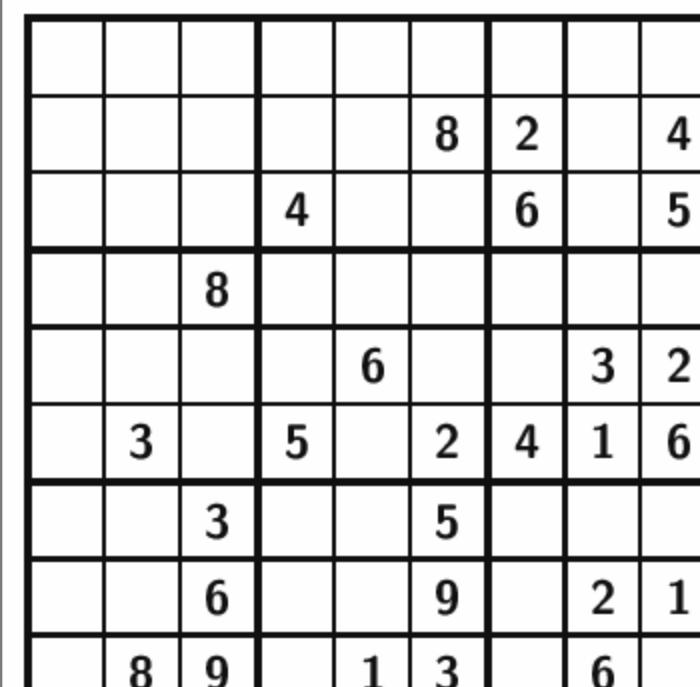
I. Rend tout le monde un peu plus gonflé. II. Fournisseur d'essence noire et dure. Personnel. III. Démonstratif. Entre les deux sourcils. IV. Facile la frappe sur le terrain. Belle et tragique amoureuse. V. Directive à suivre. Ne reste pas indifférent. VI. Fume toujours au japon. Evitez de le faire en public. Enzyme. VII. Ne fera pas une friture tout seul. Difficile victoire napoléonienne. VIII. Sur le terrain au foot. Diplôme professionnel. Points opposés. IX. Assure la liaison. Alimente le marais. Dégagé. X. Les torts ne vont pas leur résister.

## VERTICAMENT

1. Sa prise se fait entendre. Sur la table avec les entrées. 2. Suit sans trop discuter. 3. Roulent en piste. Ouvre les yeux. 4. Encadrent le Yémen. Renforcent la théorie. S'exprimer comme un cerf. 5. Petit char romain. Balaise moralement et physiquement. 6. Cours africain. Beau parleur. Sur la Tille. 7. Convientra. Sur la rive. Dieu bienveillant en Egypte. 8. Agréable sensation. 9. Fit grimper la note. Dans les flots avec Lalo. 10. En dehors des règles. Travaille à la chaîne. 11. Bien polie. 12. Sœur Anne et ses copines.

## SUDOKU

N°25-071



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



## ALBERT CAMUS

LA RÉVOLTE ET LA LIBERTÉ

Un hors-série du « *Monde* »  
124 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

# Le « lâche soulagement » du retrait américain d'Afghanistan

Intéressante dans sa forme, la série diffusée sur France.tv, avec l'acteur Jonathan Zaccaï, souffre d'un manque de tension dramatique

## SÉRIE

**A** l'origine de *Kaboul*, il y a une question à laquelle personne ne veut répondre : et si tout cela avait été fait en vain ? Production internationale au budget ambitieux, la série développée par Olivier Demangel (*Tapie*) et Thomas Finkielkraut rappelle le séisme que fut, pour l'Afghanistan, le départ des troupes américaines, alors sous l'administration du président Joe Biden, à l'été 2021, après vingt ans de présence militaire, et sans avoir jamais réussi à construire une paix durable.

Resserrée sur six épisodes, dont les premiers sont actuellement projetés dans le cadre du Festival Séries Mania qui se déroule à Lille du 21 au 28 mars, où la série franco-allemande est en compétition internationale, *Kaboul* narre les quinze jours qui suivent la mise à exécution du retrait des troupes américaines et le retour au pouvoir des talibans.

L'idée est excellente, et l'impression d'urgence, d'une histoire qui se précipite aux frontières du pays, galvanise les premières scènes de la série. L'effet se dilue pourtant assez vite, sous la pression des différents points de vue à travers lesquels cette bascule du pouvoir est perçue.

### Ausculter la panique

On marche ainsi dans les pas d'un diplomate français (Jonathan Zaccaï) qui doit évacuer l'ambassade et se retrouve à gérer un afflux de réfugiés avec l'aide d'un Italien dont c'est la première mission, d'une famille afghane bourgeoisie qui cherche à quitter le pays, d'une militaire allemande marquée par son expérience sur le terrain, d'un agent de renseignement américain, d'une jeune médecin qui cherche à exfiltrer une petite fille malade... Ces personnages, suivis tout au long des six épisodes, cartographient et doivent permettre de comprendre la nouvelle donne

**La caméra passe d'une histoire à l'autre, d'un personnage à un autre, sans que ce tisse un lien avec les téléspectateurs**

du pays, en train de passer d'une occupation américaine à la loi talibane la plus stricte.

Intéressante dans sa forme, et plutôt juste dans sa façon d'au cultiver la panique, matérielle et morale, des Occidentaux, la série se heurte assez vite à son dispositif. Plutôt que de favoriser l'empathie, la volonté, louable, de mettre tous ses personnages sur le même plan aboutit à une forme de platitude et à un manque de tension dramatique. La caméra passe d'une histoire à l'autre, d'un personnage à un autre, sans que ce tisse un lien avec les téléspectateurs.

Malgré des acteurs impliqués (Jonathan Zaccaï, Vassilis Koukalan, Darina Al Joudi), aucun des personnages n'accroche et la série ne décolle pas. A leur décharge, il n'est pas facile de convaincre quand les Français sont forcés, visiblement pour les besoins de la fiction, de se parler en anglais entre eux. A l'heure où tant de gens dévorent *Squid Game* en version originale à travers le monde, cette convention semble étrangement datée. ■

AUDREY FOURNIER

**Kaboul**, série créée par Olivier Demangel et Thomas Finkielkraut, avec la collaboration de Joé Lavy. Avec Jonathan Zaccaï, Vassilis Koukalan, Darina Al Joudi, Eric Dane, Shervin Alenabi (Fr.-All., 2025, 6 x 52 min). A la demande sur France.tv à partir du 24 mars.

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « *Monde* » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

**Rédaction** 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

**Abonnements** par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 28 71 71.

Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

**Courrier des lecteurs** Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

**Internet** : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

**Collection** : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40; Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE  
ACPM  
67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26

**L'imprimerie**, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France  
Midy-Print, Gallargues le Montueux

**Origine du papier** : UK, France. Papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation** : PIto = 0,0083 kg/tonne de papier

# Irène Théry

## Sur la définition pénale du viol, un consensus est possible

La sociologue propose ses solutions pour répondre aux vifs débats qui entourent l'introduction de l'« absence de consentement » dans la proposition de loi présentée fin mars à l'Assemblée nationale

**L**e débat sur la définition du viol semble sans issue. Récemment encore, la proposition d'inscrire l'absence de consentement dans cette définition, issue du rapport de Véronique Riottot [*députée Renaissance de Haute-Savoie*] et Marie-Charlotte Garin [*députée Les Ecologistes du Rhône*] pour la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, s'est attiré la vive riposte d'un collectif d'associations et de députées dans une tribune parue dans *Le Monde* le 17 février. Pourtant, à lire de près les nombreux textes publiés par des féministes et des juristes depuis quatre ans, l'impression est bien plus positive. Non seulement ce débat est constructif et nourri d'arguments étayés, mais il est aussi très soucieux de la réalité concrète des parcours des victimes et des problèmes rencontrés.

Cette qualité du débat démocratique, entre des personnes qui ont toutes à cœur de mieux lutter contre les violences sexuelles, a permis que les points de vue se rapprochent sur des points essentiels. C'est pourquoi je soutiendrai ici que, sur la définition pénale du viol, un consensus est possible. Je crois même qu'il suffirait de peu pour y parvenir.

Rappelons les points d'accord. On reconnaît unanimement aujourd'hui que le mouvement #MeToo a rompu l'ancienne fatalité de la honte et du silence, dénoncé la stigmatisation des victimes, et sorti de l'ombre des milliers de situations où elles n'avaient eu aucune liberté de consentement. La fréquence des cas où un homme n'hésite pas à « présumer » le consentement d'une femme pour forcer le rapport sexuel convoite montre la prégnance des stéréotypes machistes. L'importance de changer la définition du viol, c'est peut-être surtout

de « changer de paradigme », selon le mot de Catherine Le Magueresse, dont le livre *Les Pièges du consentement* (iXe, 2021) a lancé tout ce débat en France.

Personne ne prétend qu'une nouvelle définition du viol va tout changer. L'évolution de la jurisprudence a déjà permis que, en référence à la « contrainte » ou à la « surprise », on qualifie désormais de viols des actes imposés en situation d'emprise ou de sidération, qui naguère encore seraient passés sous les radars. Et tout le monde redoute une loi d'affichage, si des moyens nouveaux ne sont pas alloués en parallèle à la prévention des violences, à l'accompagnement des victimes, à l'action de la police et de la justice et au développement de la justice restaurative.

Enfin, personne ne demande désormais que les notions de « violence », « contrainte », « menace » ou « surprise » soient rayées de la définition pénale du viol. Chacune, chacun souligne que l'attention judiciaire doit être centrée sur le comportement du présumé coupable et qu'il ne faut en aucun cas la déplacer sur celui de la victime. De plus, ces quatre catégories ont évolué dans leur acceptation juridique : l'absence de respect du consentement d'autrui en est déjà l'horizon de sens.

### ERREUR LOGIQUE

Cependant, plus la notion de consentement s'est affirmée comme la référence, plus sa complexité est apparue. Elle engage d'un côté les valeurs et normes qui devraient régir en positif la « nouvelle cité sexuelle », et de l'autre la délimitation, parmi les choses négatives ou déplaisantes, de celles qui doivent être qualifiées de crimes ou de délits. Oublier un des deux domaines, c'est manquer l'importance des métamorphoses contemporaines de la règle du jeu sexuel. Mais les confondre serait une terrible judicialisation des mœurs et une menace pour les libertés. D'où ces questions : qu'est-ce que consentir à un acte sexuel ? Et en quoi le droit pénal est-il concerné ? Le débat a permis de mettre au jour deux confusions récurrentes.

La première est la confusion entre un consentement sexuel et un contrat. Elle a fait ricaner les beaux esprits : « On devra faire signer un papier à chaque geste nouveau ? » Il faut dire que, pendant des siècles, l'opérateur majeur de la cité sexuelle, distinguant le permis et l'interdit, le valorisé et le condamné, était justement le contrat par excellence, le mariage : « Consentez-vous à prendre pour époux... ? » Et une double morale s'exer-

çait pour les hommes et les femmes, lesquelles étaient divisées en deux catégories : les pures jeunes filles et femmes honorables qu'on épouse, et les filles perdues et prostituées, que l'on peut « baiser » sans scrupule.

De là l'idée persistante que le consentement sexuel serait une sorte de contrat informel. Mais c'est une erreur logique. Comme l'a montré Paul Ricœur dans sa *Philosophie de la volonté*, on ne peut pas confondre le consentement comme acte, et le consentement comme modalité d'un acte, ou attitude. Le consentement comme acte, « je consens à », est de l'ordre du contrat et il vous engage.

Le consentement sexuel, pour sa part, n'est pas un acte mais une attitude, une modalité des actes : sourire, parler, embrasser, toucher – bref tout ce que propose l'imagination érotique – sont des actes relationnels qui doivent se faire de façon consentie. Une attitude n'est pas un contrat et elle n'engage pas le futur (les accords formalisés passés par les adeptes du BDSM ne contredisent pas cela : ce sont des accords sur la « règle du jeu » permettant de jouer à la domination sans risque de dominer vraiment).

### DÉSIRS CONTRADICTOIRES

L'importance du mouvement #MeToo est bien d'avoir mis au centre une réflexion de fond sur le devoir de chacun de s'assurer du consentement sexuel d'autrui, sans le confondre avec un contrat. Dans cette perspective, un point essentiel acquis grâce au débat est qu'il n'y a pas de consentement sexuel sans liberté de consentir. Ne pas respecter le consentement sexuel d'autrui, c'est non seulement agir contre sa volonté, mais aussi agir sans sa volonté.

Une deuxième confusion récurrente est celle de la volonté et du désir. Pour combattre la « culture du viol », il paraît logique de lui opposer les règles d'une nouvelle morale du « bon sexe », conforme aux valeurs contemporaines d'égalité et de respect de l'autonomie des personnes. L'idéal serait que les rapports sexuels soient vraiment désirés, et les consentements « affirmatifs », « positifs », « explicites », « enthousiastes », etc. Mais est-ce le rôle du droit pénal d'exiger de telles manifestations ? C'est toute l'ambiguïté de la loi espagnole « Seul un oui est un oui » analysée par l'ancienne députée de Podemos Clara Serra dans *La Doctrine du consentement [La Fabrique, 160 pages, 13 euros]*. Non seulement le oui n'est pas une garantie (s'il n'y a pas de liberté de dire non, un oui ne signifie rien), mais le droit n'a pas à s'occuper de nos désirs, et encore moins à exiger de nous que ces désirs soient « clairs » et « corrects » alors qu'ils sont par définition complexes, contradictoires, obscurs et en partie inconscients...

On peut regretter une relation qu'on ne désirait pas vraiment, cela n'en fait pas un viol. Et on peut aussi accepter une relation juste pour faire plaisir à l'autre, cela n'en fait pas un viol non plus. Le droit démocratique n'est pas une nouvelle inquisition ; il n'a pas pour ambition de moderniser les manuels des confesseurs et se garde bien de régir les désirs. L'absence de consentement ne définit un viol en droit pénal que s'il y a atteinte à la volonté d'autrui.

Dès lors qu'on clarifie ces deux questions (le consentement sexuel n'est pas un contrat ; le droit pénal exige le respect de la volonté mais n'est pas une police des désirs), on aperçoit que les désaccords qui demeurent portent principalement sur le rapport à la rédaction de la loi. Les unes pensent que plus la loi énoncera les conditions optimales d'un rapport sexuel consenti, ou précisera les cas à risque, plus elle sera un outil utile. Les autres pensent au contraire que ces explications vont se retourner contre les victimes et en viennent parfois à rejeter tout changement.

Je crois pour ma part qu'un vrai consensus est possible qui respecte le souci major de unes, expliciter dans la loi un « changement de paradigme », et celui des autres, « respecter d'abord la logique du droit pénal ». Mon point de vue n'est pas de surplomb : il est engagé à la fois du côté de l'idée qu'il faut énoncer le changement, et du côté d'une rédaction sobre de la loi, dans la grande tradition juridique.

Certes, cette sobriété peut décevoir les politiques, mais elle a deux grands atouts : éviter les effets pervers de la loi, et permettre l'inventivité des tribu-



AJOUTER LA NOTION DE « CONTRAINTE MORALE » À LA DÉFINITION DU VIOLE DONNERAIT TOUTE SON IMPORTANCE ET SA SOLENNITÉ AU SOUCI D'APPREHENDER LES ACTES CONTRAIRES AU RESPECT DU LIBRE CONSENTEMENT

naux. C'est tout l'intérêt des « notions-cadres » en droit que d'accueillir l'innovation quand la société change : qui imaginait, lorsqu'on a défini le viol en 1980, qu'un jour on abolirait l'immémorial « consentement statutaire de la femme mariée », que le viol conjugal serait reconnu une dizaine d'années plus tard et que l'existence d'un lien de couple (marié ou pas) deviendrait une circonstance aggravante des violences sexuelles ?

La proposition de loi Riottot-Garin, soutenue par les groupes Ecologistes et Renaissance, doit être discutée fin mars à l'Assemblée. Elle définit le viol et l'agression sexuelle comme des actes « non consentis » sans changer le reste de leur définition. C'est un pas essentiel pour conformer le droit de la France à l'évolution de sa jurisprudence, et nous mettre en cohérence avec les accords internationaux que nous avons signés.

En réalité, le point qui fait véritablement désaccord chez les féministes n'est pas là. Il se trouve dans un alinéa : « *Le consentement suppose que celui-ci ait été donné librement. Il est spécifique et peut être retiré avant ou pendant l'acte à caractère sexuel.* » Cette phrase focalise l'attention sur l'attitude de la victime, semble dire que le droit admettrait en général un consentement « non libre », et en parlant de « donner » et de « retirer » le consentement sexuel, elle entretient comme jamais la confusion avec un contrat. Mieux vaudrait la supprimer.

Quant à la formule « *L'absence du consentement peut être déduite de l'exploitation d'une situation de vulnérabilité, temporaire ou permanente, de la personne ou de la personne vis-à-vis d'autrui* », elle est inutile, et peut laisser à penser qu'une personne vulnérable (par exemple du fait d'un handicap) n'est jamais en état de consentir ou, à l'inverse, que la vulnérabilité doit être caractérisée pour qu'il y ait viol.

Mais on ne saurait suggérer ces coupes sans dire aussi que le droit peut reconnaître différemment les situations où le consentement n'est pas libre. Je dois cette suggestion à la commission libertés et droits de l'homme du Conseil national des barreaux.

On sait que, depuis la loi sur les viols sur mineurs, le code pénal précise dans un alinéa que « *la contrainte peut être physique ou morale* » (article 222-22-1). La proposition est de faire un pas de plus en haussant cette précision jusqu'au niveau de la définition même du viol. Ajouter la notion de « contrainte morale » à celle-ci donnerait toute son importance et sa solennité au souci contemporain d'apprehender les actes contraires au respect du libre consentement. Ce qui, au total, donnerait : « *Tout acte non consenti de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur, par violence, contrainte physique ou morale, menace ou surprise, est un viol.* »

Ainsi, un consensus est possible. Évitant de figer artificiellement deux « camps », il permettrait de parvenir en commun à une définition plus claire et plus juste du viol. ■



L'IMPORTANCE DU MOUVEMENT #METOO EST D'AVOIR MIS AU CENTRE UNE RÉFLEXION SUR LE DEVOIR DE CHACUN DE S'ASSURER DU CONSENTEMENT SEXUEL D'AUTRUI, SANS LE CONFONDRE AVEC UN CONTRAT

# Mashug Kurt L'appel d'Abdullah Öcalan à une lutte non violente pourrait changer la question kurde

A l'heure où le leader du PKK appelle à déposer les armes pour privilégier la voie démocratique, le sociologue estime que la population kurde vit un moment décisif de son histoire pour sa place et son avenir au Moyen-Orient

**A**bdullah Öcalan, chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a, le 27 février, depuis sa prison, appelé le mouvement à déposer les armes et à se dissoudre, arguant qu'il avait accompli sa mission. Après plus de quarante ans de lutte armée – d'abord pour un Kurdistan indépendant, puis pour une administration autonome à l'intérieur des frontières de l'Etat turc –, Abdullah Öcalan estime que la création d'un Etat-nation séparé, d'une fédération ou d'un système d'autonomie administrative, ne répond pas aux besoins de la communauté kurde et que la démocratie est le seul modèle de gouvernance viable.

L'appel d'Öcalan a suscité plusieurs déclarations de différentes branches de son organisation à travers le Moyen-Orient et la diaspora kurde. En Turquie, le PKK a proclamé un cessez-le-feu et appelé Ankara à apporter des garanties de sécurité et à laisser Öcalan diriger le congrès du parti qui doit prononcer sa dissolution.

#### Horizon incertain

En Syrie, le chef des Forces démocratiques syriennes (FDS), le Kurde Mazloum Abdi, a déclaré que l'appel d'Öcalan ne les concernait pas, mais que la normalisation de la situation des Kurdes de Turquie et leur intégration au sein de la démocratie turque auraient des répercus-

sions positives sur leurs négociations avec le nouveau gouvernement syrien. Dans la foulée, le 10 mars, il a signé un accord, vraisemblablement négocié sous l'égide de l'administration américaine, avec le président syrien Ahmed Al-Charaa. Cet accord garantit les droits des Kurdes et prépare l'intégration de cette communauté au sein du nouvel Etat syrien en pleine construction.

Le moment et le contenu de cet appel sont historiques sous certains aspects. Ces dizaines d'années de conflit armé ont dévasté les régions kurdes, provoquant de nombreux déplacements de populations et la mort d'une multitude de civils ainsi que la mise en place de mesures pour protéger les communautés kurdes. L'appel d'Öcalan en faveur d'une lutte démocratique non violente pourrait changer la question kurde par-delà les frontières turques et mettre fin aux hostilités entre l'Etat turc et les groupes politiques kurdes.

Mais l'horizon reste incertain. On ne connaît ni la feuille de route ni les détails de l'accord. Les négociations se sont tenues en l'absence d'observateur ou de médiateur international qui pourrait, au besoin, remettre le processus de paix sur les rails. Le PKK et le FDS ont juste reçu des courriers d'Öcalan, précisant certains détails et garanties. De son côté, le gouvernement turc doit prendre plusieurs

mesures, notamment l'adoption d'une grande loi d'amnistie, la libération de prisonniers politiques kurdes et la conclusion d'un accord concernant les membres du PKK après sa dissolution.

L'appel d'Öcalan a reçu un large soutien de la part des chefs politiques et des élites kurdes, mais la population reste mitigée. Alors que les partisans d'Öcalan et du PKK voient dans cet appel un «*manifeste historique*» qui doit «*changer la donne*», les voix plus critiques et les nationalistes kurdes se montrent prudents, rappelant l'échec des négociations précédentes, et les violences qui ont suivi. Même s'il y a consensus sur la nécessité d'engager des processus démocratiques et non violents, la communauté kurde s'interroge, d'autant qu'Öcalan a déclaré que les scénarios d'un Etat-nation distinct, du fédéralisme et d'une administration autonome ne constituaient pas des solutions vu les réalités sociales et historiques kurdes.

#### Optimisme prudent

Les Kurdes ont longtemps considéré que leur combat passait par la lutte pour la création d'un Kurdistan indépendant ou d'une administration démocratique autonome à l'intérieur des frontières d'un Etat-Nation existant. Or, aujourd'hui, après l'appel d'Öcalan en faveur d'un processus d'intégration démocratique au sein de l'Etat turc, ceux qui se sont battus pour l'autonomie s'interrogent sur le sens de leurs sacrifices, notamment au vu des ravages et des déplacements de population causés par leurs insurrections, la dernière datant de 2015-2016.

Au début des années 2000, alors qu'il revendiquait jusque-là la création d'un Etat kurde indépendant, le PKK avait déjà

changé son fusil d'épaule pour réclamer la création d'une administration autonome démocratique. Ce changement de cap avait provoqué des divisions. Aujourd'hui, l'appel d'Öcalan va avoir de vastes répercussions au Moyen-Orient, notamment pour les négociations entre les Kurdes de Syrie et la nouvelle administration du pays.

Öcalan considère la voie de la démocratie comme la seule solution viable à la question kurde, vieille d'un siècle. Ses interlocuteurs – à savoir l'Etat turc et le gouvernement syrien – sont loin d'être des modèles. La démocratie turque s'est fortement érodée sous le règne d'Erdogan.

Quant au nouveau régime syrien, il offre peu d'espace à une autonomie kurde, et les élections promises par le gouvernement intérimaire de l'Organisation de libération du Levant [Hayat Tahrir Al-Cham, ancienne branche d'Al-Qaida en Syrie] ne se tiendront pas avant des années. L'actuel gouvernement syrien par-

viendra-t-il à mettre en place un véritable système démocratique, qui protège également la minorité kurde? Celle-ci garde un sombre souvenir des violences de l'Etat islamique et des djihadistes.

Alors qu'ils traversent un des moments les plus décisifs de leur histoire récente, les Kurdes affichent un optimisme prudent. Pour certains, l'appel d'Öcalan constitue un courageux pas en avant destiné à mettre fin à des dizaines d'années de conflits. D'autres redoutent qu'il n'apporte la paix qu'au prix d'une assimilation totale, balayant tout espoir d'autonomie et d'autodétermination.

Ce tournant contribuera-t-il à résoudre la question kurde, ou bien s'agit-il d'une tactique de l'Etat turc pour affirmer son contrôle sur la communauté kurde? Seul le temps le dira. Ce revirement apporte une lueur d'espoir à tous ceux qui attendent depuis si longtemps la paix.

Mais, dans le pire des scénarios, il pourrait réduire à néant les avancées durement acquises par la communauté kurde, sans par ailleurs garantir les droits et protections nécessaires pour parvenir à une solution juste et durable pour les Kurdes dans un Moyen-Orient en pleine mutation. ■

Traduit de l'anglais par Valentine Morizot

# Gianmarco Daniele, Olivier Marie et Paolo Pinotti Il n'y a pas de lien entre l'immigration et la hausse de la criminalité

Alimentée tant par certains médias que par des acteurs politiques, cette idée tenace relève du mythe. Mais les mesures criminalisant les immigrés en situation irrégulière ou limitant leur accès à l'emploi peuvent, elles, accroître la criminalité, démontrent les trois économistes

**DÉPASSER LES RÉCITS FONDÉS SUR LA PEUR ET S'APPUYER SUR LES DONNÉES EST LA CLÉ POUR MIEUX COMPRENDRE ET VALORISER LE RÔLE DES IMMIGRANTS**

**L**a conviction selon laquelle l'immigration augmente la criminalité est l'une des idées reçues parmi les plus ancrées et les plus anciennes dans l'opinion publique, tant aux Etats-Unis qu'ailleurs. Ce mythe, né il y a plus d'un siècle, perdure malgré de nombreuses preuves du contraire.

Cette perception est entretenue par des figures politiques comme Donald Trump, qui en ont fait un axe central de leurs campagnes. Dès l'annonce de sa première candidature, en juin 2015, il a associé immigration et criminalité, affirmant, notamment : «*Lorsque le Mexique nous envoie ses ressortissants, il n'envoie pas les meilleurs... Il envoie ceux qui nous amènent la drogue, le crime.*» Au fil des ans, il a intensifié cette rhétorique, qua-

lifiant l'immigration de menace pour la sécurité publique. Lors de sa dernière campagne, au cours d'un meeting à Waunakee, dans le Wisconsin, le 1er octobre 2024, il a déclaré : «*L'épidémie de criminalité des migrants est la pire chose qui soit arrivée à notre pays en cinquante ans.*»

**Fossé entre perception et réalité** Et cela s'avère efficace politiquement : selon un sondage de septembre 2024 du Pew Research Center, l'immigration et la criminalité comptaient parmi les trois principales priorités des électeurs de Trump, juste après l'économie. Mais que disent les chiffres ? Les études sur le sujet montrent qu'il n'y a pas de lien de cause à effet entre l'immigration et la hausse de la criminalité. Des étu-

des menées aux Etats-Unis, anciennes et récentes, ainsi que des analyses sur l'Italie et le Royaume-Uni, confirment que l'immigration n'a pas d'impact significatif sur les taux de criminalité.

Nous avons, de notre côté, analysé quinze années de données sur les flux migratoires et les taux de criminalité dans 216 régions de 23 pays européens. Les résultats ? Aucun lien significatif entre les niveaux d'immigration et les taux de criminalité. Au contraire, en utilisant des méthodes statistiques rigoureuses, il apparaît que, même dans les régions où l'immigration est importante, les taux de criminalité n'augmentent pas.

Pourquoi la perception et la réalité divergent-elles ? L'influence des médias et de la rhétorique politique, en particulier, alimente le mythe liant immigration et criminalité. Une couverture sélective et des titres sensationnalistes renforcent les stéréotypes, une stratégie souvent exploitée à des fins électorales, comme aux Etats-Unis par Trump. Le Chili illustre aussi ce décalage. Entre 2000 et 2010, la population étrangère a triplé sans hausse des taux de criminalité, malgré une inquiétude croissante. Ce fossé entre perception et réalité s'explique en grande partie par une couverture médiatique intense et biaisée.

Il serait cependant erroné d'affirmer que les migrants ne sont pas impliqués dans la criminalité. Dans de nombreux pays, ils sont surreprésentés en prison. Mais sans pour autant provoquer une hausse des taux de criminalité – une explication est que leur effectif reste trop faible pour influer significativement sur ces

taux. De plus, un effet de «*substitution*» peut se produire, les immigrants remplaçant les locaux dans certaines activités illégales sans en accroître le volume global.

Certaines recherches ont examiné l'impact de facteurs externes, tels que le statut juridique ou les opportunités économiques limitées, sur la surreprésentation des immigrés dans les statistiques criminelles. Elles montrent que l'accès à un permis de travail légal et à un emploi stable est associé à des taux de criminalité plus faibles.

#### Rôle des politiques d'intégration

En Italie, par exemple, la régularisation de certains immigrants d'Europe de l'Est a entraîné une baisse de leur taux de criminalité de plus de 50 %. De même, une étude publiée aux Etats-Unis en décembre 2024 révèle que les immigrants d'aujourd'hui sont bien moins susceptibles d'être incarcérés qu'ils ne l'étaient dans les années 1960. Cette tendance s'explique, notamment, par de meilleures opportunités d'emploi et des structures familiales plus stables chez les hommes immigrés.

Les recherches montrent ainsi que les politiques d'intégration peuvent réduire significativement la criminalité. L'octroi d'un statut légal aux immigrants favorise leur insertion économique et sociale tout en diminuant les comportements déviants. A l'inverse, les mesures restrictives qui criminalisent les immigrés en situation irrégulière ou limitent leur accès à l'emploi peuvent, paradoxalement, accroître la criminalité. Privés d'opportunités légales, ils deviennent plus vulnérables à l'exploitation ou aux activités illégales. L'élargissement de l'accès à l'emploi légal, notamment pour les demandeurs d'asile et les groupes vulnérables, contribuerait ainsi à des communautés plus sûres.

Alors que les Etats-Unis et d'autres pays redéfinissent actuellement leur politique migratoire, privilégier les preuves causales plutôt que les discours alarmistes permettrait d'adopter des mesures bénéfiques tant pour les immigrants que pour leurs communautés d'accueil. Encourager la participation économique, corriger les perceptions erronées et investir dans l'intégration sociale sont des leviers essentiels pour bâtir des sociétés plus justes et plus sûres. Dépasser les récits fondés sur la peur et s'appuyer sur les données est la clé pour mieux comprendre et valoriser le rôle des immigrés.

En définitive, l'immigration n'est pas une menace pour la sécurité publique, mais une ressource qui, bien gérée, peut enrichir et renforcer le tissu social et économique d'un pays. ■

Traduit de l'italien par Philippe Audegan

**Gianmarco Daniele** est maître de conférences en économie à l'université de Milan; **Olivier Marie** est professeur d'économie à l'université Erasmus à Rotterdam; **Paolo Pinotti** est professeur d'économie à l'université Bocconi à Milan

# Benoît Durieux «On a refusé de voir que la Russie pourrait vouloir la guerre»

Le général français propose de relire les grands penseurs de la stratégie militaire pour mieux comprendre les enjeux de la recomposition géopolitique mondiale



## LE LIVRE

### Les Maîtres de la stratégie. De Sun Zi à Warden

Y a-t-il une lecture plus nécessaire que celle des grands classiques de la stratégie, alors que la guerre est de retour en Europe et que la géopolitique mondiale est en pleine recomposition ? L'ouvrage codirigé par le général Benoît Durieux et l'historien Olivier Wiewiorka (Seuil, 528 pages, 29,90 euros) propose ce voyage dans le temps. Qu'ils s'appellent Machiavel, Carl von Clausewitz, Ferdinand Foch ou David Galula, leurs travaux continuent de laisser leur empreinte sur le débat stratégique mondial et d'alimenter la réflexion sur la dialectique de la guerre et de la paix. Au total, ils sont 22 stratégistes à avoir leurs enseignements se confronter sous la plume d'universitaires français ou francophones, spécialistes reconnus de l'histoire militaire. Les décryptages qu'ils proposent abordent toutes les facettes de la stratégie sur terre, air et mer. Le résultat forme un tout précieux et exempt de tout préalable idéologique qui viendrait polluer les fondamentaux du rapport guerre-paix. Aux passionnés de la stratégie de s'emparer des différents éléments et de les confronter, puisque si, comme le rappelle Clausewitz, la guerre est un affrontement entre deux adversaires, la conflictualité commence toujours par deux idées, deux volontés, deux réflexions contradictoires.

## ENTRETIEN

**A**ncien saint-cyrien et légionnaire, le général de corps d'armée Benoît Durieux a été directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et ancien chef du cabinet militaire de plusieurs premiers ministres. Ce docteur en histoire, spécialiste du général et théoricien militaire prussien Carl von Clausewitz (1780-1831), a codirigé, avec l'historien Olivier Wiewiorka, *Les Maîtres de la stratégie. De Sun Zi à Warden* (Seuil, 528 pages, 29,90 euros). Alors que les Etats-Unis ont annoncé, le 3 mars, geler brutalement leur aide à l'Ukraine – elle a repris depuis – Benoît Durieux revient sur les principaux penseurs de la stratégie militaire, pour mieux appréhender la recomposition géopolitique actuelle.

#### La menace russe remonte aux années 2000. Comment n'a-t-on rien pu voir venir ?

C'est le propre de toutes les surprises stratégiques. Ce genre d'événement n'est jamais dû à ce que l'on ignore, mais à ce que l'on n'a pas voulu voir. Très longtemps, on s'est refusé à imaginer qu'un pays comme la Russie pourrait à nouveau vouloir avoir recours à la guerre. Il existe un second facteur de cécité : depuis les années 2000, on a fait de la lutte contre le terrorisme le cœur de la stratégie, en affaiblissant considérablement le concept. Car lutter contre un phénomène, ce peut être une politique, mais ce n'est pas une stratégie.

#### Qu'avez-vous pensé de la proposition du président de la République «d'ouvrir le débat stratégique sur la protection par notre dissuasion de nos alliés du continent européen» ?

Il serait plus juste de dire qu'Emmanuel Macron a ainsi prolongé un débat aussi ancien que la dissuasion nucléaire française. C'est un signe fort de solidarité avec nos partenaires de l'Union européenne. En revanche,

cette proposition de garantie ne peut prendre tout son sens que si elle est aussi et d'abord une garantie d'engagement de forces conventionnelles, sans quoi une garantie nucléaire n'a pas vraiment de sens, comme l'a suggéré d'ailleurs le président de la République lui-même en 2020, devant les stagiaires de l'Ecole de guerre.

#### Que reste-t-il de Carl von Clausewitz aujourd'hui ?

Clausewitz a été régulièrement déclaré périmé depuis la publication *[à titre posthume]* de son œuvre majeure, *De la guerre*, en 1832. En réalité, on le redécouvre à chaque fois, il dit des choses qui restent très actuelles. Il nous invite à la lucidité : d'un côté, il faut savoir faire la guerre car, si votre adversaire la souhaite, vous ne pouvez pas y échapper. Clausewitz condamne ainsi une forme d'irréalisme. Mais il dit, d'autre part : attention, la guerre est un phénomène vivant qui a une forme d'autonomie et une fois qu'on l'a déclenchée, on ne saura plus l'arrêter.

#### Qu'est-ce que le progrès technologique apporte dans le débat entre stratégistes ? Peut-on penser la guerre en 2025 à partir d'hier ?

L'émergence des drones et de l'intelligence artificielle constitue une réelle rupture tactique mais, sur le plan stratégique, cela ne change pas fondamentalement les choses. Ou alors si cela change, c'est probablement – et c'est le cas des drones qui permettent de frapper à distance – par l'introduction d'une forme d'asymétrie dans la guerre, qui modifie les équilibres stratégiques. Ce qui me frappe aussi dans le conflit en Ukraine comme dans celui de Gaza, c'est que finalement, et c'est du pur Clausewitz, l'essentiel des guerres a pour enjeu un territoire, qui permet de négocier en position de force.

#### Pourquoi n'écoute-t-on les stratégistes qu'une fois que la guerre est

#### finie, au moment de tirer les leçons du conflit passé ?

Si l'on considère que la tactique et la stratégie sont les deux niveaux essentiels de la guerre, la tactique est bien plus attrayante car, pour l'homme politique, la tactique se voit au journal de 20 heures. C'est immédiat. Et cela satisfait aussi les opinions publiques. De son côté, le militaire connaît la tactique, il la pratique toute sa vie, c'est ce qu'il sait faire.

En revanche, que ce soit pour le militaire – dont le champ de compétence est alors en interaction permanente avec la politique – comme pour le politique, la stratégie, c'est quelque chose qui s'inscrit dans le long terme et qui est moins tangible. Il est toujours tentant de montrer un succès, une victoire tactique, mais promettre

un succès stratégique, c'est beaucoup moins vendeur.

#### Parmi les différents stratégistes étudiés dans votre ouvrage collectif, lequel vous semble être le plus en résonance avec l'actualité géopolitique actuelle ?

En rassemblant tous ces textes, ce qui nous a frappés, Olivier Wiewiorka et moi, c'est que par-delà le temps et l'espace, ils se répondent les uns aux autres. Sun Zi, Machiavel et Clausewitz sont les trois grands stratégistes et philosophes de la guerre – ajoutons, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le comte de Guibert qui, plus que tout autre, a pensé la façon dont les évolutions sociales et géopolitiques pèsent sur la préparation de la guerre.

L'Américain Bernard Brodie, grand penseur de la guerre nucléaire, aborde aussi ses liens avec la guerre classique. Il a en effet souligné à quel point la dissuasion nucléaire était mal adaptée à une offensive conventionnelle. Dissuasion élargie, arme nucléaire tactique et désescalade, nombreux sont les thèmes de Bernard Brodie qui donnent à sa pensée une grande actualité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GAÏDZ MINASSIAN



## Les deux prophéties du général de Gaulle

### ANALYSE

**C**es paroles, dont chaque terme ou presque semble annoncer la crise présente, résonnent à six décennies de distance comme une prophétie quasi surnaturelle. Nous sommes le 10 novembre 1959, au palais de l'Elysée, à l'occasion d'une de ces conférences de presse qui rythmaient le cours de la présidence de Charles de Gaulle, revenu aux affaires dix-huit mois plus tôt.

Engluée dans la guerre d'Algérie, aux effets désastreux sur son image internationale, la France préparait alors, dans le Sahara, ses premiers essais de bombe atomique. Du côté des superpuissances américaine et soviétique, l'heure était à la désescalade. Aussi, l'initiative française apparaissait-elle comme particulièrement malvenue, et les critiques s'abattaient sur elle aux Nations unies. C'est dans ce contexte que le chef de l'Etat, interrogé sur la pertinence de cette politique de « cavalier seul », hasarde une hypothèse : « Sans doute l'espèce d'équilibre qui s'établit entre la puissance atomique des deux camps est-elle, pour le moment, un facteur de paix mondiale. Mais qui peut dire ce qui arrivera demain ? (...) Qui peut dire si, dans l'avenir, (...) les deux puissances qui auraient le monopole des armes nucléaires ne s'entendraient pas pour se partager le monde ? » Dans une telle hypothèse, selon le Général, le choix français de se doter d'un moyen de dissuasion ne serait rien de moins qu'un « service à l'équilibre du monde ».

Sans doute nombre d'observateurs de l'époque ont-ils trouvé, en pleine guerre froide, ces considérations un peu fumeuses. Mais depuis l'arrivée en fonctions de Donald Trump, le 20 janvier, et son spectaculaire revirement dans la guerre en Ukraine – Washington semblant s'aligner sur les vues du Kremlin et laisser l'Europe dans une situation d'isolement et de faiblesse inédite –, le choix gaullien de l'indépendance stratégique, appuyé sur sa force de frappe nucléaire, est apparu à beaucoup comme visionnaire.

Le concert de louanges rétrospectif a même gagné les îles Britanniques. « Finalément, Charles de Gaulle avait raison », a ainsi tranché la BBC, le 7 mars, face à l'évidence du désengagement américain. Dans sa chronique du 15 mars publiée dans le *Guardian*, l'historien Timothy Garton Ash, professeur d'études européennes à Oxford, est même allé jusqu'à lancer un « Vive le churchillisme » (en français, s'il vous plaît !).

#### Le souvenir de Suez

L'éloge au grand homme, ici, ne manque pas de nuances : ainsi l'universitaire ne manque-t-il pas de rappeler que le plaidoyer gaullien s'appuie sur la conviction que la défense est du ressort des Etats, et que cette certitude avait fait de lui un farouche opposant à toute forme de défense européenne, refusant notamment la mise en place de la communauté européenne de défense, en 1954. Aussi est-il très hasardeux de vouloir voir en lui un précurseur de l'idée de défense européenne. Or,

souligne Timothy Garton Ash, l'urgence de la menace russe commande de dépasser l'échelle nationale, et « tout plan réaliste pour se défendre contre la Russie de Vladimir Poutine doit partir de la seule organisation militaire sérieuse en Europe, à savoir l'OTAN ». Si besoin, en l'euroépanisant.

Là où l'homme du 18-Juin recueille tous les suffrages, en revanche, c'est au sujet de sa défiance envers la protection indéfendable du « parapluie » nucléaire américain. Cette analyse reste attachée à la personne du général de Gaulle, mais elle ne lui appartient pas en propre. D'autant plus que ses paroles faisaient écho à un souvenir récent et cuisant : celui de la désastreuse opération de Suez, en 1956, lors de laquelle les troupes françaises et britanniques avaient dû stopper leur offensive contre l'armée du président égyptien Nasser, sur ordre de Moscou et de Washington.

De cet épisode humiliant, Londres et Paris avaient alors tiré les conclusions inverses : les Britanniques choisissant d'adopter une stratégie d'alignement sur la Maison Blanche, quand les gouvernements de la IV<sup>e</sup> République optaient, sans remettre en cause leur engagement dans l'OTAN, pour la voie de l'indépendance stratégique. La France mena donc à son terme son programme nucléaire, jusqu'à l'explosion de sa première bombe atomique, le 13 février 1960, à Reggane, dans le Sahara.

Convaincu de l'impérieuse nécessité d'un programme nucléaire autonome, Charles de Gaulle est resté inflexible face aux opposi-

tions et aux râilleries envers la « bombinette » française. Cette attitude a perduré jusqu'à la décision de Jacques Chirac, en 1995, de mener les derniers essais nucléaires français, à Mururoa, en Polynésie. Son analyse était que, pour pouvoir continuer à figurer parmi les grandes puissances, la France devait se doter de ses propres moyens de dissuasion.

Mais sans doute faut-il également y voir la trace des souvenirs d'un militaire sans illusions sur la solidité des alliances, aussi infaillibles puissent-elles apparaître sur le papier. A l'été 1914, ce n'est pas en vertu de l'Entente cordiale, mais en raison de l'invasion de la Belgique que l'Angleterre est entrée en guerre contre l'Allemagne, au côté de la France. De même, l'adhésion de l'Italie à la Triple-Alleanice n'a pas empêché celle-ci de se déclarer neutre, puis finalement de changer de camp en 1915, se lançant dans la guerre contre ses alliés de naguère, Allemands et Austro-Hongrois. Dans les années 1930, la protection française a fait défaut aux membres de la Petite-Entente (Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie), faute de volonté politique.

Ainsi, la part visionnaire du refus gaullien de confier sa sécurité à la superpuissance américaine apparaît surtout comme la marque d'un pessimisme rationnel, appuyé sur les multiples exemples de l'histoire et la certitude que rien, en matière stratégique, n'est éternel. Une leçon plus actuelle que jamais, au moment où semble se défaire sous nos yeux l'architecture du monde né en 1945. ■

JÉRÔME GAUTHERET

### DEPUIS LE RETOUR DE TRUMP, LE CHOIX GAULLIEN DE L'INDÉPENDANCE STRATÉGIQUE EST APPARU À BEAUCOUP COMME VISIONNAIRE



## ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

## Le contresens énergétique de Trump

Il y a treize ans, alors qu'il n'était qu'un promoteur immobilier en mal de reconversion dans la télé-réalité, Donald Trump avait lâché cette phrase : « *Le concept de réchauffement climatique a été créé par et pour les Chinois afin de rendre l'industrie manufacturière américaine non compétitive.* » A l'époque, peu avaient prêté attention à une outrance de plus dans un océan d'extravagances, et personne n'imaginait qu'il deviendrait un jour président des Etats-Unis pour mettre en application ses lubies sur la transition climatique.

Depuis, les « bonnes nouvelles » s'enchainent. Le changement climatique n'existe plus : il a été rayé d'un trait de plume pour le faire disparaître des documents de l'administration américaine. Logique, c'était un « *canular* ». Les énergies fossiles ne sont plus une nuisance à l'origine des émissions de CO<sub>2</sub>, mais un don du ciel, dont l'exploitation doit être encouragée.

Exit les éoliennes et les panneaux solaires, dont Joe Biden avait fait la promotion avec son gigantesque plan d'investissement dans l'économie verte, l'Inflation Reduction Act (IRA). Son tort, il ne visait qu'à « enrichir la Chine ». Seule entorse à ce programme « *fossil first* », l'achat par Donald Trump d'une Tesla pour sauver la mise à son fervent supporteur, Elon Musk, dont les affaires connaissent des déboires depuis que ce dernier s'est mis à la politique.

De la même façon que Vladimir Poutine ne s'attendait pas à ce que le président des Etats-Unis accède à la plupart de ses demandes à propos de l'invasion de l'Ukraine, Xi Jinping doit, lui aussi, prendre pour une divine surprise que la première puissance mondiale abandonne la course à la transition climatique, qui, qu'on le veuille ou non, structurera l'offre énergétique d'ici au milieu du siècle.

La Chine contrôle déjà 80 % de la production mondiale de panneaux solaires (contre 2 % pour les Etats-Unis), plus de 50 % de l'assemblage des véhicules électriques, des éoliennes et des batteries lithium-ion, et une grande partie de l'extraction minière et du raffinage des composants indispensables à la transition énergétique. Selon les calculs de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Chine aurait six ans d'avance sur son plan pour atteindre la neutralité carbone en 2060. Alors que Pékin envisage d'accélérer, Washington enclenche la marche arrière.

*« Du point de vue de l'industrie manufacturière, cela ne fait que renforcer l'avantage chinois dans ces technologies », estime Stuart Mackintosh, auteur de *Climate Crisis Economics* (« économie de la crise climatique », Routledge, non traduit). Deux chercheurs de Johns Hopkins University, Bentley Allan et Tim Sahay arrivent à la même conclusion dans une étude sur l'impact de l'abandon des politiques d'investissement lancées sous l'administration Biden. « *L'abrogation de l'IRA porterait préjudice à l'industrie manufacturière et au commerce américains et créerait jusqu'à 80 milliards de dollars [73 milliards d'euros] d'occasions d'investissements pour de grands concur-**

## XI JINPING DOIT SE RÉJOUIR QUE LES ÉTATS-UNIS ABANDONNENT LA COURSE À LA TRANSITION CLIMATIQUE

rents comme la Chine. Les Etats-Unis subiraient des pertes d'usines, d'emplois, de recettes fiscales et (...) d'exportations », écrivent-ils.

Le tourment climatosceptique de Trump est d'autant plus déroutant que les Etats-Unis concentrent près de 60 % de la recherche académique sur le changement climatique.

Pour Vincent Vicard, directeur adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, tout miser sur les énergies fossiles à ce moment de l'histoire constitue une « *erreur majeure* ». La bascule vers une économie bas carbone est un mouvement irréversible, bien entendu pour maintenir la planète vivable, mais aussi pour des raisons économiques.

Le coût d'extraction du charbon, du pétrole et du gaz, une fois corrigé de l'inflation, n'a pratiquement pas varié en un siècle. Certes, les technologies d'exploitation s'améliorent, mais les ressources deviennent de plus en plus difficiles à extraire, à mesure que les gisements diminuent. Les technologies propres, elles, nécessitent de gros investissements au départ, mais les coûts chutent ensuite très rapidement au rythme de la massification et de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Comme le rappellent, dans le *Wall Street Journal*, Eric Beinhocker et J. Doyne Farmer, professeurs à l'université d'Oxford, depuis 1990, le coût de l'éolien baisse de 4 % par an, celui de l'énergie solaire et des batteries lithium-ion de 12 %.

## « Une vision du passé »

L'AIE a également calculé que l'électricité produite par énergie solaire avec stockage sur batterie est désormais moins chère que celle issue des nouvelles centrales à charbon en Inde et des centrales à gaz aux Etats-Unis. « *La transition énergétique est un aller simple*, ajoutent Beinhocker et Farmer. *A mesure que la base d'actifs se déplace vers les technologies propres, de larges pans de la demande en énergies fossiles disparaîtront définitivement* », notent-ils.

Après tout, Trump fait de la politique comme de la télé-réalité : il est dans l'immédiateté, les effets de manche et la rentabilité à courte vue. Tout l'inverse du pouvoir chinois, qui s'inscrit dans le temps long. « *Son pari sur les énergies fossiles est voué à l'échec, car il s'engage vers le futur avec une vision du passé* », insiste Christian de Perthuis, fondateur de la chaire Economie du climat à l'université Paris Dauphine-PSL.

Alors que la production américaine d'énergies fossiles atteint déjà des niveaux record, relancer leur exploitation, arrêter les éoliennes, tout en faisant baisser les prix de l'énergie est une équation impossible. Seul résultat prévisible : le déclassement des Etats-Unis dans la bataille stratégique de la décarbonation. Au lieu de supplanter la puissance chinoise comme il en a l'obsession, Donald Trump est en train de lui donner un élan supplémentaire. « *Make America Great Again* » pourra bien se transformer en « *Make China Great Again* ».

LA BASCULE VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE EST UN MOUVEMENT IRREVÉRISIBLE

## LA TURQUIE D'ERDOGAN BASCULE DANS L'AUTOCRATIE

## ÉDITORIAL M

**A** u pouvoir depuis vingt-deux ans, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fait incarcérer, dimanche 23 mars, une des rares personnes qui étaient en mesure de le battre dans les urnes : le social-démocrate et ataturkiste revendiqué Ekrem Imamoglu, maire d'Istanbul depuis 2019, qui devait être, le même jour, désigné comme candidat à la prochaine présidentielle du Parti républicain du peuple (CHP).

En attaquant avec l'arme la plus redoutable dont il dispose – la justice –, sous couvert de multiples accusations, dont celle de « corruption », et en réprimant les importantes manifestations de protestation organisées dans tout le pays, l'homme fort de la Turquie achève ce qu'il a commencé il y a

une bonne dizaine d'années : le détricotage systématique de l'Etat de droit et des contre-pouvoirs.

Cette inquiétante régression de la démocratie a été marquée dès 2013 par la répression des manifestations anti-Erdogan du parc de Gezi à Taksim, suivie d'une dérive autoritaire. Puis, deux ans plus tard, par la fin brutale et sanglante des négociations de paix avec les Kurdes et l'incarcération d'élus et de figures politiques comme le populaire Selahattin Demirtas. S'y sont ajoutées aussi les répercussions du coup d'Etat raté de 2016 et les purges gigantesques au sein des institutions publiques des membres de la confrérie du prédicateur Fethullah Gülen ; avec qui le président s'était pourtant allié pendant des décennies.

Il y a eu ensuite l'adoption de lois liberticides, la destitution de maires et les arrestations de plus en plus nombreuses d'intellectuels, d'artistes, de journalistes de gauche ou proches de l'opposition libérale. De tout temps, le chef de l'Etat est apparu prêt à faire un pas de plus pour garder le pouvoir. Jamais, toutefois, il n'était allé aussi loin qu'aujourd'hui.

Certes, l'environnement électoral turc ressemble peu à une compétition loyale. La quasi-totalité du paysage médiatique est sous contrôle, tout comme l'appareil d'Etat. Mais l'opposition a toujours été en mesure de présenter des candidats viables. L'incarcération d'Ekrem Imamoglu ordonnée par un juge marque un moment de bascule in-

quiétant : le gouvernement franchit la ligne qui sépare le système autoritaire mais pluraliste de la Turquie d'une autocratie complète de type russe ou azerbaïdjanaise. Le candidat de l'opposition n'est pas librement choisi par elle-même. Le résultat de l'élection, lui, est connu d'avance.

Le président turc semble estimer qu'il est l'abri d'un retour de bâton. Réprimées par une considérable armada policière, les centaines de milliers de personnes qui descendent dans la rue ne l'ont jamais fait reculer. Et le fait de s'attaquer aussi frontalement à la formation d'Ekrem Imamoglu, le CHP, fondé en 1923 par le père de la République, Mustafa Kemal Atatürk, ne semble pas non plus l'inquiéter, au contraire même. D'autant que la prochaine élection présidentielle n'est en principe prévue qu'en 2028.

Paris et Berlin, ainsi que plusieurs maires de villes européennes, ont protesté contre l'arrestation d'Ekrem Imamoglu. Mais la condamnation par l'Union européenne de la répression de 2013 paraît bien loin. Certes, compte tenu de la présidence Trump, de la guerre en Ukraine et de la situation en Syrie, le président de la Turquie, Etat membre de l'Alliance atlantique, peut être considéré par les Occidentaux comme un partenaire important. Mais que ce grand pays pivot s'enfonce durablement dans l'autocratie serait non seulement un drame pour sa population, mais une terrible nouvelle pour tous les défenseurs de la démocratie. ■

## Le Monde

Abonnement  
Quotidien + numérique

603,20 € (prix de vente au numéro)

169 € pour 6 mois

- ✓ Le journal et ses suppléments livrés chez vous
- ✓ Tous les contenus du *Monde* sur le site et les applications



- ✓ Participez au tirage au sort pour tenter de gagner une visite privée « *Un matin avec la rédaction du Monde* »

Assistez au bouclage du journal, rencontrez les journalistes et participez à une conférence de rédaction.

A partir du 10 avril 2025, de 9h à 13h au siège du *Monde* à Paris.



Abonnez-vous en ligne sur :  
[abo.lemonde.fr/quotidien6MM](http://abo.lemonde.fr/quotidien6MM)

et retrouvez toutes les dates de visite

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : *Le Monde* - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

241EMQAD6MPVI

Je m'abonne à l'offre **Quotidien + numérique** du *Monde* pendant 6 mois pour **169€** (au lieu de 603,20€) et je tente de gagner une visite « *Un matin avec la rédaction du Monde* »

## ➤ 6 quotidiens

+ « *M le magazine du Monde* »+ tous les contenus du *Monde* sur le site et les applications.

## Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du *Monde*
- Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un appel local) du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

□ Je souhaite être informé par voie numérique des offres du *Monde*□ Je souhaite être informé par voie numérique des offres des partenaires du *Monde*

Tél. : \_\_\_\_\_

## IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR\*

- Maison individuelle
- Immeuble
- Digicode N° \_\_\_\_\_

- Badge Vigik :  oui  non
- Boîte aux lettres :  nominative  collective

- Dépôt chez le gardien/accueil
- Bât. N° \_\_\_\_\_
- Escalier N° \_\_\_\_\_

- Dépôt spécifique le week-end

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 6769 AVENUE PIERRE-MENDES-FRANCE - 75017 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 30/06/2025. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/cgv>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société éditrice du *Monde*, responsable du traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (i) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (ii) sous réserve de finalisation de votre achat, gestion (y compris modification, suppression, mise à jour) de votre profil, de vos paramètres et de vos préférences, (iii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iv) actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, sous réserve de votre consentement (y) sauf opposition de votre part, actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (vi) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale, consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (<https://dpo.lemonde.fr/contact>). En cas de réclamation : www.cnrr.fr. Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus. Règlement de jeu accessible au lien suivant : <https://compte.lemonde.fr/reglement-matt>.